



DYNAMIQUE DE L'INVESTISSEMENT DANS LE SYSTÈME AGRICOLE TUNISIEN ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS PAR ET POUR LES JEUNES



**Rapport réalisé dans le
cadre du partenariat
entre la FAO et l'INRAT
pour promouvoir
l'investissement agricole
responsable en Tunisie**

**DYNAMIQUE DE L'INVESTISSEMENT DANS LE SYSTÈME
AGRICOLE TUNISIEN ET PERSPECTIVES DE
DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS PAR ET POUR
LES JEUNES**

Rapport élaboré par :

Mohamed Elloumi

Abdallah Ben Saad

Emna Ouertani

Ahmed Yangui

**Rapport réalisé dans le cadre du partenariat entre la FAO et l'INRAT pour promouvoir
l'investissement agricole responsable en Tunisie**

**Publié par
l'Organisation des Nations Unis pour l'alimentation et l'agriculture
et
l'Institut National de la Recherche Agronomique de Tunisie**

Cité comme suit:

FAO et INRAT, 2020. *Dynamique de l'investissement dans le système agricole tunisien et perspectives de développement des investissements par et pour les jeunes*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb0563fr>

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ou l'Institut national de Recherche Agronomique de Tunisie (INRAT) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO ou l'INRAT approuvent ou recommandent ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO ou de l'INRAT.

ISBN 978-92-5-133146-0 [FAO]

© FAO, 2020



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Intergouvernementales (CC BY-NC-SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode.fr>).

Selon les termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, diffusée et adaptée à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'œuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne tels ou tels organisation, produit ou service. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'œuvre est adaptée, le produit de cette adaptation doit être diffusé sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si l'œuvre est traduite, la traduction doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante: «La traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction. L'édition originale [langue] est celle qui fait foi.»

Tout litige relatif à la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire contenue dans le présent document. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules>) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Matériel attribué à des tiers. Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette œuvre qui y sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'œuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être obtenus sur demande adressée par courriel à: publications-sales@fao.org. Les demandes visant un usage commercial doivent être soumises à: www.fao.org/contact-us/licence-request. Les questions relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: copyright@fao.org.

Photographie de couverture: ©M. Elloumi

Table des matières

Avant-propos	vii
Remerciements	viii
Abréviations et acronymes	ix
Introduction générale.....	1
I - Définition de ce qu'est un /une «jeune» en Tunisie	2
II - Situation actuelle de l'emploi et du chômage des jeunes et contribution du secteur agricole	4
2.1 - Ventilation des statistiques démographiques et leur désagrégation au niveau régional et par gouvernorat.....	5
2.2 - Le chômage des jeunes (désagrégé par sexe, niveau d'éducation et zone géographique)	9
2.3 - Importance du secteur agricole dans le PIB et dans l'emploi	10
III - Etat et évolution des différentes formes de financements de l'investissement agricole.....	13
3.1 - Rappel des formes de financement de l'investissement agricole	13
3.2 - Description des modes de financement officiels par établissement.....	16
3.3 - Les autres formes de financement de l'agriculture	20
IV - L'investissement agricole en Tunisie	21
4.1 - Importance et évolution de l'investissement agricole en Tunisie	21
4.2 - Evolution des investissements agro-alimentaires privés.....	23
4.3 - Synthèse de l'évolution des investissements agro-alimentaires globaux approuvés par l'APIA, la DGFIOP et l'APII.....	30
V - Description des principales filières agro-alimentaires et celles ayant un potentiel de développement.....	31
5.1 - Description sommaire de la filière «Agrumes».....	32
5.2 - Description sommaire de la filière «Arboriculture fruitière».....	34
5.3 - Description sommaire de la filière «Aviculture»	37
5.4 - Description sommaire de la filière «Cultures maraîchères»	39
5.5 - Description sommaire de la filière «Dattes»	41
5.6 - Description sommaire de la filière «Oléicole».....	43
5.7 - Description sommaire de la filière «Ovin laitier»	45
5.8 - Description sommaire de la filière «Pêche et aquaculture»	47
5.9 - Description sommaire de la filière «Produits forestiers non ligneux (PFNL)».....	49
5.10 - Description sommaire de la filière «Viande rouge».....	52
5.11 - Description sommaire de la filière «Céréale»	54
5.12 - Description sommaire de la filière «bovin-lait».....	56
VI - Choix de la zone cible et des filières à étudier	58
Conclusion générale	64
Références bibliographiques	65
Annexes.....	67

Tableaux

Tableau 1: Importance des jeunes dans la population totale en 2018	5
Tableau 2: Principaux indicateurs de l'emploi (en milliers sauf indication contraire)	5
Tableau 3: Taux de chômage global et selon le niveau de scolarité en 2018.....	6
Tableau 4: Occupés, chômeurs et taux de chômage par groupe d'âge	9
Tableau 5: Chômage des jeunes selon le sexe par tranche d'âge.....	9
Tableau 6: Valeur finale de la production agricole en MDT	11
Tableau 7: Part du secteur agricole dans le PIB (%).....	11
Tableau 8: Evolution annuelle des crédits fonciers en valeur	14
Tableau 9: Description des formes de financement dans le secteur agricole.....	17
Tableau 10: Quelques données sur les investissements publics et privés (MDT aux prix courants).....	21
Tableau 11: Détail des investissements dans le secteur agricole par rubrique (2015-2017) en MDT.....	22
Tableau 12: Evolution des IDE par secteur économique de 2015 à 2018 (en MDT)	23
Tableau 13: Evolution de la structure du schéma de financement des investissements approuvés	26
Tableau 14: Evolution de la structure du schéma de financement des investissements approuvés	28
Tableau 15: Evolution de la production et de la Valeur ajoutée de l'IAA tunisienne	28
Tableau 16: Evolution des investissements globaux privés approuvés (MDT).....	31
Tableau 17: Contribution des principales productions à la formation de la valeur ajoutée du secteur agricole (2015-2017).....	31
Tableau 18: Indicateurs de développement dans les différents gouvernorats de la Tunisie	61

Figures

Figure 1: Evolution du taux de chômage selon le sexe	6
Figure 2: Taux de chômage des diplômés du supérieur par gouvernorat (% en 2018).....	7
Figure 3: Cartographie des taux de chômage des jeunes et des diplômés en Tunisie.....	8
Figure 4: Taux de chômage des jeunes (15-34 ans) par Gouvernorat en (%).....	10
Figure 5: Evolution de la répartition des occupés par secteur d'activité de 2007 à 2018.....	11
Figure 6: Importance de la population active dans le secteur agricole par gouvernorat (%)...	12
Figure 7: Origine de l'investissement dans les exploitations agricoles	20
Figure 8: Formation brute de capital fixe: part du secteur agricole en (%)	21
Figure 9: Répartition des investissements dans le secteur agricole par sous-secteur pour 2017.....	22
Figure 10: Evolution du nombre total de projets approuvés par l'APIA (2011-2018).....	24
Figure 11: Comparaison des déclarations d'investissement aux investissements approuvés par l'APIA en mille dinars tunisiens (2011-2018)	24
Figure 12: Evolution de la contribution de la femme dans l'investissement agroalimentaire approuvé par l'APIA (en %).....	25
Figure 13: Répartition des investissements approuvés par l'APIA par type d'activité en 2015 et 2018	26
Figure 14: Evolution des investissements approuvés par la DGFIOP (MDT).....	27
Figure 15: Répartition des investissements approuvés par composante en 2018.....	27
Figure 16: Evolution des investissements approuvés par l'APII (en million de DT).....	29
Figure 17: Evolution des investissements agro-alimentaires privés et de leur part relative selon l'institution d'approbation	30
Figure 18: Composition de la valeur finale de la production arboricole (%).....	32
Figure 19: Représentation de la part des investissements agricoles menés par les jeunes en fonction de part des investissements agricoles approuvés par APIA par gouvernorat et de la valeur moyenne de l'investissement en mille de dinars par projet.	59
Figure 20: Représentation du taux de chômage des jeunes en fonction du taux de chômage des diplômés et les investissements agricoles approuvés par APIA, par gouvernorat.	60
Figure 21: Potentiels des gouvernorats en oliviers, troupeaux des ovins et bovins.....	62

Avant-propos

Le présent rapport constitue le premier livrable du protocole d'accord entre la FAO et l'INRAT pour le «Soutien à l'identification des capacités existantes et souhaitées permettant aux jeunes d'investir et de bénéficier d'investissements agricoles responsables en Tunisie» en appui au projet «Soutien à l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires» (GCP/GLO/886/MUL) de coopération entre la FAO et le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime et des Ressources Hydrauliques. Ce projet vise principalement l'application et l'adaptation d'une méthodologie, mise au point par une équipe mixte FAO/Haute Ecole Bernoise pour l'étude du contexte institutionnel et du cadre réglementaire qui régissent l'accès des jeunes aux sources de financement de l'investissement dans l'agriculture et les systèmes alimentaires. Il s'agit d'une méthode innovante basée sur une approche inclusive qui permet d'aboutir à un diagnostic partagé et à des solutions portées par les jeunes et les acteurs des filières concernées.

Cette collaboration avec la FAO est pour l'INRAT d'une très grande importance. Elle nous permet en effet de consolider notre coopération avec cette institution majeure du système des Nations Unies dans le domaine agricole, elle permet aux chercheurs du Laboratoire d'Economie Rurale (LER) impliqués de maîtriser un outil d'analyse de l'investissement dans le secteur agricole et les systèmes alimentaires et de promouvoir un investissement responsable et durable qui inclut les jeunes.

C'est dans le but de partager les résultats obtenus avec le plus large public de décideurs et de responsables professionnels agricoles que nous avons tenu à publier ce premier rapport qui porte sur la délimitation du système et l'identification des filières cibles.

Je voudrais enfin saisir cette occasion pour remercier les responsables de la FAO à Rome et ceux du Bureau sous régional pour l'Afrique du Nord à Tunis pour leur confiance et leur soutien à l'équipe du LER pour la réalisation de ce premier rapport et de l'ensemble du processus qui donnera lieu, j'en suis sûr, à d'autres résultats intéressants qui seront partagés.

Mes remerciements vont aussi à l'Office fédéral de l'agriculture de Suisse pour son soutien financier à cette collaboration et aux chercheurs de la Haute Ecole Spécialisée Bernoise pour leur soutien scientifique et leur disponibilité.

Professeur Mondher Ben Salem

Directeur Général de l'INRAT

Remerciements

Les auteurs voudraient remercier Mme Barbara Eiselen (BFH-HAFL), M. Yannick Fiedler et Mme Arbia Labidi (FAO) pour leurs commentaires et remarques sur la première version de ce document qui constitue le premier rapport dans le cadre de l'accord entre la FAO et le LER (INRAT) pour le «Soutien à l'identification des capacités existantes et souhaitées permettant aux jeunes d'investir et de bénéficier d'investissements agricoles responsables en Tunisie» en appui au projet «Soutien à l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires» (GCP/GLO/886/MUL).

Abréviations et acronymes

AFD	Agence française de développement
AMC	Associations de micro-crédits
AOC	Appellation d'Origine Contrôlée
APIA	Agence de Promotion des Investissements Agricoles
APII	Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation
BCT	Banque Centrale de Tunisie
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BFH	Haute école spécialisée bernoise (Bernser Fachhochschule)
BIAT	Banque Internationale Arabe de Tunisie
BIO	Produit certifié biologique
BIT	Bureau International du Travail
BM	Banque Mondiale
BNA	Banque National Agricole
BTS	Banque Tunisienne de Solidarité
C-CAT	Outil de planification stratégique
CDC	Caisse des Dépôts et de Consignations
COI	Conseil Oléicole International (International Olive Council)
CRDA	Commissariat Régional de Développement Agricole
CV	Chaîne de Valeur
DGEDA	Direction Générale des études et du développement Agricole
DGFIOP	Direction Générale du financement, des investissements et des organismes professionnels
DGPA	Direction Générale de Production Agricole
DGSV	Direction Générale des Services Vétérinaires
DGVS	Direction Générale des Services Vétérinaires
ENPARD	Programme européen de voisinage pour l'agriculture et le développement rural (European Neighbourhood Programme for Agriculture and Rural Development)
EUROMED	le Programme Euro-méditerranéen
FAO	Organisations des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FIPA	Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur (Foreign Investment Promotion Agency)
FMO	Société néerlandaise de financement du développement (Financierings-Maatschappij voor Ontwikkelingslanden)
FNUAP	Fond des Nations Unies pour la Population
FOSDA	Fond spécial pour le développement agricole
FOSEP	Fond spécial d'encouragement de la pêche
FSDO	Fonds Spécialisé de Développement Oléicole
GACP	Bonnes pratiques agricoles et de collecte (Good Agricultural and Collection Practices)
GDA	Groupement de Développement Agricole
GIFRUIT	Groupement Interprofessionnel des Fruits
GIL	Groupement Interprofessionnel des Légumes
GIPAC	Groupement Interprofessionnel des Produits Avicoles et Cunicoles
GIPP	Groupement Interprofessionnel des Produits de la Pêche
GIVLAIT	Groupement Interprofessionnel des Viandes Rouges et du Lait (GIVLait)
GIZ	Agence Allemande de Coopération Internationale (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit)

GMP	Bonnes pratiques de fabrication (Good Manufacturing Practices)
GMS	Grande et Moyenne Surface
HAFL	Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (Hochschule für Agrar-, Forst-, und Lebensmittelwissenschaften)
HO	Huile d'olive
IAA	Industrie agro-alimentaire
IDE	Investissement direct étranger
IFC	Société Financière Internationale (International Finance Corporation)
IMF	Institution de Microfinance
INAT	Institut National Agronomique de Tunis
INRAT	Institut National de Recherche Agronomique de Tunis
INS	Institut National de la Statistique
IO	Institut de l'Olivier
IP	Indication de Provenance
KfW	Etablissement de crédit pour la reconstruction (Kreditanstalt für Wiederaufbau)
MARHP	Ministère de l'Agriculture, des Resource Hydraulique et de la Pêche
MDCI	Ministère du Développement, de l'investissement et de la Coopération Internationale
MDT	Million de dinars tunisien
MENA	Moyen Orient-Afrique du Nord (Middle East and NorthAfrica)
MO	Main d'œuvre
ODESYANO	Office de Développement Sylvo-pastoral du Nord-Ouest
ODNO	Office de Développement du Nord-Ouest
OC	Office des Céréales
OEP	Office d'Elevage et des Pâturages
OIT	Organisation internationale du Travail
ONAGRI	Observatoire Nationale de l'Agriculture
ONG	Organisation non-gouvernementale
ONH	Office Nationale d'Huile
PACFS	Petite agriculture à caractère familial et social
PAM	Plantes Aromatiques et Médicinales
PFNL	Produit Forestier Non Ligneux
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petite et moyenne entreprise
RAI	Investissement agricole responsable (Responsible Agricultural Investment)
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SAU	Surface Agricole Utile
SMSA	Société Mutuelle des Services Agricoles
SMVDA	Société de Mise à Valeur et Développement Agricole
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
VA	Valeur ajoutée

Introduction générale

La jeunesse tunisienne a été le fer de lance de la révolution du 14 janvier 2011 en réaction à sa marginalisation et à son exclusion du champ politique et du processus de développement. C'est par ailleurs la jeunesse des régions à dominante rurale et agricole qui a été à l'avant-garde des revendications et du soulèvement étant celle qui subissait le plus de marginalisation.

Neuf ans après la révolution, les jeunes tunisiens restent toujours en manque de reconnaissance et d'intégration dans les processus de développement en affichant des taux de chômage élevés, notamment chez les diplômés du supérieur, ce qui pousse un nombre important à l'exode et à l'émigration souvent au péril de leur vie.

D'un autre côté, le secteur agricole malgré la régression de son poids dans l'économie tunisienne, ne générant que 9,49 pour cent du PIB (Annuaire Statistique Agricole, 2017), reste important en termes de sécurité alimentaire, d'emploi (14,5 pour cent selon l'enquête population emploi de 2018), cette importance est encore plus affirmée dans les régions à dominante agricole et rurale. En effet, l'agriculture est l'activité économique principale avec un taux d'activité de 41,5 pour cent dans le Nord-Ouest et de 36,2 pour cent dans le Centre-Ouest (GIZ, 2017). Or la population active, et notamment celle des chefs d'exploitation se caractérise de plus en plus par son vieillissement et par sa féminisation, ce qui risque d'accélérer la baisse de l'emploi dans le secteur agricole et conduire à un problème de renouvellement des exploitations.

De son côté l'industrie agroalimentaire se caractérise par sa faible contribution à l'emploi (77 500 contre 507 400 dans l'agriculture), malgré des opportunités assez fortes en termes de transformation et de valorisation des produits agricoles. Ceci se traduit alors par un manque à gagner pour l'ensemble du secteur et pour l'économie nationale.

Afin de pallier ces deux handicaps (vieillissement de la population des chefs d'exploitations et faible niveau d'emploi dans les maillons post production) il est important d'identifier les filières à haut potentiel d'investissement et de création d'emploi et d'identifier les améliorations nécessaires dans l'environnement institutionnel pour favoriser l'investissement responsable par et pour les jeunes.

Ce sont là les objectifs du projet «Soutien à l'identification des capacités existantes et souhaitées permettant aux jeunes d'investir et de bénéficier d'investissements agricoles responsables en Tunisie». C'est dans ce cadre qu'un accord de coopération a été conclu entre le Laboratoire d'économie rurale de l'INRAT et la FAO pour procéder à une analyse approfondie du contexte actuel d'accès des jeunes aux ressources pour un investissement responsable et durable dans le système agricole et agro-alimentaire.

Ce rapport de recherche est le résultat de la première étape de réalisation du projet en question. Il a pour objectif de délimiter le champ d'investigation en donnant une vision claire du contexte du marché du travail et des principales filières du secteur agricole au sens large et en préparant le terrain pour le choix des filières et des régions sur lesquelles portera l'analyse approfondie.

Nous avons tenu à publier ce rapport vue la richesse de la matière qu'il contient et pour donner au lecteur une synthèse sur la question de l'investissement dans le secteur agricole en Tunisie.

I - Définition de ce qu'est un /une «jeune» en Tunisie

A priori, il n'existe pas de définition unique et officielle de la jeunesse en Tunisie, mais plusieurs sources s'accordent à situer cette période de vie entre 15 et 29 ans, voire 40 ans dans certains cas. Ainsi, pour le programme EUROMED de l'UE (2013),

«en Tunisie comme partout dans le monde, les définitions de la jeunesse sont multiples. La révolte tunisienne a particulièrement mis en exergue le terme "jeunesse" – shebab – celle-ci étant considérée comme à l'origine du soulèvement. Et si le concept de "jeunesse" est mouvant, nous considérons pour les besoins de cette étude que la jeunesse et le travail de jeunes concernent les 15-25 ans – cible traditionnelle de l'approche du gouvernement tunisien en la matière. Toutefois, le lecteur notera que le soulèvement de fin 2010 a été baptisé "révolte de la jeunesse" et que l'Etat post-révolution a adopté cette expression – qu'il considère comme un moyen de défendre la révolution. Dans ce contexte, la jeunesse recouvre une acception plus large que celle communément utilisée par les travailleurs de jeunesse - allant jusqu'à l'âge de 40 ans environ.»

L'Observatoire tunisien de la jeunesse, sans indiquer de définition précise, adopte, dans ses études, la tranche d'âge: 15-29 ans qui est plus large que celle retenue par les Nations Unies. En effet selon le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), dans une étude portant sur les défis de la jeunesse tunisienne (FNUAP, 2015) on peut lire:

«D'après la définition des Nations Unies, la jeunesse représente toutes les personnes âgées de 15 à 24 ans, étendue dans certaines études jusqu'à l'âge de 29 ans. L'argument derrière cet élargissement de la borne supérieure est que certains jeunes restent dans le système éducatif pendant une longue période et ils n'ont donc pas encore commencé leur transition professionnelle à 24 ans et qu'ils sont encore dans le système scolaire.

En Tunisie, les jeunes et adolescents âgés entre 15 et 29 ans représentent un tiers de la population. Ces jeunes seraient les principaux acteurs des soulèvements populaires menés en Tunisie en 2011 et qui auraient conduits à un changement sans précédent dans le pays tant sur le plan politique et économique que sur le plan social. Les principales revendications de ces soulèvements étaient dignité, liberté, justice sociale et accès à l'emploi.»

Pour l'Institut National de la Statistique (INS), dans un document issu du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2014 et consacré à la Jeunesse et à la vieillesse et produit en collaboration avec le FNUAP: «Les jeunes âgés de 15 à 34 ans à la date du recensement de 2014, comptent 3 648 878 personnes; soit le tiers de la population totale du pays (explicitement 33,2 pour cent). Rappelons que la population totale à la date du recensement de 2014 est au nombre de 10 982 476 personnes.» (INS, 2017).

De fait, la part des jeunes ne cesse de décroître, ce que confirment les derniers chiffres de l'INS, puisque la tranche d'âge de 15 à 34 ans ne représente plus, en 2018, que 32,9 pour cent d'un total de 11 559 700 habitants (INS, 2019).

Pour le Bureau International de Travail (BIT), «La définition de la jeunesse utilisée dans le cadre du projet «Work4Youth» (qui porte entre autres pays sur la Tunisie), correspond à toutes les personnes âgées de 15 à 29 ans. Le BIT s'accorde avec le FNUAP sur les raisons d'étendre la norme au-delà de 24 ans.» (BIT, Work4youth, 2014).

De son côté la nouvelle Constitution de la république tunisienne promulguée le 27 janvier 2014, accorde une place importante à la jeunesse. Ainsi dans l'article 8 de celle-ci on peut lire: «La jeunesse est une force agissante au service de la construction de la Nation. L'Etat veille à fournir les conditions permettant aux jeunes de développer leurs capacités, d'épanouir leur énergie, d'assumer leurs responsabilités et d'élargir leur participation au développement social, économique, culturel et politique.»

La Constitution dispose ainsi dans l'article 74 que pour être candidat au poste de Président de la République le candidat doit être âgé, au jour du dépôt de sa candidature, **de 35 ans au minimum**. Par contre pour figurer sur les listes électorales l'âge minimum est de 18 ans. C'est d'ailleurs cet âge qui est considéré comme l'âge de majorité civile.

Pour les membres de l'Assemblée des représentants du peuple l'article 53 de la Constitution stipule : Est éligible à l'Assemblée des Représentants du Peuple tout électeur de nationalité tunisienne depuis dix ans au moins, **âgé d'au moins vingt-trois ans révolus** au jour de la présentation de sa candidature ... (Article 54, Chapitre des Collectivités locales).

Dans l'Article 133, afin d'encourager la participation des jeunes à la vie politique, la Constitution stipule que «la loi électorale garantit la représentativité des jeunes au sein des Conseils des collectivités locales.» Pour ce faire, la Loi organique n° 2014-16 du 26 mai 2014, relative aux élections et aux référendums stipule dans son article 49 bis: «A droit de se porter candidat au mandat de membre de conseils municipaux ou régionaux tout : électeur de nationalité tunisienne, âgé d'au moins 18 ans révolus le jour de la présentation de la demande de candidature...»

Sur le plan international, la Tunisie a adhéré à des conventions et chartes internationales dont certaines donnent une définition de la jeunesse.

Ainsi à titre d'exemple la charte africaine de la jeunesse donne les définitions suivantes :

- «Mineurs»: signifie toute personne âgée de 15 à 17 ans, conformément à la législation des Etats.
- «Jeune»: aux fins de la présente Charte signifie toute personne **âgée de 15 à 35 ans**.

Sur le plan économique, la définition d'être jeune est plus large, notamment en ce qui concerne la borne supérieure.

Ainsi, pour les prêts fonciers selon le nouveau code de l'investissement (loi n° 2016-71 du 30 septembre 2016, portant loi de l'investissement): «peuvent bénéficier des prêts fonciers pour l'achat et l'aménagement des terres agricoles ... (i) les jeunes dont **l'âge ne dépasse pas 40 ans** et disposant d'un certificat de confirmation d'aptitude professionnelle ou une attestation de validation de compétence professionnelle, ou tout autre diplôme équivalent, ...»

Dans le même sens, mais plus anecdotique, le concours du meilleur jeune chercheur, est ouvert aux chercheurs âgés de moins de 40 ans.

Les Organisations internationales et les ONG travaillant en Tunisie adoptent une définition de la jeunesse plus stricte: 15-25 ans. Ainsi pour le programme EUROMED de l'UE:

«La Tunisie occupe une place à part dans le monde arabe du fait de la réforme volontariste de la politique de la famille instaurée à l'indépendance du pays en 1956, avec l'adoption du Code

du statut personnel pour les droits des femmes. A suivi la réforme de l'éducation en 1989 ... qui a modernisé les programmes et démocratisé l'enseignement. Les effets de ces réformes sont tangibles: dans les années 80, 52% des enfants fréquentaient l'école, ils sont aujourd'hui 97%. Dans les années 1980, les étudiants représentaient 4,8% de la population, ils sont aujourd'hui 28,6%. La jeunesse, qui correspond à la tranche d'âges entre 15 et 25 ans, a une influence considérable sur l'Etat tunisien comme sur la société dans son ensemble, concernant aussi bien les dépenses d'éducation, de santé, de politique jeunesse que les problèmes sociaux engendrés par cette tranche d'âges.» (EUROMED, 2014)

Enfin, malgré les remarquables progrès sociaux et politiques qu'a connus la Tunisie, l'intégration des jeunes tunisiens reste un projet largement inachevé, d'où l'intérêt de cette étude. Pour ce faire et en tenant compte des différentes définitions que nous avons passées en revue dans ce qui précède, la jeunesse sera définie pour les besoins de cette étude comme étant celle appartenant à l'intervalle d'âge de 15 à 35 ans, élargie, quand c'est nécessaire, à 40 ans, comme dans le cas du crédit foncier.

II - Situation actuelle de l'emploi et du chômage des jeunes et contribution du secteur agricole

Dans ce chapitre nous allons, dans une première étape, passer en revue la situation de l'emploi, notamment en ce qui concerne les jeunes, de même que la situation du chômage et de son importance à la fois en termes de catégories de jeunes et dans les régions. Dans une seconde étape nous analyserons l'apport du secteur agricole à l'économie nationale et à celle des différentes régions en termes d'emploi et de création de richesse.

Encadré 1: Quelques définitions, d'après l'INS

1. La population active est constituée de l'ensemble de personnes en âge de travailler, qui sont soit pourvus d'emplois, soit en situation de chômage et donc de recherche d'emploi.
2. Taux d'activité: c'est la population active (entre 15 et 59 ans) rapportée à la population totale correspondante, exprimé en pour cent.
3. La population occupée est constituée des deux catégories suivantes:
 - a. Les personnes en âge de travailler, ayant travaillé au moins une heure au cours des 7 jours qui précèdent le jour de l'interview;
 - b. Les personnes ayant arrêté de travailler temporairement pour des raisons de congé de repos de maladie ou pour raisons d'intempérie ou suite à un arrêt temporaire de l'activité de l'entreprise et que ces personnes vont reprendre leur travail.
4. Le chômeur est défini comme étant la personne dépourvue d'emploi dans la période de référence (les 7 jours qui précèdent la date de l'interview), à la recherche active d'un emploi et disponible pour occuper un emploi dans les deux semaines qui suivent la date de l'interview.
5. Ratio d'emploi (ou taux d'occupation): il est défini comme étant le nombre de personnes occupées âgés de 15 à 59 ans rapporté au total des personnes de la même tranche d'âge.

2.1 - Ventilation des statistiques démographiques et leur désagrégation au niveau régional et par gouvernorat

En 2018, les jeunes (15-34 ans) représentent en Tunisie 33 pour cent de la population totale qui est de 11 559 700 habitants (soit une légère augmentation par rapport aux 10 982 476 habitants du RGPH de 2014) dont 49,1 pour cent sont de sexe masculin et 50,9 pour cent de sexe féminin. Si l'on considère par contre une définition stricte (15-24 ans), cette proportion tombe à 16 pour cent.

Tableau 1: Importance des jeunes dans la population totale en 2018

Groupe d'âge	15 - 24 ans	15 - 29 ans	15 - 34 ans	Total
Nombre (1000)	1 856,4	2 846,1	3 813,3	11 559,7
%	16,06	24,62	32,99	100

Source: INS, 2019 (données transmises par l'INS).

En termes d'évolution, l'analyse de l'INS (2017) portant sur les jeunes à travers les données du RGPH donne les éléments suivants:

«Bien que la transition démographique ait progressé rapidement au cours des dernières décennies, la Tunisie reste encore caractérisée par une population jeune. En 2014, presque le tiers de la population (32,1%) est âgé de moins de 20 ans et la moitié (49,3%) est âgée de moins de 30 ans. Vingt ans auparavant, en 1994, ces deux proportions étaient de l'ordre respectivement de 34,5% et 52,3% et quarante ans auparavant, en 1975, de l'ordre de 55% et 70%. En l'espace d'une cinquantaine d'années (1966-2014), le poids des jeunes dans la population a varié considérablement; d'abord avec une tendance vers la hausse, en passant de 27,8% en 1966 à 37,2% en 2004, puis avec une tendance vers la baisse atteignant 33,2% en 2014.»

En termes d'emploi, la population d'âge actif est en évolution rapide et atteint 8 834 mille en 2018. Elle occupe de ce fait une proportion importante de la population (75,4 pour cent en 2018) ce qui nécessite une création d'emploi à un rythme rapide afin de répondre aux demandeurs d'emploi et de lutter contre le chômage.

Tableau 2: Principaux indicateurs de l'emploi (en milliers sauf indication contraire)

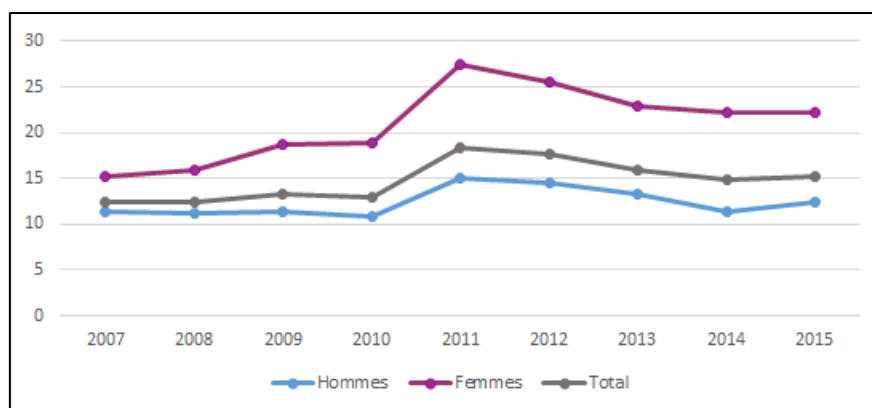
Désignation	2015	2016	2017	2018
- Population d'âge actif, 15 ans et plus	8 530	8 639	8 745	8 834
- Population active totale	4 021	4 069	4 119	4 153
- Taux global d'activité (en %)	47,1	47,1	47,1	47,0
- Population active occupée	3 402	3 437	3 480	3 508
- Taux d'emploi (en %)	39,9	39,8	39,8	39,7
- Créations d'emplois	-11,7	34,7	43,3	27,6
- Nombre de chômeurs*	619	633	639	645
- Taux de chômage global (en %)*	15,4	15,5	15,5	15,5
- Taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur (en %)*	31,2	31,6	29,9	28,3

* Selon les normes du Bureau International du Travail (BIT). Source : INS, citée par BCT, 2019.

C'est aussi le niveau du chômage des diplômés du supérieur qui demeure élevé (28,8 pour cent, soit presque le double de la moyenne nationale) malgré une tendance à la baisse les dernières années.

C'est donc la conjonction d'un faible niveau de création d'emploi et une population en âge actif assez importante qui expliquent à la fois le faible taux d'activité et un niveau de chômage qui reste lui aussi élevé, notamment chez les femmes.

Figure 1: Evolution du taux de chômage selon le sexe



Source: <http://www.emploi.gov.tn/fr/observatoire/statistiques/population-en-chomage/>

Le décalage entre les actifs des deux sexes est aussi important, puisque le taux d'activité atteint 65,5 pour cent chez les actifs de sexe masculin et seulement 28,2 pour cent chez les femmes. Quant au chômage, il suit la même tendance avec un taux de 22,7 pour cent chez les femmes, contre 12,5 pour cent pour les hommes et une moyenne nationale de 15,4 pour cent (RGPH, 2014).

Au niveau régional, ce manque d'inclusion des femmes dans le monde du travail reste important, même dans les gouvernorats où le taux de chômage est faible. Par contre à ce niveau nous retrouvons le fossé entre les régions de l'intérieur et celles du littoral que désignent tous les indicateurs de développement.

Tableau 3: Taux de chômage global et selon le niveau de scolarité en 2018

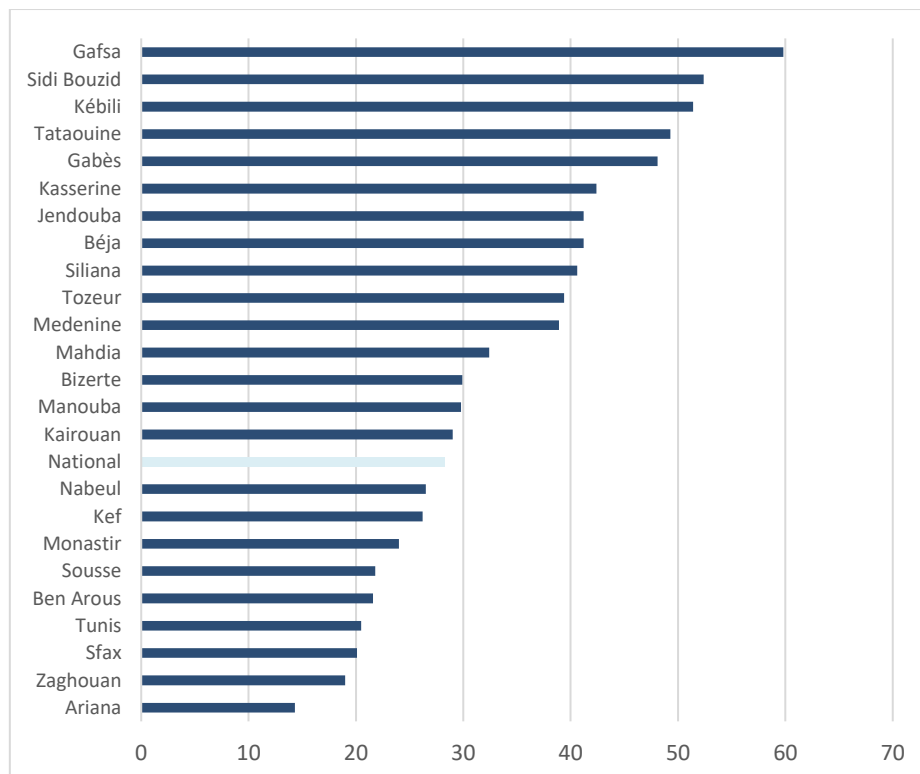
Gouvernorat	Taux de chômage			Taux de chômage selon le niveau d'instruction			
	Global	hommes	femmes	sans	primaire	secondaire	supérieur
Tunis	18,2	16,4	21,2	7,1	11,7	20,2	20,5
Ariana	10,9	9	15	2,7	3,1	14,1	14,3
Ben Arous	18,4	14,7	25,9	10,4	16,3	16,9	21,6
Manouba	19,4	16,6	27,1	4,3	12,2	22,8	29,8
Nabeul	8,9	7,9	11,2	4,8	2,9	8	26,5
Zaghouan	9,1	8,9	9,5	2,5	5,2	11,6	19
Bizerte	11,3	8,9	17,2	1,4	2,6	11,1	29,9
Béja	18,9	15,8	29,1	8,3	8,9	24	41,2
Jendouba	21,6	17,3	34,9	6,2	12,8	26,3	41,2

Kef	13,1	9,6	22,8	4,4	6,4	16,7	26,2
Siliana	14	9,6	29,5	1	4,7	16,8	40,6
Sousse	13,4	11,8	17,8	3	11,2	12,7	21,8
Monastir	7,5	5,2	11,8	3,7	1,9	4,7	24
Mahdia	11,1	9,1	16,5	4,2	5	10,3	32,4
Sfax	8,6	6,4	14,7	1,6	4,5	6,1	20,1
Kairouan	16,1	15,5	17,8	8,3	13	20,4	29
Kasserine	24,1	21,7	33,2	7,8	20,1	25,6	42,4
Sidi Bouzid	18,2	11,8	42,3	3,4	6,8	16,6	52,4
Gabès	25,4	18,5	47,9	0,9	11,1	23,4	48,1
Medenine	19,9	13,5	41,1	4,9	10,3	19,5	38,9
Tataouine	32,5	24,3	52,8	9,2	18,3	32,5	49,3
Gafsa	29	19,9	57,7	2	9,9	24,3	59,8
Tozeur	21,2	14,8	39,6	5,9	10,2	22,4	39,4
Kébili	24,7	15,2	49,4	2,1	8	18,2	51,4
National	15,4	12,5	22,7	4,9	8,1	15,8	28,3

Source: INS, 2018.

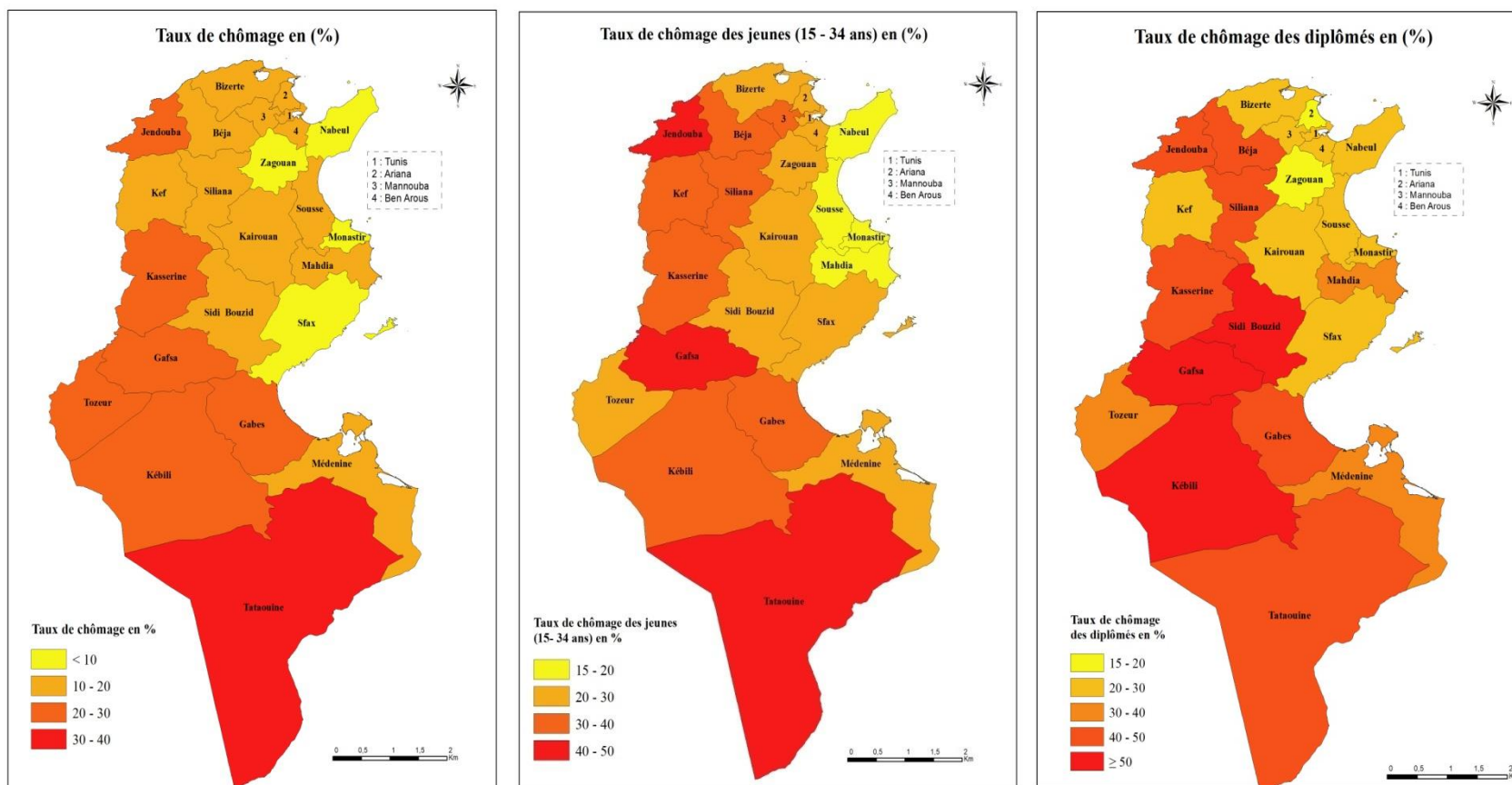
En plus du chômage de masse, les régions de l'intérieur se caractérisent par celui des diplômés du supérieur, dont le taux atteint des proportions élevées, avec un taux maximum de 59,8 pour cent à Gafsa, contre 14,3 pour cent à l'Ariana et une moyenne nationale de 28,3 pour cent.

Figure 2: Taux de chômage des diplômés du supérieur par gouvernorat (% en 2018)



Source: INS, 2018.

Figure 3: Cartographie des taux de chômage des jeunes et des diplômés en Tunisie



Source: d'après les données de l'INS, 2018.

2.2 - Le chômage des jeunes (désagrégé par sexe, niveau d'éducation et zone géographique)

Pour une population active de 1 740 452 jeunes de 15 à 34 ans, seulement 1 295 494 sont occupés soit 74,5 pour cent du total des actifs, ce qui laisse 444 958 au chômage. Ainsi, alors que le taux de chômage moyen est de 15,4 pour cent, celui des jeunes atteint 25,5 pour cent. On observe d'ailleurs (tableau ci-dessous) que le taux de chômage baisse en passant d'une tranche d'âge à la tranche supérieure.

Tableau 4: Occupés, chômeurs et taux de chômage par groupe d'âge

Groupe d'âge	Occupés	Chômeurs	Total actifs	Taux de chômage (en %)
15-19	94 721	47 442	142 163	33,4
20-24	252 678	126 217	378 895	33,3
25-29	443 906	168 280	612 186	27,5
30-34	504 189	103 019	607 208	17,0
Total 15-34	1 295 494	444 958	1 740 452	25,5

Source: INS, 2017.

Par contre si l'on considère le taux de chômage selon le sexe, on observe, d'une part un taux de chômage plus élevé chez les jeunes femmes et une réduction, selon l'âge, moins rapide chez celles-ci, d'autre part.

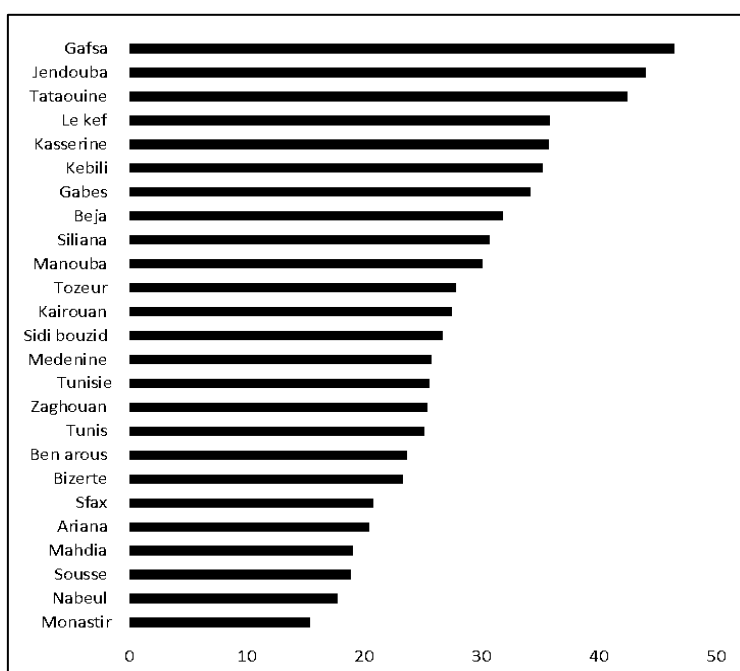
Tableau 5: Chômage des jeunes selon le sexe par tranche d'âge

Tranche d'âge	Masculin		Féminin		Total	
	Nombre de chômeurs	Taux de chômage (%)	Nombre de chômeurs	Taux de chômage (%)	Nombre de chômeurs	Taux de chômage (%)
15-19	31 686	33	15 755	34,1	47 441	33,4
20-24	73 089	30,5	53 119	38,2	126 217	33,3
25-29	80 285	21,9	87 995	35,7	168 280	27,5
30-34	47 557	12,3	55 463	25,1	103 020	17,0
Total	232 626	21,4	212 332	32,5	444 958	25,6

Source: INS, 2017.

Par gouvernorat, nous avons toujours la même cartographie, avec la majorité des gouvernorats de l'intérieur qui affichent des taux de chômage alarmants chez les jeunes. Arrivent ainsi en tête Gafsa, Tataouine, Jendouba avec des taux supérieurs à 40 pour cent. Suivent de près par le Kef, Kasserine et Kébili avec plus de 35 pour cent des jeunes au chômage. En meilleure position, on trouve les gouvernorats de Sousse, Nabeul et Monastir avec des taux inférieurs à 20 pour cent, ce qui devrait être considéré comme relativement élevé et inquiétant pour l'avenir de ces jeunes, des régions en question et du pays tout entier.

Figure 4: Taux de chômage des jeunes (15-34 ans) par Gouvernorat en (%)



Source: INS, 2017; RGPH, 2014.

Cette disparité dans les opportunités d’emploi et des conditions de vie en général, entre les régions du littoral et celles de l’intérieur, se traduit par des flux migratoires de jeunes qui vont globalement de l’intérieur vers la côte.

Ainsi comme le constate l’INS (2017) dans son étude sur les jeunes dans le RGPH, 2014:

«La dynamique migratoire inter-gouvernorat a touché, grosso-modo, 205 mille jeunes. Les gouvernorats qui enregistrent les soldes migratoires les plus élevés sont les gouvernorats de l’Ariana (20 396), Ben Arous (13 607) et à un degré moindre les gouvernorats de Sousse (11 371) et Monastir (7 827). Les soldes migratoires négatifs les plus élevés sont observés dans le gouvernorat de Kairouan (-12 940), suivi de loin par les gouvernorats de Jendouba (-7 802), Kasserine (-7 703) et Sidi Bouzid (-6 343). Depuis des dizaines d’années, les gouvernorats du Centre-Ouest et ceux du Nord-Ouest constituent des zones de départ de migrants.»

2.3 - Importance du secteur agricole dans le PIB et dans l’emploi

Globalement on assiste depuis le milieu des années 1990 à une baisse de la place du secteur agricole dans l’économie tunisienne comme on peut le voir à travers sa contribution au PIB, à l’emploi, mais aussi à l’exportation. Par ailleurs, cette baisse n’est pas compensée par l’augmentation de la part de l’industrie, mais plutôt par celle des services.

Tableau 6: Valeur finale de la production agricole en MDT

Année	Valeur finale totale	Consommations intermédiaires	VA Agricoles	PIB	Part du secteur agricole en %
2015	11 427,70	3 060,00	8 671,80	84 648,200	10,24
2016	11 078,00	2 970,00	8 401,00	89 804,400	9,35
2017	12 208,90	3 260,00	9 248,90	97 459,900	9,49

Source: Annuaire statistique agricole 2017.

L'évolution de la contribution de l'agriculture stagne en effet depuis le début des années 2000 autour de 10 pour cent avec des fluctuations assez fortes. Il en est de même pour sa contribution à l'exportation et donc à l'équilibre de la balance alimentaire et à la croissance de l'économie.

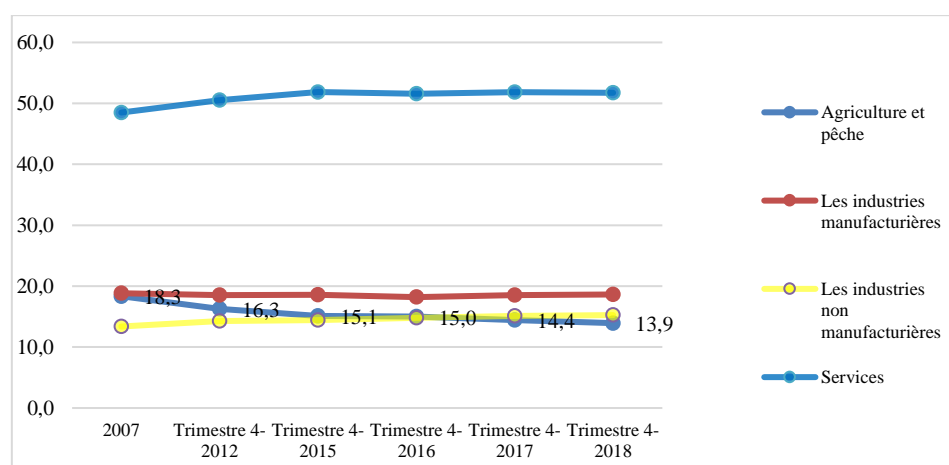
Tableau 7: Part du secteur agricole dans le PIB (%)

Secteur	1991	2001	2010	2011	2014	2017
Agriculture et pêche	19,1	10,7	8	8,9	9,9	9,49
Industrie	33,1	30,0	31,1	31,3	29,0	26,2
dont :						
- Industrie manufacturière	19,4	18,8	18,4	18,1	16,5	
- Industrie non manufacturière	13,7	11,2	12,7	13,2	10,4	
Services	47,8	59,4	61	59,8	61,1	63,7

Source: INS et BCT, divers rapports.

La répartition de la population active par secteur de l'économie montre, elle aussi, la perte du poids de l'agriculture dans l'économie tunisienne. Celle-ci passe de 18,3 pour cent en 2007 à 13,9 pour cent à la fin de 2018. Sachant que le RGPH de 2014 n'a recensé que 345 000 actifs occupés dans le secteur agricole et la pêche, soit 10,5 pour cent du total des actifs occupés (contre 39 pour cent en 1975). Ce qui laisse présager d'une tendance plus lourde de réduction de la population active dans le secteur agricole.

Figure 5: Evolution de la répartition des occupés par secteur d'activité de 2007 à 2018

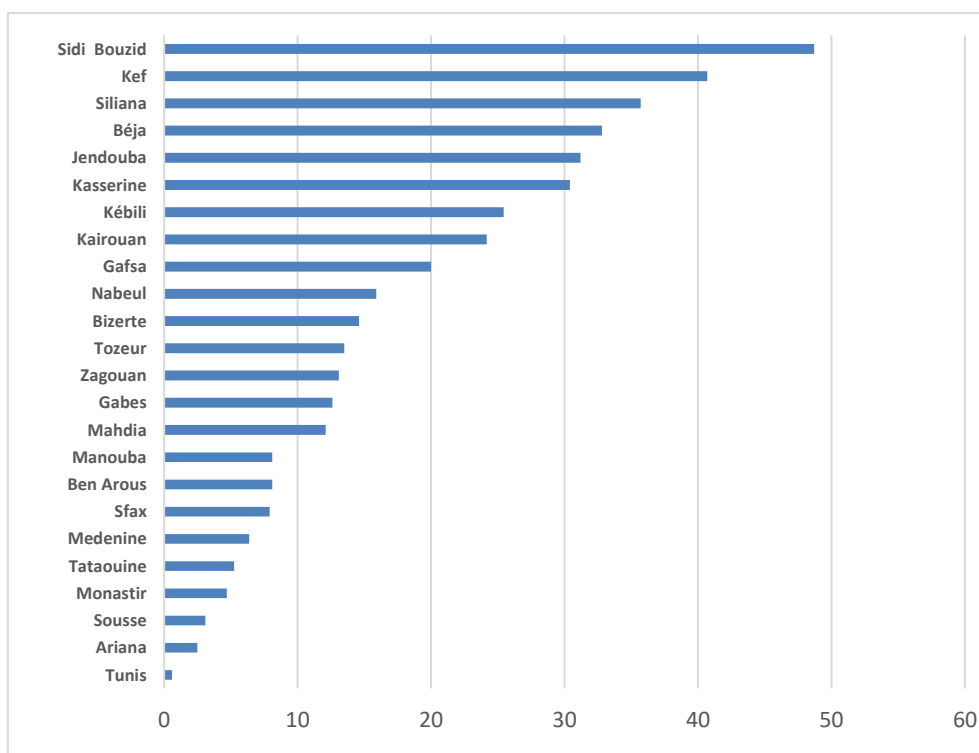


Source: INS (<http://dataportal.ins.tn/fr/DataAnalysis?Zf34IOvxKE6mOZOCcmzQ>).

Au niveau des régions, nous n'avons pas pu avoir la répartition de la valeur ajoutée agricole par gouvernorat. Toutefois, pour donner une idée sur l'importance du secteur dans l'économie de chaque région, nous avons pris comme indicateur la contribution à l'emploi. Ainsi, selon les données du RGPH-2014, le poids de l'économie agricole reste important dans les gouvernorats de l'intérieur comme le montre le graphique ci-dessous.

En effet, alors que les gouvernorats du littoral qui possèdent une économie diversifiée offrant des emplois dans différents secteurs, les gouvernorats de l'intérieur ont une économie faiblement diversifiée dont les emplois sont à majorité dans l'agriculture et les services, notamment les services non marchands offerts par l'administration, ou encore dans l'industrie non manufacturière, à savoir les bâtiments et travaux publics qui sont l'œuvre des pouvoirs publics.

Figure 6: Importance de la population active dans le secteur agricole par gouvernorat (%)



Source: INS, RGPH-2014.

III - Etat et évolution des différentes formes de financements de l'investissement agricole

Il est généralement admis que des investissements plus importants dans l'agriculture sont indispensables si l'on veut répondre aux besoins des générations présentes et futures en matière de sécurité alimentaire. Dans ce contexte, l'intérêt des décideurs pour les terres et l'agriculture n'a pas cessé de croître. Cependant, la diversité et les spécificités de l'agriculture, les tensions sociales et l'insécurité dans certaines zones représentent toujours des risques et des handicaps pour les investisseurs, ainsi que pour les bailleurs de fonds. Les investissements agricoles ne représentent que 7,5 pour cent des investissements dans l'ensemble de l'économie (GIZ, 2017). L'un des freins à la croissance du secteur agricole est l'accès au crédit. En effet, la proportion d'agriculteurs bénéficiant de prêts bancaires ne dépasse pas 7 pour cent (GIZ, 2017). Ceci est relatif à la complexité et aux contraintes qui caractérisent l'agriculture tunisienne:

- La petite taille des exploitations agricoles dont la superficie de la majorité ne dépasse pas les quelques hectares et qui se trouve le plus souvent dans une situation foncière ambiguë;
- L'âge avancé des agriculteurs avec un niveau d'instruction faible;
- Les conditions climatiques aléatoires notamment dans les régions du centre et du sud du pays qui font que l'agriculture pluviale soit exposée à des risques de déficit hydrique et de sécheresses régulières qui se traduisent par un taux de risque élevée auprès des banquiers en tant que source de financement surtout avec l'absence de l'assurance à la sécheresse;
- La faible technicité des agriculteurs ne leur facilite pas l'adoption des nouvelles technologies lorsqu'il s'agit de moderniser leur agriculture;
- Le faible encadrement de proximité de la petite agriculture;
- L'insuffisance d'organisation des agriculteurs et des éleveurs ce qui constitue une contrainte principale au développement de la petite agriculture; et
- La faible visibilité du marché des produits agricoles représentant un handicap majeur pour l'exploitant agricole et un risque pour les bailleurs de fonds.

Afin de mieux diagnostiquer le système de financement de l'agriculture tunisienne, une description générale des différentes formes d'investissements et de financements a été réalisée dans le but d'identifier les opportunités existantes ou de les améliorer pour les jeunes entrepreneurs. Cette description s'intéressera en premier lieu aux circuits formels de financement, puis de manière plus concise, aux autres sources de financement.

3.1 - Rappel des formes de financement de l'investissement agricole

Généralement, le financement du secteur agricole et le soutien des jeunes entrepreneurs et leur réintégration dans ce secteur a fait l'objet de trois principales étapes. En premier lieu, la création de la Banque Nationale Agricole (BNA) en 1959. Dès sa création, la BNA s'est positionnée comme l'élément central du dispositif de développement économique équilibré et harmonieux du pays dans lequel le secteur agricole devait jouer un rôle important.

En deuxième lieu, la création de la Banque Tunisienne de Solidarité (BTS) en 1997, spécialisée dans le financement de petits projets par le biais du financement direct ou via les associations de micro-crédits (AMCs). Elle octroie ses crédits, sans exiger des garanties réelles ou personnelles, à un taux d'intérêt annuel de 5 pour cent, le plus faible du marché (BTS, 2019). Les bénéficiaires sont pour la plupart des jeunes qualifiés, diplômés de l'enseignement supérieur ou de la formation professionnelle ne disposant pas de moyens financiers ou de garanties. Durant le premier trimestre de 2019, 45 pour cent des crédits octroyés sont pour les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur dont 81 pour cent sont de nouvelles créations sous la forme de petites entreprises. Or, le secteur agricole reste toujours le moins représenté avec seulement 1 pour cent des crédits octroyés (BTS, 2019).

Enfin, on note le développement de la microfinance qui est régie par la loi de 1999 et qui définit le microcrédit comme étant «tout crédit visant le soutien de l'acteur bénéficiaire à l'intégration économique et sociale». Il est accordé pour financer l'acquisition de petits matériels, d'intrants et de fonds de roulement nécessaires à la production. Ensuite, une nouvelle restructuration de la microfinance a été réalisée, suite à la promulgation du décret-loi de 2011 qui a autorisé aux sociétés anonymes financières l'octroi de microcrédits et a permis la création d'une autorité de contrôle indépendante pour assurer la supervision des institutions de microfinance (GIZ, 2017).

Tout au long de cette période, le financement de l'agriculture a fait l'objet de plusieurs expériences dont notamment: les crédits FOSDA (fond spécial pour le développement agricole) et FOSEP (fond spécial d'encouragement de la pêche), les crédits fonciers, les crédits supervisés, les crédits par les ONG, la microfinance, etc. (GIZ, 2017).

Crédit Foncier: ce type de crédit est destiné à faciliter l'acquisition des terrains agricoles par les jeunes agriculteurs ayant moins de 40 ans. En collaboration avec l'APIA, la BNA met à la disposition des jeunes un crédit à moyen ou à long terme pour l'acquisition d'une terre agricole en vue de réaliser un projet de développement et de mise en valeur. Jusqu'à la promulgation la nouvelle loi de l'investissement en 2017, le montant du prêt foncier est limité à 150 000 DT, la durée de remboursement est au maximum de 25 ans avec 5 années de grâce et un taux d'intérêt de 5 pour cent. Ces crédits fonciers ont connu une évolution importante en valeur durant les trois dernières années (Tableau 8).

Tableau 8: Evolution annuelle des crédits fonciers en valeur

Année	2015	2016	2017	2018
Prêts fonciers (M DT)	7,378	7,841	10,893	14,810
Taux de croissance (%)		6,25	38,92	35,96

Source: ONAGRI, 2019.

Cette variation semble être en relation avec l'amélioration des conditions du crédit introduite dans la nouvelle loi de l'investissement et qui prévoit:

- L'augmentation de la valeur du crédit de 150 à 250 000 DT (de 75 à 125 000 DT dans le cas d'achat auprès des ascendants);
- La prise en compte des travaux d'aménagement dans le montant du prêt à l'instar du forage et de l'électrification;
- Le taux d'intérêt qui passe à 3 pour cent au lieu de 5 pour cent;
- La période de grâce qui est de 7 ans au lieu de 5 ans;
- L'autofinancement requis est réparti comme suit: 5 pour cent pour le crédit relatif à l'acquisition du terrain et 10 pour cent pour les travaux d'aménagement.

Crédit FOSDA et FOSEP: depuis les années 1960, la Tunisie a pratiqué la politique des crédits budgétaires bonifiés pour apporter un appui au financement de l'Agriculture. Les fonds FOSDA et FOSEP, créés en 1963 et gérés par la BNA s'inscrivent dans ce cadre. Ces crédits sont accordés par les services du Ministère de l'Agriculture qui ont la responsabilité d'assurer le suivi technique. Cette expérience a abouti à des impayés importants du fait que l'octroi du crédit alloué ne tenait souvent pas compte de la capacité de remboursement du bénéficiaire, la priorité étant accordée beaucoup plus au développement agricole.

Crédit supervisé: le crédit supervisé a été instauré à partir de la fin des années 1970 pour soutenir le financement de l'activité agricole tout en étant supervisée depuis la mise en culture jusqu'à la récolte de la production. Ce crédit vise essentiellement la petite et la moyenne exploitation agricole ayant moins de 50 hectares. Il a été initié par le Fond International de Développement Agricole (FIDA) puis généralisé à tout le Nord du pays étant donné les résultats encourageants qu'il a enregistré au niveau des rendements des céréales. Toutefois, l'absence « d'assurance-sécheresse » avec ses conséquences sur les productions agricoles a fini par aggraver l'endettement des agriculteurs. La BNA, soucieuse d'optimiser le fonctionnement de ce type de crédit, a mis en place une ligne de crédit dite « Crédit supervisé bancaire » qui s'adresse aux clients ayant une ancienneté de deux ans avec les crédits supervisés budgétaires, ayant de plus montré une régularité dans le remboursement du crédit. Cette nouvelle forme de crédit a permis d'établir une relation directe entre l'agriculteur et la BNA avec un suivi technique assuré par les services techniques du Ministère de l'Agriculture (CRDA).

Financement par interfaçage / Chaîne de valeur: le financement par interfaçage est un modèle de financement dans le cadre d'une filière où le demandeur de crédit ne serait pas seul en confrontation directe avec le banquier comme c'est souvent le cas dans le système classique de crédit bancaire, mais agira plutôt avec l'appui d'une structure intermédiaire jouant le rôle de plateforme de transformation, conditionnement et/ou de service. Ce mode s'appuie le plus souvent sur l'intermédiation en incluant dans le système de financement entre le banquier et l'agriculteur une tierce entreprise (Plateforme agro-industrielle ou Société de service crédible) pour faire la jonction d'une certaine manière entre les deux parties et sécuriser autant que possible le système bancaire sur la bonne affectation du crédit alloué au petit entrepreneur.

Crédit par des ONG: l'implication des ONG pour l'octroi des micro-crédits et le développement communautaire a été aussi testée pour la première fois par le FIDA au niveau des projets de développement intégrés (Projet MELLEGUE, Projet de SIDI MHADEB) puis

généralisée par la suite au niveau d'autres projets. L'expérience a été bénéfique et a constitué une assise pour l'introduction des microcrédits par les Associations des Micro Crédits (AMC) à partir de 1999.

Le programme pilote de financement de la petite agriculture à caractère familial et social (PACFS): ce programme s'adresse à tout exploitant agricole dont le revenu est inférieur à 3500 DT par an, utilisant essentiellement une main d'œuvre familiale. Ce programme a couvert dix zones pilotes et a enregistré des résultats encourageants mais, malheureusement il a été suspendu à la fin de l'année 2010 tout de suite après l'avènement de la révolution.

Les institutions de microfinance: en plus du système de microfinance de la BTS, un réseau d'Institutions de microfinance indépendantes a été créé conformément au décret de 2011 et fonctionne avec des conditions de financement différentes (taux d'intérêt 1,5 pour cent par mois soit 18 pour cent par an), et une formation préalable des micro-entrepreneurs. Ces Institutions sont :

- *ENDA-Interarabe:* elle a démarré ses activités en 1993 puis s'est étendue à partir de 2001 avec la création de nombreuses agences dont 23 en milieu rural. Elle fût créée sur la base d'un agrément exceptionnel et a dû régulariser sa situation par la suite après la publication de la loi 2011 sur les Institutions de microfinance. Le taux d'intérêt appliqué par cette IMF est de 1,5 pour cent par mois.
- *TaysirMicrofinance:* cette IMF a été créée en mars 2013 en partenariat avec l'ONG Taysir Conseil pour offrir aux petits acteurs économiques une gamme de services financiers (par l'IMF) et non financiers (par l'ONG). Le public cible concerne à la fois les jeunes ayant moins de 35 ans mais aussi les femmes et les populations rurales dans les zones défavorisées. Son but est de toucher encore plus de population dans les zones défavorisées en créant aussi des Agences mobiles.
- *MicroCred:* cette institution a démarré ses activités en Tunisie en 2014 et prépare actuellement un plan d'action spécifique à la petite agriculture.
- *ZitounaTamkin:* c'est la première institution de microfinance islamique en Tunisie agréée par le Ministère des Finances depuis mai 2016. Elle s'est donnée pour mission de favoriser l'inclusion financière et économique des jeunes diplômés et des populations défavorisées dans les régions marginalisées de la Tunisie.
- *Advans Tunisie:* créée en 2005 avec le soutien de plusieurs institutions financières internationales spécialisées dans le développement (AFD, IFC, FMO, BEI, KfW, CDC) sous forme de société anonyme et dotée d'un capital social de 6,3 millions DT. Advans a pour mission de fournir un accès durable à des produits de crédit simples et adaptés aux entrepreneurs, commerçants, artisans et leurs familles, ainsi qu'aux micro, petites et moyennes entreprises tunisiennes.

3.2 - Description des modes de financement officiels par établissement

Le tableau suivant offre une description détaillée des principaux modes de financement octroyés par les principales banques tunisiennes (BNA, BIAT, ATTIJARI, et BTS) et les institutions de microfinance (ENDA tamweel, Taysir, et Advans).

Tableau 9: Description des formes de financement dans le secteur agricole

Type de crédits		Etablissement	Secteur	Montant Décaissé en MDT (Année)	Nombre de crédits (Nombre de Clients)
Crédit du compte courant	<ul style="list-style-type: none"> • Crédit par caisse • Crédit découvert 	BIAT	Tous les secteurs		
Crédit à court terme pour l'achat de semences, d'engrais	Microcrédit de 500 à 20 000 DT: <ul style="list-style-type: none"> • De 500 à 3 000 DT • De 3 001 à 8 000 DT • De 8 001 à 20 000 DT 	Taysir	Filière de recyclage Filière apicole Filière lait	13,7 (2016)	6 100 (4 600)
	Microcrédit de 200 à 40 000 DT: Secteur agricole: <ul style="list-style-type: none"> • De 200 à 5 000 DT; • De 6 000 à 20 000 DT; • De 200 à 20 000 DT 	Enda	Tous les secteurs	676, 4 (2017)	323 500 (330 000)
	Microcrédit de 500 à 20 000 DT: <ul style="list-style-type: none"> • De 500 à 2 000 DT • De 1 000 à 20 000 DT • De 500 à 20 000 DT destiné au secteur agricole 	Advans	Tous les secteurs	54 (2018)	(11 000)
	<ul style="list-style-type: none"> • Microcrédit de 300 à 5 000 DT 	BTS	Tous les secteurs		
	<ul style="list-style-type: none"> • Crédit agricole: montant dépend de l'exploitation et des activités menées; temps de remboursement (maximum 1 an) • Crédit supervisé de campagne (culture saisonnière) 	BNA	S. agricole		
Crédit à court terme de capital circulant pour le financement de la récolte, des	<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à 60 000 DT: temps de remboursement sur un an + période de grâce jusqu'à 12 mois) 	BTS	Tous les secteurs	72,1 (2014)	4 313
	<ul style="list-style-type: none"> • Crédit de financement des stocks (M. Première, Consommable, Pdt Fini/semi finis); 	Attijari		1 656,1 (2017)	

ventes, du stockage, de l'export	<ul style="list-style-type: none"> • Crédit de campagne: (achat des produits agricoles en vue de leur distribution, transformation, conditionnement); • Avance sur marchandises: détention de stock de marchandises ou piscicole; • Crédits de cultures saisonnières. 				
	<ul style="list-style-type: none"> • Crédit agricole: montant dépend de l'exploitation et des activités menées; temps de remboursement (maximum 1 an). 	BNA	S. agricole		
	<ul style="list-style-type: none"> • Crédit supervisé de campagne (culture saisonnière) 	BNA	S. agricole (cultures saisonnières)		
	<ul style="list-style-type: none"> • Crédit avance sur marchandise; • Crédit de campagne; • Crédit financement de stock. 	BIAT	S. agricole		
Financement à moyen ou long terme pour des terres ou des machines	<ul style="list-style-type: none"> • Crédit acheteur: financer à moyen ou à long terme pour l'acquisition de biens d'équipement 	Attijari	Tous les secteurs	3 584,2 (2017)	
	<ul style="list-style-type: none"> • Crédit d'investissement: forage et puits de surface, infrastructure et bâtiment d'exploitation, équipement agricole, achat de terrain, achat de cheptel, plantation, équipement de pêche et barque, etc. 	BNA	S. agricole		
	<ul style="list-style-type: none"> • Crédits supervisés d'investissement 	BNA	S. agricole		
		BTS		14,7 (2014)	3 495
Financement du capital propre	<ul style="list-style-type: none"> • Agri-invest: Jusqu'à 70% de l'autofinancement (12 ans) + crédit (7 ans) • QFF MPJ-FR: FR jusqu'à 10 000DT + 50% du financement (3 ans) + période de grâce (3 mois) • QFF-TPE: BTS 70% du financement (7 ans) + période de grâce (12 mois) 	BTS	Tous les secteurs	112,3	11 339

	<ul style="list-style-type: none"> • Crédit Prof: jusqu'à 90% du financement (7 ans) + période de grâce (3 à 12 mois) 				
	<ul style="list-style-type: none"> • Attijari SICAR: renforce les fonds propres des entreprises et participe au capital des PME en création, en croissance ou matures (4 à 7 ans); • Crédit d'investissement à moyen terme. 	Attijari	Tous les secteurs		
Formes spéciales comme le leasing d'équipements	<ul style="list-style-type: none"> • Attijari leasing* 	Attijari	Tous les secteurs		
Financement de la chaîne de valeur	<ul style="list-style-type: none"> • Crédit tripartite: BNA + agro-industriel + agriculteurs • Crédit interface: BNA + agro-industriel + agriculteurs 	BNA	Filières agricoles: Céréales, Lait, Pêche, Betterave à sucre, Tomate industrielle, etc.		

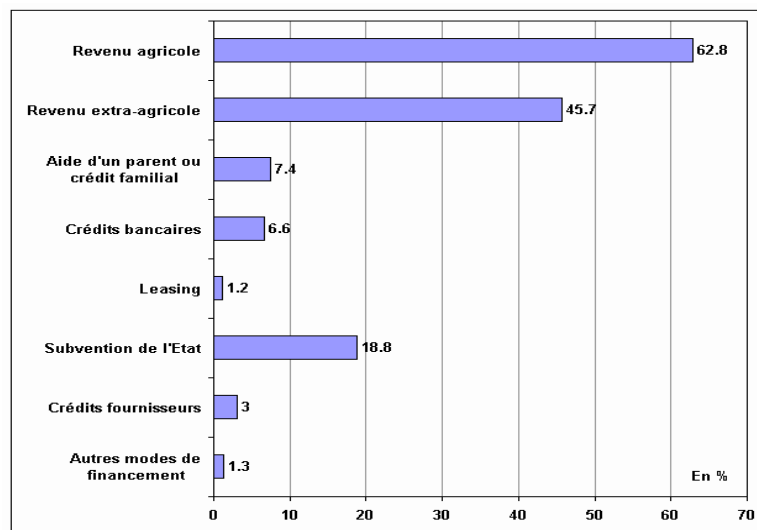
* Il existe plusieurs autres institutions qui offrent cette forme de financement d'équipements professionnels comme Tunisie Leasing, ATL leasing, MODERN leasing, etc.

3.3 - Les autres formes de financement de l'agriculture

A part les financements bancaires, il existe d'autres formes de financement dans le secteur agricole comme l'autofinancement, qu'il soit issu du revenu agricole ou extra agricole, les crédits fournisseurs ou des intermédiaires, l'avance sur la récolte, les aides des membres de la famille, les emprunts auprès des particuliers, les associations rotatives d'épargne, etc. Dans ce qui suit nous décrivons quelques exemples de ces modes de financement.

- **L'autofinancement:** selon l'enquête des structures des exploitations agricoles de 2004-2005, c'est la forme la plus importante de financement de l'investissement agricole. L'autofinancement peut provenir du revenu tiré d'une activité agricole du chef d'exploitation, de celui d'une activité en dehors du secteur agricole (42 pour cent des chefs d'exploitation sont pluriactifs) et enfin du revenu d'autres membres du ménage ou de la famille élargie.
- **Le crédit fournisseur:** c'est la forme d'avance sur récolte la plus développée notamment auprès des fournisseurs d'intrants pour la production agricole, même si son importance réelle reste inconnue. Cela permet le financement des intrants nécessaires à l'itinéraire technique: semences, engrais, produits de traitement, etc. Les crédits fournisseurs pour l'achat de matériel agricole peuvent avoir lieu sous la forme de traites à payer à échéance ou même de chèques avec des dates différées.
- **L'avance sur récolte** est pratiquée aussi par les intermédiaires pour certaines filières, notamment les agrumes et les dattes. Dans le cas des dattes par exemple, et afin de capter les producteurs dans un marché concurrentiel, la pratique de l'achat sur pieds se développe de plus en plus avec des engagements de part et d'autre dès le mois de juillet pour une récolte au mois d'octobre, voire novembre. En plus d'une avance sur le prix de la récolte, l'acheteur prend en charge les dépenses d'entretien (couverture des régimes, frais d'irrigation, etc.) jusqu'à la récolte.

Figure 7: Origine de l'investissement dans les exploitations agricoles



Source: Enquête sur les structures des exploitations agricoles 2004-2005.

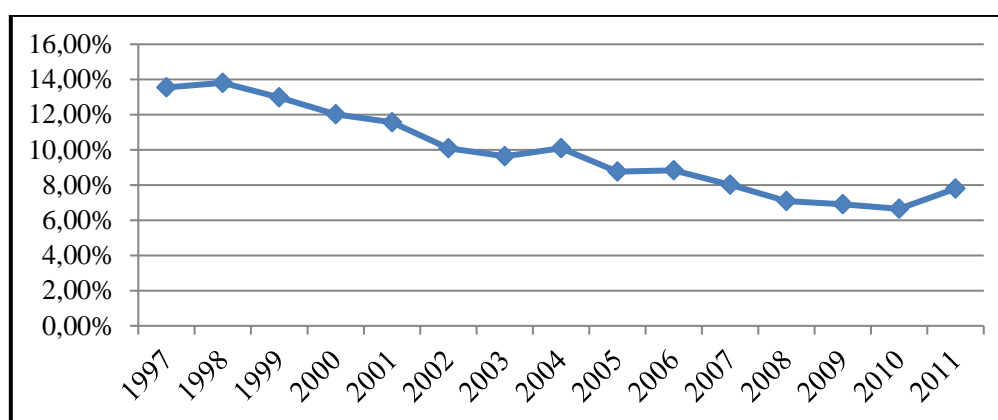
IV - L'investissement agricole en Tunisie

4.1 - Importance et évolution de l'investissement agricole en Tunisie

Les investissements dans le secteur agricole ont connu une nette régression depuis le milieu des années 1990, avec la fin de la mise en place du Programme d'ajustement structurel, et avec comme principe le désengagement de l'Etat qui devait se traduire par la baisse de l'investissement public, compensé par la montée en puissance de l'investissement privé.

Vingt ans après, le constat est sans appel, les investissements restent faibles et inférieurs à la contribution du secteur agricole à l'économie et la part des investissements privés plafonne à environ 50 pour cent.

Figure 8: Formation brute de capital fixe: part du secteur agricole en (%)



Source: MDCI, cité par l'ONAGRI, diverses publications.

Le tableau suivant donne une idée globale sur l'investissement dans le secteur agricole et son importance par rapport à l'investissement dans l'ensemble de l'économie tunisienne.

Tableau 10: Quelques données sur les investissements publics et privés (MDT aux prix courants)

Type d'investissement	2015	2016	2017
Investissements agricoles totaux	1 364,8	1 455,3	1 545,3
- Taux de croissance annuel (%)	8,9	6,6	6,2
- Part des investissements privés (%)	57,6	55,6	53,7
- Part des investissements agricoles dans les investissements globaux du pays	8,4	8,1	8,6
Investissements publics dont :	578,4	646,3	714,8
- Eaux (%)	37,7	43,6	37,4
- Forêts (%)	13,5	13,4	18
Investissements privés dont :	786,4	809	830,5
- Machinisme agricole (%)	23	22,9	22,6
- Eaux (%)	22,4	22,4	22,5
- Elevage (%)	17,5	17,4	17,3

Source: Indicateurs clés de l'Agriculture tunisienne, ONAGRI, édition 2018.

La lecture du tableau 10 montre la part prépondérante de l'investissement public dans la mobilisation des ressources hydrauliques (environ 40 pour cent) dont la finalité est souvent l'alimentation en eau potable des zones urbaines.

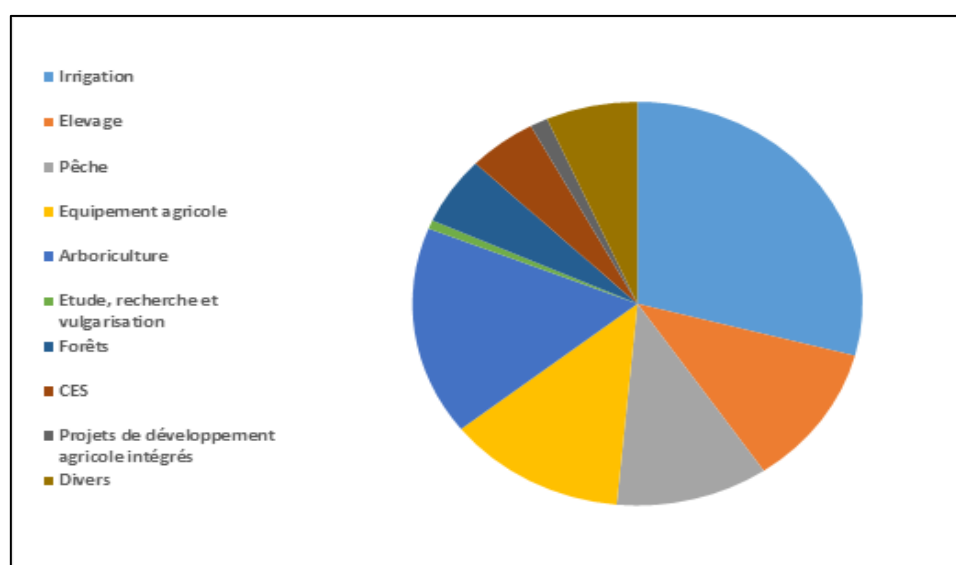
Quant à l'investissement privé, trois rubriques accaparent la part de lion: l'équipement en machinisme agricole, l'irrigation et l'élevage.

Tableau 11: Détail des investissements dans le secteur agricole par rubrique (2015-2017) en MDT

Année	MDT			en %		
	2015	2016	2017	2015	2016	2017
Irrigation	323,34	339,4	426,09	26,3	26,9	29,1
Elevage	161,82	161,64	166,29	13,2	12,8	11,4
Pêche	104,89	112,97	160,2	8,5	9,0	11,0
Equipement agricole	192,28	187,88	188	15,6	14,9	12,9
Arboriculture	100,51	102,74	244,66	8,2	8,2	16,7
Etude, recherche et vulgarisation	13,83	14,39	10,19	1,1	1,1	0,7
Forêts	83,84	93,62	79,6	6,8	7,4	5,4
CES	74,6	76,3	72,02	6,1	6,1	4,9
Programme régional de développement	35	41,2	0	2,8	3,3	0,0
Projets de développement agricole intégrés	18,95	19	18,66	1,5	1,5	1,3
Divers	120,96	110,58	96,26	9,8	8,8	6,6
Total investissement agricole	1 230,03	1 259,72	1 461,97	100	100	100
Investissement total tous secteurs	16 195	18 059	18 063			
Part de l'agriculture en %				7,6	6,98	8,09

Source: Annuaire statistique agricole 2017.

Figure 9: Répartition des investissements dans le secteur agricole par sous-secteur pour 2017



Source: DGEDA, Annuaire des statistiques agricoles, année 2017.

Les investissements directs étrangers (IDE) sont peu importants dans le secteur agricole, même si l'on observe une croissance rapide en 2018 par rapport à 2017. En effet les volumes restent faibles et représentent moins de 0,5 pour cent de l'ensemble des IDE en 2015 et atteignent 2,8 pour cent en 2018.

Tableau 12: Evolution des IDE par secteur économique de 2015 à 2018 (en MDT)

Secteur	2015	2016	2017	2018	Evolution 2018/2017
Energie	970,3	796,4	810	910	12,3 %
Industrie	565,7	801,4	974,6	1 129,4	15,9 %
Services	421,7	281,7	321,3	626,1	94,9 %
Agriculture	9,3	21,94	25,6	76,47	199,0 %
Total IDE	1 967,0	1 901,3	2 131,5	2 742	28,6 %

Source: FIPA, cité par la presse.

4.2 - Evolution des investissements agro-alimentaires privés

Afin de bénéficier des avantages fiscaux et financiers selon la loi d'investissement, les investissements agroalimentaires privés devraient être approuvés par trois différentes institutions d'appui, à savoir:

- L'Agence de promotion des investissements agricoles (APIA) pour les projets agricoles, de pêche, d'aquaculture, ainsi que les projets de service et de première transformation dont le montant est supérieur à 60 000 DT;
- La Direction Générale du Financement des Investissements et des Organismes Professionnels (DGFIOF) pour les investissements agricoles inférieurs à 60 000 DT; et
- L'Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation (APII) pour les investissements en industrie agroalimentaire (sans composantes agricoles).

Dans l'objectif d'étudier l'évolution des investissements privés dans l'agriculture et le secteur agroalimentaire depuis 2011 et d'analyser leur répartition géographique, ainsi que leurs structures, les données seront présentées dans ce qui suit selon l'institution d'agrément à savoir l'APIA, la DGFIOF et enfin l'APII.

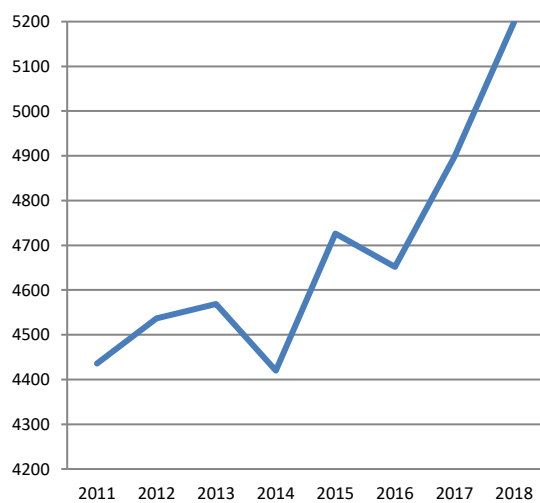
4.2.1 - Evolution des investissements approuvés par l'APIA (investissement > 60.000 DT)

4.2.1.1 - Evolution du nombre de projets déclarés et de la valeur des investissements approuvés par l'APIA

Comme détaillé dans les figures 10 et 11, le nombre total des investissements approuvés par l'APIA est en accroissement remarquable depuis la révolution (2011). Il en va de même pour les montants des investissements déclarés et approuvés. Un décalage est noté entre les valeurs des investissements déclarés et approuvés suite à la non-concrétisation de quelques investissements. Un pic remarquable des montants d'investissements déclarés a été enregistré en 2017, suite à la réforme de la loi de l'investissement, contre une baisse des montants des investissements approuvés. Ces derniers ne représentent que 37 pour cent des déclarations. En

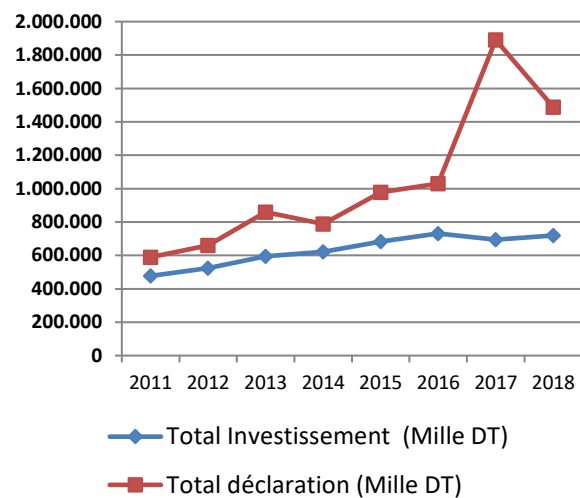
effet, l'entrée en vigueur de cette loi a entraîné un retard dans la mise en place des procédures et leur diffusion pour les différents intervenants, ce qui a entraîné une baisse des investissements. Cependant, une reprise est notée en 2018. Le montant de l'investissement par projet a aussi diminué après la mise en œuvre de la nouvelle loi (ONAGRI, 2019).

Figure 10: Evolution du nombre total de projets approuvés par l'APIA (2011-2018)



Source: APIA.

Figure 11: Comparaison des déclarations d'investissement aux investissements approuvés



Source: APIA.

4.2.1.2 - Indicateurs d'investissements agricoles par gouvernorat

L'annexe 1 présente un diagnostic, en termes de moyenne, des indicateurs d'investissement sur la période 2011-2018. Il en ressort que les gouvernorats de Kasserine, Sidi Bouzid, Nabeul, Gafsa et Kef occupent les premières places en termes de *nombre de projets* annuels moyens approuvés par l'APIA.

En contrepartie, les *valeurs moyennes annuelles des projets par gouvernorat* (en mille dinars) mettent en lumière sur l'importance des investissements à Kairouan (9,9 pour cent du total des investissements), Sidi Bouzid (7,6 pour cent), Mahdia (6,8 pour cent), Kasserine (6,8 pour cent) et Sfax (6,5 pour cent).

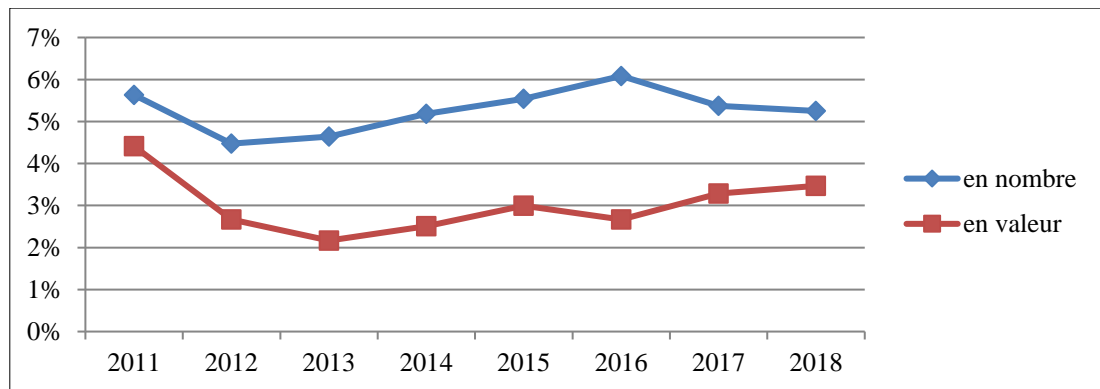
Les montants des *investissements moyens par projet* varient largement d'une année à l'autre et d'un gouvernorat à l'autre. En moyenne, les gouvernorats de Sousse, La Manouba, Monastir, Mahdia et Béja ont les valeurs les plus importantes (226 à 310 mille dinars/projet), alors que

les gouvernorats de Siliana, Kasserine et Le Kef ont des projets avec les valeurs moyennes les plus faibles (59 à 74 mille dinars/projet).

4.2.1.3 - Contribution de la femme dans l'investissement agricole et agroalimentaire

La contribution de la femme aux investissements est très faible et ne dépasse pas les 6 pour cent en nombre et en valeur (figure 12).

Figure 12: Evolution de la contribution de la femme dans l'investissement agroalimentaire approuvé par l'APIA (en %)



Source: APIA, 2019.

Sur un total de 37 437 projets agroalimentaires approuvés par l'APIA entre 2011 et 2018, uniquement 1 883 sont portés par des promotrices femmes (soit 5 pour cent environ). Ces projets agroalimentaires lancés par des femmes sont localisés essentiellement dans les gouvernorats de Sidi Bouzid (14 pour cent des promotrices), de Kasserine (11,4 pour cent du total des promotrices), Gafsa et Nabeul avec respectivement 8,4 et 9 pour cent des projets ([annexe 2](#)).

4.2.1.4 - Les investissements agricoles par tranche d'âge

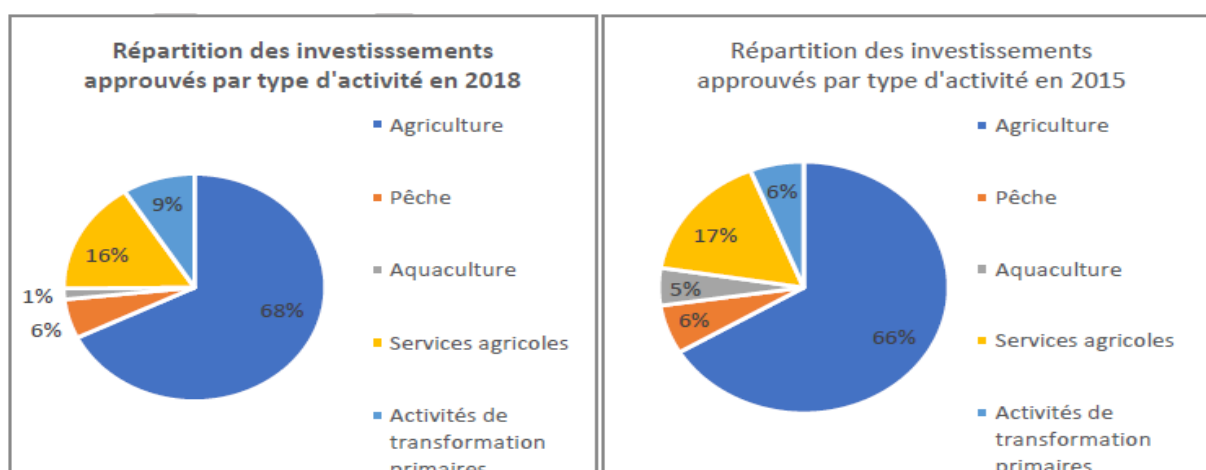
La dominance des projets lancés par des promoteurs âgés de plus que 40 ans est remarquable. Sur le total des investissements approuvés par l'APIA entre 2011 et 2018, 72,2 pour cent des projets sont détenus par des promoteurs âgés de plus que 40 ans, 19,8 pour cent sont lancés par des jeunes de 30 à 40 ans et uniquement 8 pour cent des projets sont initiés par des jeunes de moins de 30 ans.

Tunis, Kebelli, Monastir, Gabès, Gafsa et Sousse sont les principaux gouvernorats qui hébergent les projets de jeunes promoteurs âgés de moins de 40 ans ([annexe 3](#)).

4.2.1.5 - Evolution de la répartition des investissements par type d'activité

L'activité production agricole domine les investissements orientés vers le secteur agricole avec 66 pour cent en 2015 et 68 pour cent en 2018. Les services agricoles occupent 16 à 17 pour cent du total des investissements approuvés par l'APIA. Les activités de premières transformations intégrées à des projets agricoles détiennent 9 pour cent des investissements approuvés par l'APIA, sachant que les investissements en industrie agroalimentaire peuvent obtenir les avantages financiers via l'APII.

Figure 13: Répartition des investissements approuvés par l'APIA par type d'activité en 2015 et 2018



Source: ONAGRI, 2019.

En 2018, une hausse du volume des investissements alloués à l'agriculture, aux services agricoles et à la transformation primaire intégrée est notée au détriment des investissements alloués à l'aquaculture et à la pêche.

4.2.1.6 - Evolution de l'investissement par composante

En 2018, 64 pour cent du montant total des investissements approuvés par l'APIA sont destinés aux équipements, 11 pour cent à l'aménagement, 11 pour cent aux constructions, 8 pour cent aux équipements roulants, 5 pour cent aux plantations et seulement 1 pour cent au bétail (ONAGRI, 2019).

Les investissements par type de composante ont enregistré une variation importante : une hausse du volume destiné aux équipements roulants et aux équipements et plantations contre une baisse importante du volume destiné à l'élevage et aux constructions.

4.2.1.7 - Evolution des investissements approuvés par l'APIA par source de financement

Une hausse du montant des primes est notée. Il passe de 13 pour cent du montant total en 2015 à 29 pour cent en 2018 au détriment de l'autofinancement dans le schéma de financement des investissements approuvés (tableau 13).

Tableau 13: Evolution de la structure du schéma de financement des investissements approuvés

	2015	2016	2017	2018
Prime (en %)	13	13	21	29
Crédits bancaires (en %)	11	9	13	19
Autofinancement (en %)	76	78	66	52
Total	100	100	100	100

Source: ONAGRI, 2019.

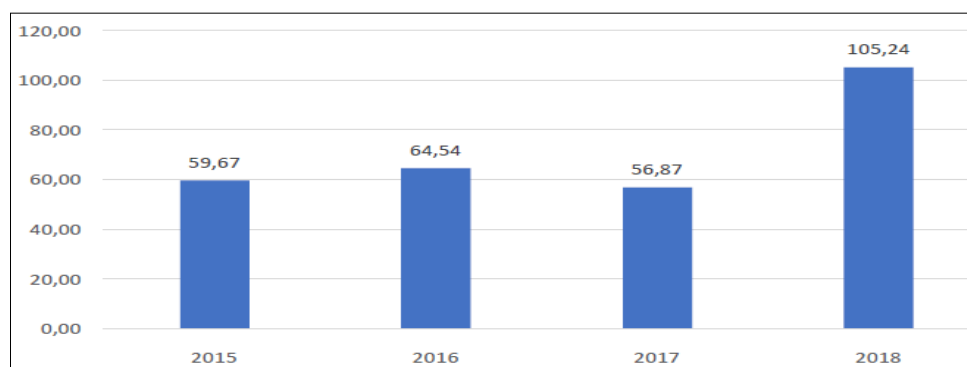
Malgré ce taux de croissance positif et important des primes dans le schéma de financement, on note une évolution considérable des crédits avec un taux de croissance de 56 pour cent entre 2017 et 2018.

4.2.2 - Les investissements approuvés par la DGFIOP (investissements < 60.000 DT)

4.2.2.1 - Evolution de l'investissement global approuvé par la DGFIOP

Le volume des investissements de la catégorie «A» approuvés par la DGFIOP et permettant aux promoteurs de bénéficier des financements FOSDA (fonds spécial de développement agricole) a évolué de 59,665 MDT en 2015 à 105,239 MDT en 2018. Le nombre des bénéficiaires des primes FOSDA a évolué de 12 053 en 2015 à 13 725 en 2018, le montant d'investissement est de 7 668 DT/bénéficiaire en moyenne en 2018.

Figure 14: Evolution des investissements approuvés par la DGFIOP (MDT)

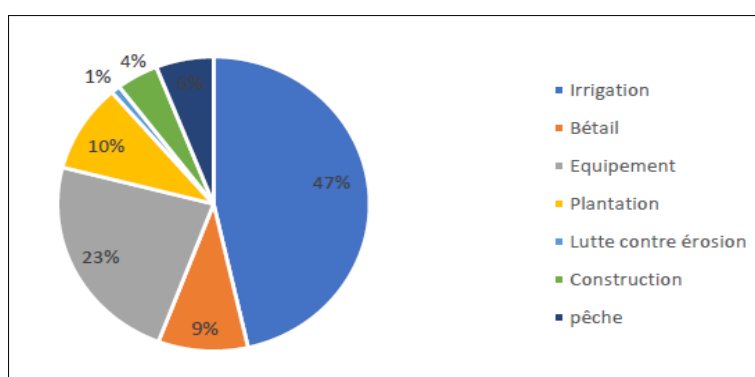


Source: ONAGRI, 2019.

4.2.2.2 - Evolution des investissements approuvés par la DGFIOP par composante

Les investissements approuvés par la DGFIOP sont essentiellement orientés à l'irrigation à hauteur de 47 pour cent du total en 2018. Les équipements accaparent 23 pour cent des investissements approuvés. Seulement 10 pour cent des investissements sont destinés aux plantations et 6 pour cent à la pêche.

Figure 15: Répartition des investissements approuvés par composante en 2018



Source: ONAGRI, 2019.

Une hausse remarquable du volume des investissements de toutes les activités a été enregistré en 2018 et particulièrement celles destinées à l'acquisition d'équipement, aux constructions et aux plantations, contre une baisse seulement pour la lutte contre l'érosion.

4.2.2.3 - Evolution des investissements par source de financement

La répartition par source de financement montre une hausse des primes FOSDA de 34 pour cent en 2015 à 41 pour cent en 2018, une baisse de l'autofinancement de 63 pour cent à 57 pour cent, alors que la part des crédits reste faible (1 à 3 pour cent).

Tableau 14: Evolution de la structure du schéma de financement des investissements approuvés

	2015	2016	2017	2018
Prime FOSDA (en %)	34	35	35	41
Crédits bancaires (en %)	3	1	2	2
Autofinancement (en %)	63	64	63	57
Total	100	100	100	100

Source: ONAGRI, 2019.

4.2.3 - Évolution des investissements dans l'industrie agroalimentaire approuvés par l'APII

Les projets industriels, dont l'industrie agroalimentaire, bénéficient d'avantages fiscaux et financiers gérés par l'APII selon la loi d'investissement. Ainsi les projets de transformation de produits agricoles n'ayant pas de composantes agricoles peuvent être approuvés par l'APII et non pas par l'APIA pour profiter de ces avantages.

4.2.3.1 - Poids socio-économique de l'industrie Agroalimentaire

En 2016, l'industrie agroalimentaire (IAA) contribue à hauteur de 3,7 pour cent au PIB, à hauteur de 19 pour cent à la valeur ajoutée du secteur et à 22 pour cent au montant des investissements industriels.

La production de l'industrie agroalimentaire dépasse les 10 milliards de dinars tunisiens en moyenne entre 2011 et 2016, elle a atteint les 12 745 millions de dinars en 2016. Elle dégage une valeur ajoutée de 2 260 million de dinars en 2016. En moyenne, la contribution de l'industrie agro-alimentaire dans le PIB ne dépasse pas les 2,92 pour cent.

Tableau 15: Evolution de la production et de la Valeur ajoutée de l'IAA tunisienne

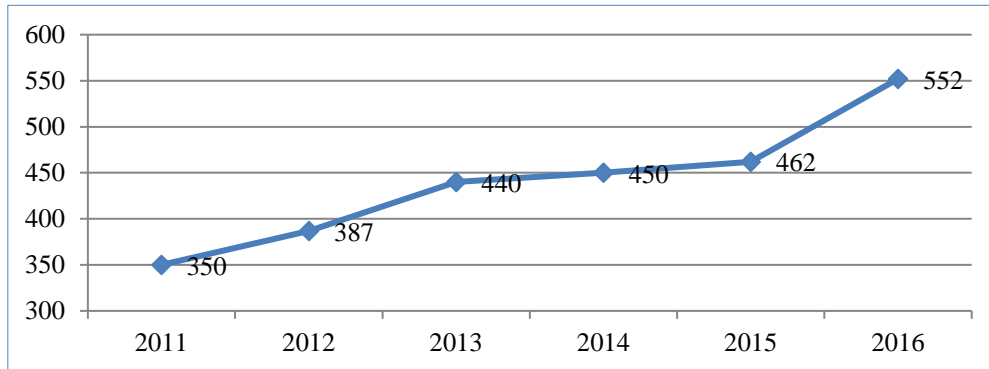
Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne 2011-2016
Production en million de DT	9 403	10 324	11 055	11 222	13 018	12 745	11 294,5
Valeur ajoutée	1 900	2 072	2 238	2 282	2 561	2 507	2 260
PIB	64 492,2	70 354,4	75 144,1	80 865,5	84 648,2	89 804,4	77 551,5
% VA dans PIB	2,95	2,95	2,98	2,82	3,03	2,79	2,92

Source: INS, 2017; Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation, 2018.

4.2.3.2 - Evolution des investissements en IAA approuvés par l'APII

Les investissements en IAA approuvés par l'APII (dont les industries du tabac) sont en croissance continue et ont atteint 552 million de dinars en 2016.

Figure 16: Evolution des investissements approuvés par l'APII (en million de DT)



Source: APII, 2018.

4.2.3.3 - Structure du tissu industriel agroalimentaire

Le secteur des industries agro-alimentaires compte 1 092 entreprises employant 10 personnes et plus, dont 213 totalement exportatrices, soit 20,3 pour cent du tissu industriel tunisien. Les activités d'industrie d'huiles et corps gras, d'industrie des céréales et dérivés et celle de l'entreposage frigorifique occupent plus de la moitié des entreprises industrielles agroalimentaires (annexe 4).

Ces entreprises occupent 76 476 personnes dont 17 781 relèvent des entreprises totalement exportatrices. Les industries des huiles, de l'entreposage frigorifique, des céréales, des boissons et du lait génèrent presque 70 pour cent des postes d'emploi (annexe 5).

En outre, 40 pour cent des entreprises agroalimentaires sont concentrées dans les gouvernorats de Sfax, de Nabeul, de Kairouan et de Ben Arous (annexe 6).

4.2.3.4 - Projets agroalimentaires industriels à promouvoir

Selon les résultats d'une étude réalisée par l'APII sur les secteurs porteurs et à potentiel (APII, 2018), une liste de projets industriels à promouvoir a été proposée, on en cite les projets agroalimentaires suivants:

- Entreprises agroalimentaires en mode biologique;
- Abattoirs privés;
- Unités de découpe de viande;
- Fromageries essentiellement dans le nord-ouest;
- Unités de production de lactosérum pour les chocolateries, les pâtisseries et les usines d'aliments de bétail (10 litres de lait = 1 kg de fromage = 9 litres de lactosérum = 600 gr de lactosérum séché);
- Unité de production et de conditionnement des semences de céréales;
- Unités de production de levure et des améliorants;

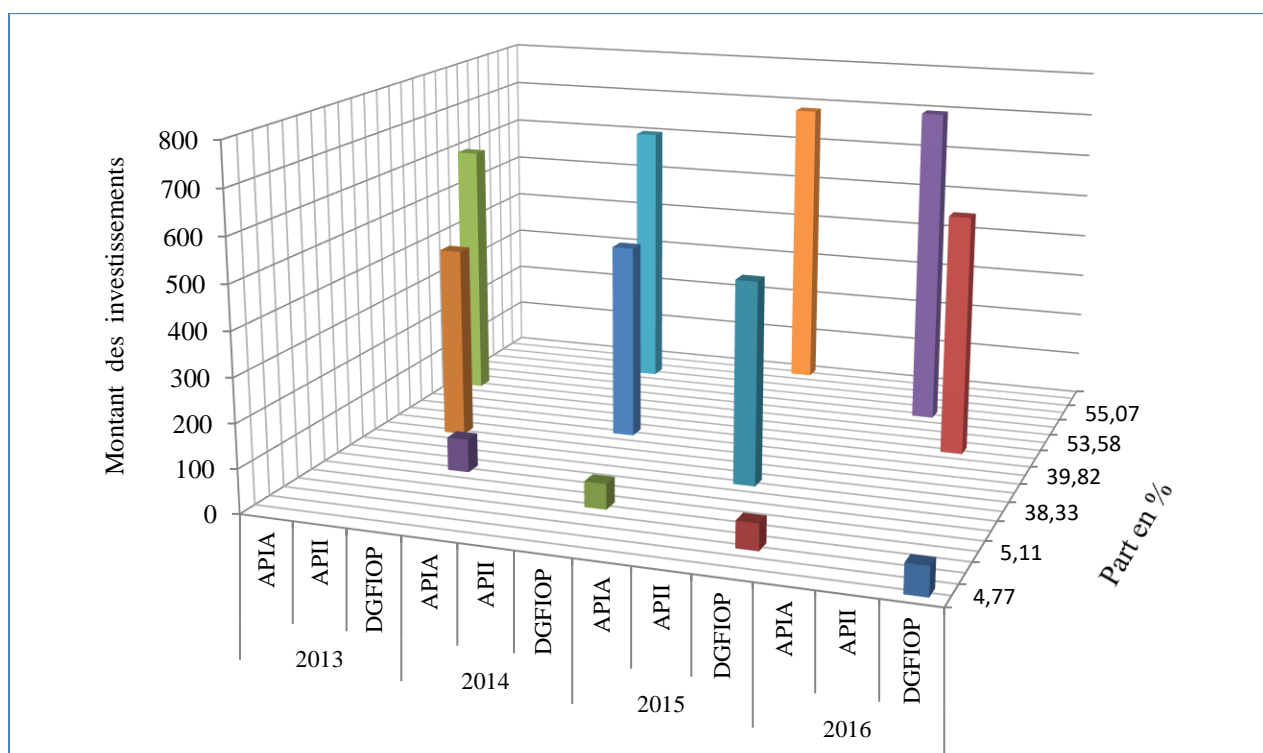
- Unités de production de pâtes fraîches.

4.3 - Synthèse de l'évolution des investissements agro-alimentaires globaux approuvés par l'APIA, la DGFIOP et l'APII

Les investissements privés globaux sont passés de 1 111 MDT en 2013 à 1 353 MDT en 2016. L'essentiel des investissements privés agricoles et une partie de projets d'industrie et de services agro-alimentaires (plus de 53 pour cent des investissements privés) sont approuvés par l'APIA afin de bénéficier des avantages financiers accordés aux promoteurs (tableau 16). Les investissements agricoles approuvés par la DGFIOP ne dépassent pas les 7 pour cent et leur part relative ne cesse de baisser, puisqu'il s'agit de projets dont le montant d'investissement ne dépasse pas les 60 mille DT. Les investissements en industrie agroalimentaire approuvés par l'APII continuent à augmenter en valeur et en part relative depuis 2013 en passant de 440 MDT (39,5 pour cent des investissements agro-alimentaires privés) à 552 MDT (40,8 pour cent des investissements). Ceci met en lumière les tentatives de valorisation des produits agricoles et le développement des filières agroalimentaires. La figure 16 présente un graphique croisé décrivant l'évolution des investissements agro-alimentaires privés en valeur, ainsi que leur part relative selon l'institution d'approbation depuis 2013.

Il importe aussi de noter que les primes accordées par l'Etat ont augmenté de 120,8 MDT à 254,3 MDT, soit une augmentation de la contribution de l'Etat dans le volume des investissements globaux de 15,1 pour cent en 2016 à 30,8 pour cent en 2018 (ONAGRI, 2019).

Figure 17: Evolution des investissements agro-alimentaires privés et de leur part relative selon l'institution d'approbation



Source: APII, 2018; ONAGRI, 2019; DGFIOP, 2019.

Tableau 16: Evolution des investissements globaux privés approuvés (MDT)

Investissements privés approuvés par	2013		2014		2015		2016	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
APIA	595,36	53,58	622,29	55,07	683,50	56,71	736,60	54,44
DGFIOP	75,90	6,83	57,76	5,11	59,67	4,95	64,54	4,77
APII	440,00	39,59	450,00	39,82	462,00	38,33	552,00	40,79
Total	1 111,26	100,00	1 130,05	100,00	1 205,17	100,00	1 353,14	100,00

Source: APII, 2018; ONAGRI, 2019; DGFIOP, 2019.

V - Description des principales filières agro-alimentaires et celles ayant un potentiel de développement

Le choix des filières agro-alimentaires, à présenter, a été fait sur la base de leur importance dans la formation de la valeur finale de la production agricole, mais aussi en termes d'importance économique au niveau de certaines régions.

Toutefois certaines filières émergentes ont été retenues, même si celles-ci ne présentent actuellement pas un poids économique important ni au niveau national, ni à celui de la région.

Ainsi comme le montrent le tableau ci-dessous et l'annexe 10, les principales filières agricoles et de pêche sont au nombre de quatre, comprenant l'arboriculture, les grandes cultures (céréales, fourrages et légumineuses...), l'élevage y compris l'aviculture, et les produits de la pêche. A eux seuls ces quatre groupes de produits totalisent environ 95 pour cent de la valeur ajoutée du secteur.

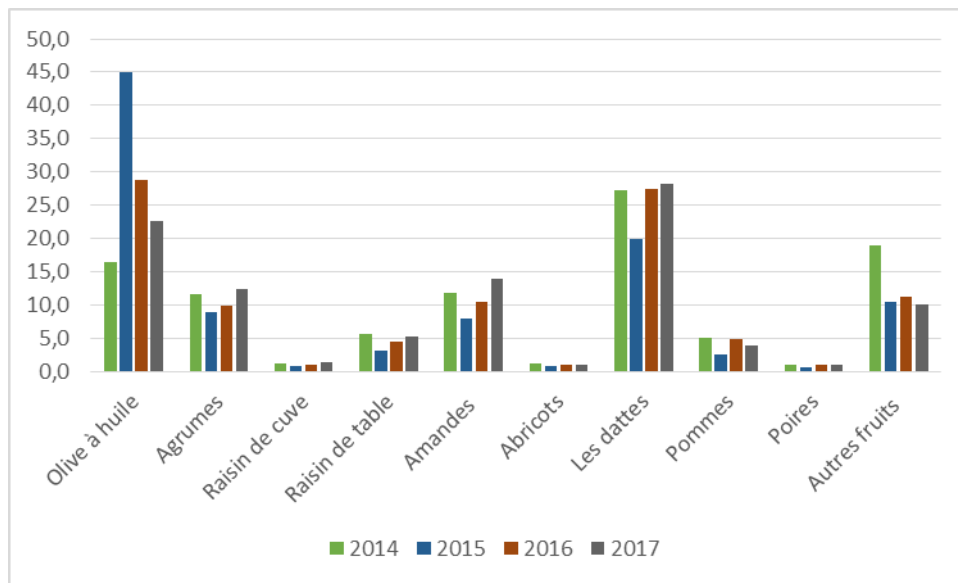
Tableau 17: Contribution des principales productions à la formation de la valeur ajoutée du secteur agricole (2015-2017)

Année	Arboriculture	Céréales	Fourrages	Elevage	Cultures maraichères	Légumineuses alimentaires	Produits de la pêche	Total
2015	31,6	6,2	3,8	31,7	14,9	0,6	6,2	95,0
2016	25,6	6,4	4,1	35,0	15,6	0,8	7,3	94,9
2017	23,0	7,6	4,8	32,7	18,2	0,8	8,1	95,3

Source: Annuaire statistique agricole, MARHP, 2017.

Pour plus de précision, nous avons désagrégé la production arboricole par production pour faire apparaître les plus importantes, notamment celles des olives à huile, des agrumes, des dattes, des amandes, etc. Il faut toutefois signaler que certaines productions qui n'apparaissent pas dans le graphique peuvent avoir une importance économique et patrimoniale de premier plan, tels que les grenades à Gabes ou de Testour (gouvernorat de Béjà), les abricots à Kairouan, ou encore les figes de Barbarie à Thala et de Zelfène dans le gouvernorat de Kasserine.

Figure 18: Composition de la valeur finale de la production arboricole (%)



Source: Annuaire statistique agricole, MARHP, 2017.

Dans les sections suivantes nous présentons donc succinctement douze filières avec une présentation harmonisée, sachant que des présentations plus détaillées ont été réalisées et sont disponibles pour avoir plus de détails.

L'élaboration des fiches s'est principalement appuyée sur la documentation disponible, sur l'avis d'experts des membres de l'équipe du LER et dans de rares cas d'experts ou d'acteurs de la filière en question.

5.1 - Description sommaire de la filière «Agrumes»

5.1.1 - Présentation de la filière

Les agrumes occupent une place importante dans l'économie agricole et rurale de la Tunisie et notamment de la région du Cap Bon.

De fait l'ensemble des activités liées à la filière agrumicole marque l'économie de la région et les paysages. Toutefois malgré l'extension des superficies au sein de la région du Cap Bon et en dehors de celle-ci et la diversification variétale, la place des agrumes connaît une certaine régression à la fois du fait de la diversification de l'ensemble de l'économie, mais surtout de fait de l'absence d'une stratégie claire de valorisation de la production et de la diversification des débouchés aussi bien en termes de produits qu'en termes de destination à l'exportation.

Cette situation est le résultat du manque d'organisation des producteurs, mais aussi des autres acteurs de la filière, de l'absence d'une dynamique d'action collective et du comportement oligopolistique de certains acteurs qui dominent la filière notamment au niveau de la collecte, de la distribution et de l'exportation (ENPARD, 2018).

5.1.2 - Les indicateurs de suivi de la filière

Indicateurs	Chiffres	Année	Sources
<ul style="list-style-type: none"> • Superficie totale des agrumes • Répartition régionale (%) <ul style="list-style-type: none"> - Nabeul - Ben Arous et Bizerte - Grand Tunis, Jendouba et Kairouan - Autres gouvernorats 	27 350 ha 77,8 5,1 4 1	2017	GIFRUIT
Superficie agrumes/superficie arboricole totale (%)	27 350 / 2 385 685 = 1,15	2017	GIFRUIT
Taille moyenne des exploitations en ha	1,9	2018	ENPARD
Nombre de producteurs Part par rapport au nombre total des exploitants (%)	12 000 12 000 / 51 7000 = 2,32	2018	idem
Production : <ul style="list-style-type: none"> • En volume (tonnes) 	360 000	2018	ONAGRI
Emplois <ul style="list-style-type: none"> • MO permanente en nombre • MO temporaire en millions de jours 	7 000 3	2018	ENPARD
Investissements dans le secteur agrumicole (MD)	?	-	-
<ul style="list-style-type: none"> • Valeur ajoutée du secteur agrumicole (MDT) • Part dans la valeur ajoutée agricole • (%) 	357 357/9 249 3,9	2017	DGEDA, février 2019
Contribution à l'effort d'exportation: <ul style="list-style-type: none"> • En volume (tonnes) • En valeur (MDT) • Part dans les exportations agricoles (%) • Pays de destination par ordre d'importance (%): <ul style="list-style-type: none"> ○ France ○ Autres pays européens 	20 292 52,04 1,39 85,9 14,1	2016 2017 2017	ONAGRI DGEDA, février 2019 ENPARD
Les acteurs de la filière <ul style="list-style-type: none"> • Producteurs: • Conditionneurs: • Commerçants: • Transformateurs (agro-alimentaire): • Exportateurs: 	12 000 ND ND 5 13	2017	GIFRUIT

Source: Elaboration des auteurs à partir de différentes sources citées dans la bibliographie.

5.1.3 - Appréciation de la filière

Quel est le potentiel d'augmenter la valeur ajoutée dans la filière ?

Face à l'augmentation des charges et à la stagnation des rendements, le revenu des producteurs n'est plus suffisant pour couvrir les coûts de production.

«La moyenne du rendement pour la Maltaise au niveau national étant de 18,5 tonnes/ha au cours de la période 2015-2017, le coût de production moyen peut donc être estimé à 0,720 DT par kilogramme, pour un prix de vente moyen par les agriculteurs de 0,590 DT/kg» (ENPARD, 2018).

Par ailleurs la domination de quelques acteurs au niveau de l'exportation du quota sur l'UE et la difficulté de conquérir de nouveaux marchés par de nouveaux acteurs font perdre à la filière des possibilités importantes de valorisation de la production. A cela s'ajoute la quasi absence d'unités de transformation.

Le label biologique pour l'exportation ou certains signes de qualité pourraient permettre une meilleure valorisation du produit à la fois sur le marché local et à l'export.

5.1.4 - Quels sont les types d'investissements nécessaires dans cette filière?

Deux principaux types d'investissements sont nécessaires:

- Renouvellement des vergers vieillissants (plus du tiers des arbres surtout dans la principale région de production à savoir le Cap Bon).
- Valorisation des productions agrumicoles, surtout lors des productions exceptionnelles (560 000 tonnes en 2017), à travers l'industrie agro-alimentaire (jus, confiture, etc.).

5.1.5 - Attractivité économique potentielle de la filière pour les jeunes

Bien que nous soyons devant une filière saturée, quelques segments peuvent constituer des opportunités économiques pour les jeunes tels que l'investissement dans une production avec des signes de qualité et de traçabilité des produits ainsi que l'orientation vers une labellisation biologique sans oublier l'industrie agro-alimentaire, avec de larges opportunités de transformation, notamment avec des labels de provenance et de qualité.

5.2 - Description sommaire de la filière «Arboriculture fruitière»

5.2.1 - Présentation de la filière

Riche d'une tradition arboricole ancestrale, d'un bon savoir-faire, d'espèces acclimatées et adaptées aux conditions climatiques, d'eaux abondantes dans les régions de production des fruits, etc., la Tunisie a su maintenir au fil des siècles la culture de plusieurs espèces arboricoles. Beaucoup de produits sont aujourd'hui directement associés à l'image du pays: les dattes DegletNour, les oranges Maltaises de Tunisie, les grenades, etc. Si l'on excepte les oliviers, les palmiers et les agrumes, le patrimoine arboricole est réparti sur plus de 640 000 ha, avec principalement les arbres fruitiers suivants: amandiers, pistachiers, abricotiers, grenadiers, raisins de cuve et de table, pêchers et pommiers-poiriers, figuiers et figues de Barbarie. Ce patrimoine est exploité par plus de 70 000 producteurs. Il connaît cependant trois problèmes majeurs: le vieillissement de certaines espèces d'arbres fruitiers, la diminution des superficies

du vignoble liée à des circonstances politico-religieuses de l'après révolution (la production du vin est passée de 300 000 hectolitres en 2008 à seulement 177 000 hectolitres en 2017) et enfin l'aggravation du problème de manque d'eau pour les cultures irriguées du fait de l'exacerbation de la concurrence entre les cultures, et entre celles-ci et les autres usages (industrie, tourisme et usage domestique). Cette situation est aggravée par la succession d'années de sécheresses, ce qui a poussé le Ministère de l'agriculture à mettre en place une stratégie d'affectation des ressources sous forme de quota par région). L'intervention de l'Etat pour résoudre ces problèmes, faible et tardive, n'a toujours pas donné les résultats escomptés. L'aggravation des épisodes de sécheresse menace à moyen et long termes ce patrimoine notamment celui conduit en sec dans les zones semi-arides.

5.2.2 - Les indicateurs de suivi de la filière

Indicateurs	Chiffres	Année	Sources
Superficies et répartition régionale (sans les oliviers, les palmiers dattiers et les orangers)	644 490 ha Nord: 87 810 ha Centre: 418 510 ha Sud: 138 170 ha	2017	DGEDA, février 2019
Superficie sans oliviers, palmiers et orangers/superficie totale (%)	644 490/ 2 385 685 = 27,015	2017	idem
Taille des exploitations (moyenne par exploitant) en ha	10,5	2017	idem
Nombre de producteurs Part dans le nombre total des exploitants (%)	61 327 61327/517 000 = 11,86	2017	idem
Production: • En volume (tonnes)	1 019 000 tonnes	2017	DGEDA, février 2019
Emplois (millions de jours de travail): • Directs (MO permanente) • Indirects (MO temporaire)	3,947 7,035	2017	idem
Investissements dans le secteur des fruits y compris les oliviers, les palmiers et les orangers (MDT)	244660	2017	idem
• Valeur ajoutée du secteur fruitier (MDT) • Part dans la valeur ajoutée agricole (%)	1056 1056/9249= 11,4	2017	idem
Contribution à l'effort d'exportation : • En volume (tonnes) • En valeur (Millions de dinars MD) • Part dans les exportations agricoles (%) • Pays de destination par ordre d'importance	30 063 77115 2,34 Lybie, Etats Unis, Qatar, France, Italie, Koweït, Russie, Arabie	2017	GIFRUIT 2018

	Saoudite, Norvège		
Les acteurs de la filière			
• Producteurs	61 327	2017	DGEDA, février 2019; GIFRUIT 2018; Ministère du commerce.
• Conditionneurs	ND		
• Commerçants	30 000		
• Transformateurs (industrie agro-alimentaire)	ND		
• Exportateurs	102		

Source: Elaboration des auteurs à partir de différentes sources citées dans la bibliographie.

5.2.3 - Appréciation de la filière

Quel est le potentiel d'augmenter la valeur ajoutée dans la filière?

Trois créneaux peuvent augmenter la valeur ajoutée des fruits tunisiens:

1. Le développement des cultures biologiques: De tous les fruits produits en Tunisie, et en dehors des oliviers et des palmiers dattiers, il n'existe que les agrumes qui sont exportés comme produit biologique. Plusieurs espèces exportables peuvent être conduites en culture biologique tels que le figuier, le murier, l'abricotier, l'amandier, etc.
2. La labellisation des produits de terroirs: A l'image des figues de «Djebba» qui sont parmi les rares fruits cultivés dans le pays qui soient protégés par une appellation d'origine contrôlée (AOC), la labellisation permet une meilleure valorisation des fruits à travers une plus grande présence dans les grandes surfaces des pays étrangers et au niveau national. Ainsi, la labellisation des grenades de Gabès, des pommes de Sbiba à Kasserine, des amandes de Sfax et tant d'autres fruits de terroirs peut améliorer la valeur ajoutée de cette filière.
3. La mise en bouteille des vins exportés: D'après le groupement interprofessionnel des fruits (GIFRUIT, 2018), les quantités de vins exportés en bouteille de 0,75 litre reste très faible (14 000 bouteilles en 2016) par rapport aux quantités de vins exportés en vrac (240 000 hectolitres en 2016). Un effort doit être fait dans ce domaine.

5.2.4 - Quels sont les types d'investissements nécessaires dans cette filière?

Le remplacement des arbres âgés, la promotion de la viticulture pour arrêter la chute observée depuis 2011 ainsi que la valorisation de certaines espèces (figuiers, abricotiers, grenadiers, etc.) par la transformation agro-alimentaire (confitures, séchages, etc.) ou encore par le recyclage des déchets basé sur l'approche de l'économie circulaire (compostage, fabrication d'aliments de bétails à partir des écarts de triage, etc.) constituent les trois voies possibles pour les investissements par les jeunes.

5.2.5 - Attractivité économique potentielle de la filière pour les jeunes

Les trois activités citées plus-haut peuvent ouvrir de nouveaux horizons économiques pour les PME et surtout pour les jeunes investisseurs.

La ligne de crédit FOSDA (Fonds Spécial pour le Développement Agricole) de la Banque Nationale Agricole (BNA) ainsi que «le pack agricole» et «le pack de création» d'ENDA Tamweel, peuvent constituer des leviers pour ces activités prometteuses pour les jeunes investisseurs.

5.3 - Description sommaire de la filière «Aviculture»

5.3.1 - Présentation de la filière

La filière avicole englobe essentiellement les viandes des volailles et les œufs. Le secteur avicole assure l'approvisionnement du pays en viandes à hauteur de 50 pour cent du total des viandes ainsi que la totalité des œufs de consommation.

La viande de volaille est composée essentiellement de poulet et de dinde. Les autres viandes de pintades, canards, oies, cailles et autruches ne représentent qu'une infime partie des viandes de volailles (moins de 10 pour cent). Au cours des cinq dernières années, la production nationale moyenne de poulet de chair a été de près de 130 mille tonnes contre près de 68 mille tonnes pour la production de dinde et 1 973 millions d'unités d'œufs.

La production de poulet de chair est concentrée au Nord alors que celle des œufs est plutôt localisée au Sud du pays. Concernant l'infrastructure de base, la Tunisie compte 6 827 bâtiments d'élevage répartis entre l'élevage de poulets de chair, de poules pondeuses et de dinde.

Après plusieurs décennies, l'évolution du secteur avicole a permis d'atteindre l'autosuffisance et de dégager selon les années des excédents. Egalement, une étape importante a été réalisée en matière de conduite des élevages, de contrôle des maladies aviaires et d'organisation de la profession. Toutefois, un intérêt particulier doit être porté à l'amélioration de la qualité, la préservation de l'environnement et l'encadrement de la profession.

5.3.2 - Les indicateurs de suivi de la filière

Indicateurs	Chiffres	Année	Sources
Répartition du nombre de bâtiments d'élevage:			
<ul style="list-style-type: none"> • Poulets de chair • Poules pondeuses • Dinde 	5 574 814 439	2004	DGSV cité par ONAGRI 2018
Production de viande de volaille/production totale de viande (%)	53	2019	GIPAC
Taille moyenne des éleveurs: en majorité des petits éleveurs ayant des capacités inférieures ou égales à:	5 000 sujets par rotation	2019	GIPAC
Nombre de producteurs:			
<ul style="list-style-type: none"> • Poulets de chair • Dinde de chair • Poules pondeuses • Autruches • Cailles 	4 107 258 360 8 12	2004	DGSV cité par ONAGRI 2018

Production (moyenne: 2006-2017): <ul style="list-style-type: none"> • Poulets de chair (mille tonnes) • Dinde (mille tonnes) • Œufs de consommation (millions d'unités) 	126,3 68,7 1 940	2017	GIPAC
Emplois totaux (permanents et temporaires):	15 000	2018	https://proalimentarius.com/article/lavicultur e-en-tunisie
• Investissements dans le secteur avicole	ND	-	-
<ul style="list-style-type: none"> • Valeur ajoutée de la filière avicole (MDT) • Part dans la valeur ajoutée de l'élevage (%) • Part dans la valeur ajoutée agricole (%) 	1 107 27 12	2017	DGEDA, février 2019
Contribution du secteur à l'effort d'exportation: <ul style="list-style-type: none"> • En valeur (MDT) • Part dans les exportations des produits de l'élevage (%) • Pays de destination par ordre d'importance: <ul style="list-style-type: none"> ○ Lybie (%) ○ Algérie (%) 	8 461 8,7 51 35	2017 2017	DGEDA, février 2019 GIPAC
Les acteurs de la filière: <ul style="list-style-type: none"> • Les producteurs: <ul style="list-style-type: none"> - Eleveurs - Couvoirs - Usines d'aliments - Abattoirs • Points de vente (commerçants, rôtisseries, supermarchés, etc.) • Les exportateurs 	4 745 58 + de 600 31 Quelques milliers 13	2004 2017	DGSV cité par ONAGRI 2018 GIPAC

Source : Elaboration des auteurs à partir de différentes sources citées dans la bibliographie.

5.3.3 - Appréciation de la filière

Quel est le potentiel d'augmenter la valeur ajoutée dans la filière?

Trois axes peuvent être développés pour améliorer la valeur ajoutée de la filière avicole:

- i. Amélioration de la qualité des produits avicoles par la normalisation des produits commercialisés qui devrait comporter des normes de salubrité (normes bactériologiques et organoleptiques) et des normes de fabrication et de classification (normes de découpe, de transformation des produits, de conditionnement et d'emballage).
- ii. Des efforts doivent être faits dans le domaine de la production de viande de poulet de chair certifié et label rouge qui a atteint en 2013 près de 124.000 tonnes, soit environ 63 pour cent des viandes avicoles.
- iii. Développement du segment du poulet congelé destiné surtout à l'exportation (la part des exportations des produits de volailles dans les exportations totales des produits de l'élevage reste très faible: 8,7 % pour cent seulement).

5.3.4 - Quels sont les types d'investissements nécessaires dans cette filière ?

Deux types d'investissements peuvent être mentionnés:

- De grands investissements pour la création d'entreprises agro-alimentaires spécialisées dans la production de poulets congelés.
- Des investissements moyens pour:
 - La création de PME spécialisées dans la gestion des déchets avicoles par la valorisation dans la fertilisation par compostage et/ou vermi-compostage, valorisation énergétique des fientes, valorisation dans l'alimentation animale par fermentation biologique, incinération, etc.); et
 - Extension des projets spécialisés dans la production du poulet de chair pour produire des poulets certifiés et label rouge.

5.3.5 – Attractivité économique potentielle de la filière pour les jeunes

Afin de parvenir à une conciliation entre l'environnement et l'aviculture (le secteur avicole est considéré comme un secteur polluant avec 720 000 tonnes de déchets par an), le développement et la généralisation de la gestion de toutes sortes de déchets (déchets d'élevage, d'abattoirs, etc.) constituent une opportunité pour les jeunes investisseurs.

5.4 - Description sommaire de la filière «Cultures maraîchères»

5.4.1 - Présentation de la filière

En Tunisie l'agriculture irriguée s'est développée pour subvenir aux besoins croissant en produits agricoles. En effet, le secteur des légumes occupe une superficie d'environ 147 000 ha (2017) sur une superficie totale irriguée de près de 456 000 ha. Les cultures maraîchères se répartissent sur près de 40 milles exploitations. La production globale moyenne est de l'ordre de 3,2 millions de tonnes par an durant les cinq dernières années (2013-2017), elle représente:

- 16 pour cent de la valeur de la production agricole; et
- 28 pour cent de la valeur de la production végétale.

Ce secteur se caractérise par les cultures hors saison (primeur et arrière-saison) qui constituent un des piliers de ce secteur et occupent une des premières places dans les exportations légumières.

Cependant, la durabilité de cette filière est menacée par l'augmentation de la rareté des ressources hydriques de qualité, la salinisation des sols et des nappes profondes en raison de la surexploitation et de l'irrégularité spatio-temporelle des pluies et récemment aux problèmes des changements climatiques. A cela s'ajoute : la sous-exploitation dans les périmètres publics irrigués (PPI), le manque de maîtrise technique accentuée par la quasi-disparition de la vulgarisation agricole, la cherté des intrants, la faible organisation des producteurs ce qui a laissé le champ libre aux intermédiaires pour contrôler la filière et s'accaparer une part importante de la valeur ajoutée.

5.4.2 - Les indicateurs de suivi de la filière

Indicateurs	Chiffres	Année	Sources
Superficies et répartition régionale: 3 gouvernorats renferment près de 44 % de la superficie: Nabeul (30 000 ha), Kairouan (22 000 ha) et Sidi Bouzid (21 000 ha)	147 000	2017	DGEDA, 2019
Superficie des cultures maraîchères/superficie irriguée totale (%)	147 000/456 000 32,2	2017	idem
Taille moyenne des exploitations en ha	3,8	2017	idem
Nombre de producteurs	38 573	2017	idem
<ul style="list-style-type: none"> • Production en tonnes (moyenne des 5 dernières années: 2013-2017) • Part des principales espèces dans la production (%): la tomate, le piment, la pomme de terre, la pastèque, le melon et l'oignon 	2 500 000 82	2017	GIL 2019
Emplois (journées de travail): <ul style="list-style-type: none"> • MO permanentes • MO temporaires 	1 797 300 3 001 200	2017	DGEDA, 2019
<ul style="list-style-type: none"> • Investissements dans le secteur des légumes 	?	-	-
<ul style="list-style-type: none"> • Valeur ajoutée du secteur des légumes (MDT) • Part dans la valeur ajoutée agricole (%) 	2281 24,66	2017	idem
Contribution des CM à l'effort d'exportation: <ul style="list-style-type: none"> • En valeur (mille de dinars) • Part dans les exportations agricoles (%) • Pays de destination par ordre d'importance: France (35 %), Pays-Bas (26 %) et Italie (14 %). 	180 000 4,77		Idem GIL, 2019
Les acteurs de la filière: <ul style="list-style-type: none"> • Les producteurs • Les intermédiaires • Les frigoristes-conditionneurs • Les transformateurs (industrie agro-alimentaire) • Les commerçants • Les exportateurs 	38 573 ND 51 Une centaine Quelques milliers 53	2017	DGEDA, 2019 GIL, 2019 GIL, 2019

Source: Elaboration des auteurs à partir de différentes sources citées dans la bibliographie.

5.4.3 - Appréciation de la filière

Quel est le potentiel d'augmenter la valeur ajoutée dans la filière?

Bien qu'il s'agisse d'une filière plus ou moins saturée, les potentiels de développement de sa valeur ajoutée ne manquent pas. En effet, la forte urbanisation qu'a connue la Tunisie ces dernières décennies, qui a eu comme conséquence un mode de vie plus rapide, a permis un développement important de la grande distribution (les grandes surfaces) et par voie de

conséquence a induit un changement des modes de consommation alimentaire chez les tunisiens par le recours aux denrées alimentaires en conserve (produits congelés, plats cuisinés, etc.).

Ainsi, le développement d'une industrie agro-alimentaire spécialisée dans les produits légumiers conservés constitue une voie possible pour augmenter la valeur ajoutée dans cette filière.

5.4.4 - Quels sont les types d'investissements nécessaires dans cette filière?

Il s'agit des investissements destinés à l'installation des PME agro-alimentaires spécialisées dans les plats cuisinés à base de légumes et les légumes conditionnés pour les marchés urbains (principalement les grandes surfaces).

5.4.5 - Quelle est l'attractivité économique potentielle de la filière pour les jeunes?

Le créneau de production des denrées alimentaires en conserve (plats cuisinés à base de légumes, légumes conditionnés, etc.) peut constituer une bonne opportunité pour les jeunes investisseurs.

5.5 - Description sommaire de la filière «Dattes»

5.5.1 - Présentation de la filière

Les dattes constituent à la fois une production importante au niveau national en termes de contribution à la valeur ajoutée agricole, au PIB et à l'exportation agricole et agroalimentaire. Mais la filière phœnicicole au-delà de sa contribution à l'économie nationale est la principale production des oasis tunisiennes et constitue ainsi la base de l'économie de toute une région du pays. Elle est de fait l'élément structurant de l'économie oasienne dont la diversification semble être en panne.

D'après l'ONAGRI, les oasis tunisiennes couvrent une superficie totale estimée à plus de 56 000 ha en 2016 et abritent environ 10 pour cent de la population tunisienne totale. Ces oasis se concentrent principalement dans quatre gouvernorats : Gabès, Gafsa, Kébili et Tozeur. Selon leur situation géographique, trois types d'oasis peuvent être distingués en Tunisie: les oasis littorales (17 pour cent), les oasis continentales (6 pour cent) et les oasis sahariennes (77 pour cent).

Les dattes «Deglet Nour», mis à part leur contribution significative dans les exportations des produits agricoles, sont aujourd'hui directement associées à l'image du pays.

5.5.2 - Les indicateurs de suivi de la filière

Indicateurs	Chiffres	Année	Sources
<ul style="list-style-type: none"> • Superficies en ha: • Répartition régionale: <ul style="list-style-type: none"> - Kébili - Tozeur - Gabès - Gafsa 	56 042 36 560 8 444 6 713 4 325	2016	ONAGRI
Superficie des oasis/superficie totale (%)	56 042/ 2 385 685 = 2,35	2017	DGEDA, février 2019
Taille des exploitations (moyenne par exploitant) en ha	1,02	2016	Enquête Oasis 2016 DGEDA
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de producteurs • Part dans le nombre total des exploitants (%) 	54 415 10,5	2016	idem
Production des dattes: <ul style="list-style-type: none"> • En volume (tonnes) <ul style="list-style-type: none"> ○ dont DegletNour 	305 000 241 000	2017	DGPDA 2018
Emplois (millions de jours de travail): <ul style="list-style-type: none"> • MO permanente (aides familiaux, Khammas et salariés) • MO temporaire 	2,76 0,327	2016	Enquête Oasis 2016 DGEDA
<ul style="list-style-type: none"> • Valeur ajoutée du secteur phœnicicole (MDT) • Part dans la valeur ajoutée agricole (%) 	811 8,77	2017 2017	DGEDA, février 2019 idem
Contribution des dattes à l'effort d'exportation: <ul style="list-style-type: none"> • En volume (tonnes) • En valeur (MDT) • Part dans les exportations agricoles (%) • Pays de destination par ordre d'importance (%), elles sont vendues dans plus de 57 pays les plus importants sont: <ul style="list-style-type: none"> ○ Maroc ○ Espagne ○ France ○ Italie ○ USA 	104,4 557,6 17 28 7,6 7,2 6,9 6,7	2017 2018	ONAGRI GIFRUIT 2019
Les acteurs de la filière <ul style="list-style-type: none"> • Producteurs: • Collecteurs/stockeurs: • Commerçants/détaillants: • Transformateurs (industrie agro-alimentaire): • Exportateurs : 	54 415 200 ND - 101		Enquête Oasis 2016 DGEDA ONAGRI FAO/MARHP 2015 GIFRUIT 2019

Source: Elaboration des auteurs à partir de différentes sources citées dans la bibliographie.

5.5.3 - Appréciation de la filière

Quel est le potentiel d'augmenter la valeur ajoutée dans la filière ?

La vente sur pied génère un manque-à-gagner estimé à 1 600 DT/ha, pour un prix de vente de 2,500 DT/kg, ou à 3600 DT/ha dans l'hypothèse d'un prix de vente au kg de 3,000 DT (FAO-MARHP, 2015).

Une meilleure valorisation des produits de qualité et sous-produits peut améliorer la rentabilité globale de la filière.

5.5.4 - Quels sont les types d'investissements nécessaires dans cette filière?

Les premiers investissements devraient être orientés vers la durabilité des systèmes de production oasisiens qui sont menacés par la dégradation des ressources en sol et en eau. Les investissements, surtout publics, devraient aussi s'orienter vers la formation d'une main d'œuvre qualifiée qui est de plus en plus rare.

En second lieu, les investissements devraient viser la qualité des produits afin d'améliorer le positionnement sur les marchés internationaux.

5.5.5 - Attractivité économique potentielle de la filière pour les jeunes

Même si les barrières d'entrée existent à certains niveaux de la filière (conditionnement, exportation, etc.) des opportunités existent pour certaines activités en marge de la filière dattes, tels que l'artisanat du bois de palmier, l'industrie du bois liquide ou encore la valorisation de certains sous-produits (économie circulaire).

5.6 - Description sommaire de la filière «Oléicole»

5.6.1 - Présentation de la filière

Production agricole phare largement tournée vers l'exportation, l'huile d'olive est un produit stratégique en Tunisie, quatrième producteur mondial derrière l'Espagne, l'Italie et la Grèce. La Tunisie est en effet le troisième exportateur d'huile d'olive après l'Italie et l'Espagne.

Les superficies oléicoles sont étendues sur 1,8 millions d'hectares qui comptabilisent 90 millions de pieds d'oliviers répartis sur tout le territoire tunisien, offrant une production qui couvre 8 pour cent de la production mondiale.

Cependant, alors que des efforts importants ont été entrepris pour développer les exportations et promouvoir des produits à plus forte valeur ajoutée, on constate que le niveau de la production d'olives, base de la filière, a été sérieusement négligé jusqu'à présent, hypothéquant la possibilité de développements qui pourraient assurer une plus grande prospérité de la filière oléicole en Tunisie.

La productivité moyenne de la production d'olives en Tunisie est faible, fluctuante et, de plus, en baisse (les rendements ont diminué de 0.4 pour cent par an en moyenne depuis 1990). En matière de rendement à l'hectare, la Tunisie se classe en dernière position parmi neuf pays producteurs de l'Union européenne (UE) et de la région Moyen Orient - Afrique du Nord (MENA).

5.6.2 - Les indicateurs de suivi de la filière

Indicateurs	Chiffres	Année	Sources
<ul style="list-style-type: none"> • Superficies (ha) • Répartition régionale: <ul style="list-style-type: none"> ○ Nord ○ Centre ○ Sud 	1 800 000 32 46 22	2018	ONH
Superficie oléicole/superficie arboricole (%)	79	2018	idem
Taille des exploitations en %:			
- < 5 ha	14,4	2015	FAO 2015
- 5 - 20 ha	39,8		
- 20 -50 ha	21,6		
- > 50 ha	24,2		
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de producteurs • Part du nombre total des exploitants (%) 	310 000 60	2018	ONH
Production en volume:			
• Olives (mille tonnes)	1617	2017/2018	DGEDA, 2018
• Huile d'olives (mille tonnes)	315		
Emplois: nombre de jours de travail en million	50	2017	COI
• Valeur ajoutée du secteur oléicole (MDT)	650	2017	DGEDA, février 2019
• Part dans la valeur ajoutée agricole (%)	7	2017	idem
Contribution à l'effort d'exportation:			
• En volume (tonnes), moyenne 2003-2016	134 000	2017	Idem
• En valeur (MDT)	986		
• Part dans les exportations agricoles (%)	32		
• Pays de destination par ordre d'importance (% des exportations):			
○ Italie	45	2015	FAO
○ Espagne	20		
○ USA	17		
○ France	8		
○ Autres pays	10		
Les acteurs de la filière			
• Producteurs:	310 000	2017	COI
• Huileries:	1750		
• Unités de raffinage:	15		
• Transformateurs (industrie agro-alimentaire):	40		
• Exportateurs:	200		

Source: Elaboration des auteurs à partir de différentes sources citées dans la bibliographie.

5.6.3 - Appréciation de la filière

Quel est le potentiel d'augmenter la valeur ajoutée dans la filière?

Développement du conditionnement et des signes de qualité (biologique, indications géographiques/ label d'origine, etc.) pour la mise en marché aussi bien à l'échelle nationale qu'à l'export.

5.6.4 - Quels sont les types d'investissements nécessaires dans cette filière?

- Développer la qualité de l'huile grâce à la modernisation des unités de trituration et l'exploitation des labels qualité (bio, indications géographiques);
- Inciter en première étape les exportateurs d'huile d'olive en vrac à embouteiller dans le pays de destination tout en développant entre-temps la production nationale de bouteilles pour le conditionnement de l'huile d'olive; et
- Exploiter le potentiel de commercialisation existant du marché national en développant les ventes de l'huile d'olive en bouteilles dans les GMS.

5.6.5 - Quelle est l'attractivité économique potentielle de la filière pour les jeunes?

- Filière attractive vu la demande sur le marché national et sur les marchés étrangers traditionnels et en croissance, notamment au niveau des maillons de trituration et de mise en bouteille.
- Un grand potentiel de développement du marché national, des marchés traditionnels à l'export et surtout de conquête de nouveaux marchés en croissance. En effet, les importations d'huile d'olive à l'échelle mondiale ont évolué de 517 mille tonnes en 2000 à 790 mille tonnes en 2016 (COI, 2018). Les importations de plusieurs pays en quantités et surtout en valeurs ont enregistré une hausse remarquable à l'instar du Mexique, de la Russie et de la Chine. Les importations en valeur des Etats Unis, de l'Arabie Saoudite, de la Suisse, du Brésil, du Canada et du Japon ont triplé durant la même période (annexe 7).

5.7 - Description sommaire de la filière «Ovin laitier»

5.7.1 - Présentation de la filière

Les petits ruminants, notamment les ovins, représentent une part importante des ressources animales en Tunisie. Ils sont représentés par plusieurs races ou populations autochtones devenues, à travers plusieurs générations, rustiques et parfaitement adaptées à leur environnement. Le cheptel ovin tunisien compte environ 3,8 millions d'Unités Femelles. Il est constitué principalement de trois races à viande: Barbarine (65 pour cent), Queue Fine de l'Ouest (32 pour cent) et noire de Thibar (2 pour cent). Bien qu'il occupe une place marginale dans la filière laitière, l'élevage ovin laitier représente une microfilière (dont les données sont rares et difficiles à vérifier) utilisant quasi-exclusivement la race sicilo-sarde, seule race ovine laitière spécialisée en Afrique du Nord.

Dans les années 1980, on comptait environ 200 000 brebis laitières, cet effectif a reculé à environ 16 000 en 2012. Depuis 1990, les effectifs de cette race ont fortement chuté (figure 1) en passant de 219 000 en 1990 à 8 500 Unités Femelles en 2005. Ce déclin revient essentiellement à la privatisation des fermes de l'État converties en Sociétés de Mise en Valeur

et de Développement Agricole (SMVDA), aux encouragements de l'État orientés vers l'élevage bovin laitier, à la production de fromages non différenciés du lait de vache pour plus de quantité. Toutefois, cet élevage a connu une relance depuis 2005 suite à la revalorisation du prix du lait, aux programmes d'amélioration du potentiel de production des brebis et à l'organisation des producteurs (création du Groupement de Développement Agricole des éleveurs des brebis Sicilo-Sarde, GDA-SS à Béjà).

Cette race est considérée comme ayant un intérêt socio-économique considérable, notamment en tant qu'outil de développement durable des zones rurales.

5.7.2 - Les indicateurs de suivi de la filière

Indicateurs	Chiffres	Année	Sources
<ul style="list-style-type: none"> • Répartition des exploitations de l'élevage sicilo-sarde: <ul style="list-style-type: none"> - Secteur organisé - Secteur privé <ul style="list-style-type: none"> ○ > à 100 brebis ○ < à 100 brebis • Répartition régionale: Bizerte et Béja (%): 	7 29 65 99	2007	Auréjac et al
Effectif total des brebis:	10 524 16 000	2007 2018	Auréjac et al Aloulou et al.
* Production de lait (litres)	540 900	2007	Auréjac et al
* Production de fromage (tonnes)	250	2018	Aloulou et al.
Nombre de producteurs:	101	2007	Auréjac et al
Emplois totaux (permanents et temporaires):	ND	-	-
<ul style="list-style-type: none"> • Investissements dans le secteur avicole 	ND	-	-
<ul style="list-style-type: none"> • Valeur ajoutée de la filière (MD) • Part dans la valeur ajoutée de l'élevage (%) • Part dans la valeur ajoutée agricole (%) 	ND	-	-
Contribution du secteur à l'effort d'exportation:	Filière non exportatrice	-	-
Les acteurs de la filière: <ul style="list-style-type: none"> • Les producteurs: • Unités de transformation <ul style="list-style-type: none"> - Transformation industrielle - Transformation artisanale • Centre de collecte de lait • Points de vente 	101 1 ND 2 ND	2007	Auréjac et al

Source: Elaboration des auteurs à partir de différentes sources citées dans la bibliographie.

5.7.3 - Appréciation de la filière

La filière présente un potentiel important d'amélioration de la valorisation des produits issus de l'élevage des brebis sicilo-sarde. Deux axes peuvent être développés pour améliorer la valeur ajoutée des produits:

- Une bonne caractérisation et une valorisation plus rationnelle des produits (AOC) peuvent assurer la pérennité de cette activité et dynamiser l'ensemble de la micro-filière;
- Organisation des campagnes de promotion des produits typiques et artisanaux à base de lait de brebis sicilo-sarde (ricotta et sicilien) qui sont à valeur ajoutée certaine mais ne sont pas connus de tous les consommateurs et aussi développer l'agrotourisme afin de renforcer cette micro-filière et de faire découvrir les produits typiques aux consommateurs tunisiens.

5.7.4 - Quels sont les types d'investissements nécessaires dans cette filière?

- Installation de centres de collecte de lait pour faciliter la commercialisation et la transformation des produits;
- Soutien des GDA-SS pour une meilleure organisation de cette micro-filière; et
- Soutien à la reconstitution optimale des troupeaux, à la création d'autres usines de transformation industrielle et à l'incitation à l'élevage et surtout l'élevage des jeunes, compte tenu de l'importance du revenu issue de la vente de la viande dans beaucoup de troupeaux laitiers.

5.7.5 - Quelle est l'attractivité économique potentielle de la filière pour les jeunes?

Filière attractive via la spécialisation en produits de terroirs et le développement de l'agrotourisme.

5.8 - Description sommaire de la filière «Pêche et aquaculture»

5.8.1 - Présentation de la filière

En Tunisie, la filière pêche et aquaculture constitue un secteur très important et stratégique non seulement pour l'économie nationale (valeur des exportations), mais aussi pour le développement de l'agriculture dans le pays. L'activité de la pêche est considérée comme l'un des piliers pour assurer la sécurité alimentaire nationale. La diversité et la richesse des écosystèmes aquatiques et le potentiel des ressources biologiques tunisiennes exploitables est alors très intéressant vu que les côtes tunisiennes s'étendent sur environ 1 300 km de long. Assez étroit et rocheux au nord, le plateau continental gagne en superficie à l'Est et surtout au Sud au niveau du golfe de Gabès, appelée aussi petite Syrte, où des profondeurs de 100 mètres se situent à plus d'une centaine de km au large des côtes.

Selon la Direction Générale de la Pêche et Aquaculture (DGPA, 2017), la production moyenne durant la décennie de 2008 à 2017 est de l'ordre de 113 891 tonnes (dont près de 16 000 tonnes de production issue de l'aquaculture). La majorité de la production (soit 70 pour cent) est assurée par quatre gouvernorats: Monastir, Mahdia, Sfax, et Médenine.

5.8.2 - Les indicateurs de suivi de la filière

Indicateurs	Chiffres	Année	Sources
<ul style="list-style-type: none"> • Appareil de production: <ul style="list-style-type: none"> - Ports de pêche - La flottille de pêche <ul style="list-style-type: none"> ▪ dont active • Principale région de production (%) <ul style="list-style-type: none"> - Monastir - Mahdia - Sfax - Médenine 	41 14 515 13 702 20 17,5 16,6 12,8	2017	DGPA
Description de la flottille active par type de pêche: <ul style="list-style-type: none"> - Barque côtière motorisée - Barque côtière non motorisée - Chalutiers - Barque poisson Bleu - Thoniers - Barque projet aquaculture - Barque pêche lagunaire 	5 570 7 079 418 381 28 61 195	2017	idem
Nombre de producteurs	51 261	2017	idem
Production: <ul style="list-style-type: none"> • Moyenne (2006-2016) en volume (tonnes) <ul style="list-style-type: none"> ○ dont production de l'aquaculture (tonnes) 	113 891 16 323	2017	Idem
Emplois <ul style="list-style-type: none"> • MO permanente en nombre • MO temporaire en millions de jours 	ND	-	-
Investissements dans le secteur (MDT)	86	2016	APIA
<ul style="list-style-type: none"> • Valeur ajoutée du secteur pêche et aquaculture (MDT) • Part dans la valeur ajoutée agricole (%) 	1 015 11	2017	DGEDA
Contribution à l'effort d'exportation: <ul style="list-style-type: none"> • En volume (tonnes) • En valeur (MDT) • Part dans les valeurs exportations agricoles (%) • Principaux pays de destination par ordre d'importance (%): <ul style="list-style-type: none"> - Italie - Espagne - Malte 	21 000 410 12,5 41 22 15	2017	DGPA
Les acteurs de la filière <ul style="list-style-type: none"> • Producteurs: <ul style="list-style-type: none"> - dont producteurs aquaculture • Conditionneurs (réfrigération et congélation) • Commerçants 	51 261 73 222 ND	2018	GIPP

• Transformateurs (conserves)	26		
• Exportateurs	119		

Source: Elaboration des auteurs à partir de différentes sources citées dans la bibliographie.

5.8.3 - Appréciation de la filière

Quel est le potentiel d'augmenter la valeur ajoutée dans la filière?

Plusieurs voies sont possibles:

- Valoriser les connaissances traditionnelles et savoirs empiriques sur la pêche;
- Développer l'aquaculture et la certification des produits aquacoles;
- Installer un programme de mise à niveau de la flottille de pêche et les moyens de transport ainsi que les infrastructures portuaires;
- Consolider la capacité de conservation et de réfrigération; et
- L'extension du réseau de commercialisation intérieur par l'augmentation des points de vente directe et encourager les circuits courts.

5.8.4 - Quels sont les types d'investissements nécessaires dans cette filière?

- Aménagement portuaires et renouvellement des flottilles;
- Développement d'avantage de la pêche des petits pélagiques;
- Installation des nouveaux projets aquacoles: diversification des espèces, engraissement du thon rouge et surtout la production des souches, etc.; et
- Installation d'unités de fabrication de farine et huiles de poisson pour l'aquaculture.

5.8.5 -Quelle est l'attractivité économique potentielle de la filière pour les jeunes?

Au niveau de la production: la pêche des petits pélagiques par chalut pélagique, pêche des espèces à hautes valeurs ajoutées comme les crustacés.

Au niveau de la transformation et la conservation: unités de fabrication d'aliments pour le secteur d'aquaculture (farine et huiles de poisson) ainsi que des unités de séchage des mollusques.

5.9 - Description sommaire de la filière «Produits forestiers non ligneux (PFNL)»

5.9.1 - Présentation de la filière

L'évaluation des bénéfices de la forêt tunisienne a montré l'importance économique des PFNL parmi lesquels les plantes aromatiques et médicinales (PAM). Les PAM spontanées exploitées en forêt tunisienne pour leur transformation en huiles essentielles sont principalement le romarin et le myrte.

Or, l'exploitation actuelle des nappes de romarin et de myrte montre certaines limites:

- L'écart important entre les superficies couvertes et exploitables;
- La sous-exploitation de certaines formations. Près du tiers de la superficie proposée à la vente ne trouve pas d'acquéreurs; et

- Le contrôle de la filière par les grandes entreprises, qui accaparent une grande part de la plus-value, a induit un désintérêt de la population locale pour la conservation de ces espèces utilisées pour d'autres usages, surtout le parcours.

Quant au secteur des PAM cultivées, il est caractérisé par des espèces destinées à la production de matière fraîche/séchée (marjolaine, basilic, camomille, etc.), des espèces destinées à l'extraction des huiles essentielles (rosier, géranium, eucalyptus, etc.) et des espèces condimentaires (coriandre, fenouil, carvi, etc.). Ce secteur évolue très lentement suite à l'absence d'une stratégie de développement de la filière d'où une superficie faible ne dépassant pas les 4 000 ha.

En guise de conclusion, nous pouvons dire que la filière PFNL est une filière émergente, mais son développement dépend de sa restructuration et de son organisation.

5.9.2 - Les indicateurs de suivi de la filière

Indicateurs	Chiffres	Année	Sources
Superficies et répartition régionale: - Superficie du romarin (ha): répartie sur Siliana, Kef, Jendouba, Béja, Kasserine, Kairouan et Zaghouane - Superficie du myrte (ha), répartie sur Bizerte, Béja et Jendouba	200 988 39 754	2015	BM, 2017 Développement de la chaîne de valeur pour l'emploi dans les régions défavorisées
Superficie du romarin et du myrte/superficie Totale (%)	240 742/346 000 = 70 %	2015	idem
Taille des périmètres des PAM spontanées (moyenne par adjudicataire: GDA, PME ou grandes entreprises) en ha: - Romarin - Myrte	1142 903	2018	REF Rapport annuel 2019
Taille des exploitations des PAM cultivées (4550 ha répartie sur 1000 producteurs)	4,55	2015	BM, op cit.
Nombre de producteurs des PAM spontanées: - GDA - PME et grandes entreprises - Nombre de producteurs des PAM cultivées	50 70 1000	2015 2018	BM, op citée REF Rapport annuel 2019
Production en tonnes: - Huiles essentielles - PAM frais et séchées - Condiments	400 10 000 4000	2015	BM, op citée
Emplois (journées de travail):	260 000	2016	DGEDA, 2019
• Investissements dans le secteur des PAM (MDT)	ND	-	-
• Valeur ajoutée du secteur des PAM (MDT) • Part dans la valeur ajoutée agricole (%)	2190 2 190/9 249 = 0,024	2018	REF Rapport annuel 2019

Contribution à l'effort d'exportation: <ul style="list-style-type: none"> • En valeur (MDT) 33 • Part dans les exportations agricoles (%) 1,2 • Pays de destination par ordre d'importance (%): <ul style="list-style-type: none"> ○ France 51 ○ Espagne 15 ○ Allemagne 13 ○ USA 11 		2015	BM, op citée
Les acteurs de la filière: <ul style="list-style-type: none"> • La gestion: l'administration forestière DGF et REF 2 • L'exploitation: <ul style="list-style-type: none"> - Les collecteurs Quelques centaines - Les intermédiaires « caporaux » Quelques dizaines • La transformation: <ul style="list-style-type: none"> - Distillation artisanale 50 - Distillation industrielle 30 • La commercialisation: <ul style="list-style-type: none"> - GDA et microentreprises 60 - Magasins spécialisés et pharmacies ND - Herboristes ND - Les exportateurs 20 		2015	BM, op citée

Source : *Elaboration des auteurs à partir de différentes sources citées dans la bibliographie*

5.9.3 - Appréciation de la filière

Quel est le potentiel d'augmenter la valeur ajoutée dans la filière?

A titre d'exemple, le kg d'huile de Romarin est vendu à 36 DT seulement (moyenne de 15 ans: 1999-2014) car cette huile est vendue en vrac et ne peut être vendue en officine en raison de l'absence de certification. Même le prix du myrte qui se vend à 115 DT/kg est loin du prix du marché mondial. Ainsi, et afin de répondre aux exigences des nouvelles réglementations mondiales (usage des PAM à des fins thérapeutiques, «GACP/GMP» et usage des PAM à des fins alimentaires, «sécurité sanitaire des aliments») et de donner une valeur ajoutée aux plantes aromatiques et médicinales, il y a lieu d'avoir recours aux signes officiels de qualité tels que l'appellation d'origine contrôlée (AOC) et l'Indication de Provenance (IP) qui sont régies par la loi n° 57 de 1999, ainsi que l'Ecolabel régi par la loi n° 1355 de 2007.

5.9.4 - Quels sont les types d'investissements nécessaires dans cette filière?

Au niveau des investissements, la filière PAM est affectée à deux niveaux:

- Au niveau du financement des investissements agricoles: faible accès aux crédits pour les fonds de roulement surtout pour les jeunes à faible assise financière;
- Au niveau du financement des investissements industriels: la proposition par les banques de produits financiers inadaptés aux besoins (crédit d'épargne, assurance, etc.) et incapables de stimuler surtout l'investissement des jeunes dirigeants des microentreprises et des PME.

Ainsi, il est devenu urgent de résoudre ces deux problèmes qui entravent le développement de la filière en adaptant les crédits bancaires et les aides de l'Etat aux vrais besoins des acteurs de la filière. Des investissements dans la labellisation des produits, l'emballage et le marketing sont nécessaires, de même dans la recherche-développement. D'autres investissements pour la constitution des fonds sociaux des SMSA et en fonds de roulement pour la collecte et surtout la transformation.

5.9.5 - Quelle est l'attractivité économique potentielle de la filière pour les jeunes?

La résolution du problème d'accès aux crédits pour le fond de roulement, l'adaptation des crédits aux besoins des acteurs locaux, ainsi que l'application de la décision du ministre de l'Agriculture du 27 janvier 2017 relatif à l'accord du droit d'exploitation gratuite des produits forestiers pour les habitants des forêts à condition de les structurer au sein de groupements de développement agricole pourraient encourager les jeunes à investir au niveau de la production des PAM et leur première transformation.

De plus, et dans le cadre de la valorisation économique d'un maillon de la chaîne (transformation des PAM), un autre créneau de production de compost ainsi que de fabrication d'aliments de bétails par le recyclage des déchets des PAM (basé sur l'économie circulaire), peut constituer une autre opportunité pour les jeunes investisseurs.

5.10 - Description sommaire de la filière «Viande rouge»

5.10.1 - Présentation de la filière

La filière des viandes rouges occupe une place importante dans l'économie agricole et agroalimentaire. Les viandes rouges proviennent principalement d'élevages bovins, ovins et caprins et d'une façon secondaire des élevages camelins et équins.

Entre 2010 et 2017, l'effectif des femelles a connu une baisse aussi bien pour le cheptel bovin que pour le cheptel ovin. En effet, l'effectif des vaches et de génisses a connu une chute annuelle de 2 pour cent depuis 2011 avec une baisse exceptionnelle de 4 pour cent entre 2016 et 2017. La baisse de l'effectif des bovins entraîne d'une part, l'augmentation des prix d'achat des animaux maigres destinés à l'engraissement et les prix d'achat des veaux laitiers âgés d'une semaine. D'autre part, elle accentue la pression sur le cheptel laitier pour la production de la viande (qui contribue déjà par 30 pour cent dans l'approvisionnement total) avec une faible longévité et donc un faible accroissement du nombre des femelles laitières.

5.10.2 - Les indicateurs de suivi de la filière

Indicateurs	Chiffres	Année	Sources
Répartition des effectifs selon les régions:			
• Nord			
- Ovins	38,06		
- Caprins	25,42		
- Bovins	66,08		
• Centre			
- Ovins	42,89	2017	OEP
- Caprins	28,42		
- Bovins	30,28		

<ul style="list-style-type: none"> • Sud - Ovins - Caprins - Bovins 	19,05 48,16 3,64		
Production de viande rouge (2006-2016) en tonnes	122 000	2016	DGPA
Taille moyenne des exploitations (<10 ha) en %:			
<ul style="list-style-type: none"> - Bovins - Ovins - Caprins 	73 70 66,7	2018	OEP
Nombre de producteurs:			
<ul style="list-style-type: none"> - Bovins - Ovins - Caprins 	112 100 273 900 141 100	2018	OEP
Emplois (millions de jours):			
<ul style="list-style-type: none"> - MO permanente - MO temporaire 	4 711 2 419	2017	DGEDA, février 2019
Investissements en millions de dinars	69,5	2015	ONAGRI
<ul style="list-style-type: none"> • Valeur ajoutée de la filière viandes rouge (MDT) • Part dans la valeur ajoutée de l'élevage (%) • Part dans la valeur ajoutée agricole (%) 	1 685 38 14	2017	DGEDA
Contribution du secteur à l'effort d'exportation	Néant	-	-
Les acteurs de la filière:			
<ul style="list-style-type: none"> - Les producteurs: - Marchés de bestiaux - Abattoirs - Sociétés de découpage - Bouchers 	527 100 148 158 10 8 500	2018	OEP

Source: Elaboration des auteurs à partir de différentes sources citées dans la bibliographie.

5.10.3 - Appréciation de la filière

Il existe un potentiel assez important d'augmenter la valeur ajoutée dans la filière:

- Amélioration génétique surtout des races Sicilo-sarde et Noir de Thibar; et
- Valorisation des produits de terroirs.

5.10.4 - Quels sont les types d'investissements nécessaires dans cette filière?

- Mise à niveau des marchés aux bestiaux et réhabilitation des abattoirs; et
- Mise en place d'un système de traçabilité.

5.19.5 - Attractivité économique potentielle de la filière pour les jeunes

- Pour l'élevage ovin, investir dans la mise en place de signe de qualité à l'instar de la noire de Thibar (Béjà), la race Barbarine à El Ouara Ben Gardane et à Tataouine, Barbarine de Ouadrane, etc.;

- Pour l'engraissement des veaux, investir dans l'engraissement des races à viandes ou mixtes; et
- Investir dans les unités de découpe de viande.

5.11 - Description sommaire de la filière «Céréale»

5.11.1 - Présentation de la filière

La filière céréalière en Tunisie représente une importance primordiale au niveau économique, politique et social du fait de la dimension de la sécurité alimentaire et de la forte dépendance de la Tunisie des importations. La céréaliculture est une activité fondamentale surtout au nord du pays. Selon l'Observatoire National de l'agriculture (ONAGRI) la superficie emblavée totale en 2018 est de l'ordre de 1 152 mille d'hectares (seulement 7 pour cent des superficies sont en régime irrigué), soit environ plus que 30 pour cent de la SAU. La majorité des superficies emblavées (72 pour cent) est au nord de la Tunisie. Les principales cultures sont le blé dur, l'orge et le blé tendre qui représentent respectivement 46, 45 et 7 pour cent des superficies emblavées.

Ce secteur est caractérisé par une diminution continue des superficies emblavées durant la dernière décennie, généralement attribuée principalement à la baisse de la superficie dédiée au blé dur. Cette situation a été traduite par une tendance à la baisse aussi de la production: la production totale en 2018 ne dépasse pas les 1 391 mille tonnes. En outre, les rendements des superficies cultivées en céréales sont fortement variables, ceci est lié à la pluviométrie. Depuis 2015, les rendements des principales cultures ont une tendance haussière pour atteindre en 2018 les 22,9 q/ha, 16,8 q/ha et 12,9 q/ha, respectivement pour le blé dur, le blé tendre et l'orge. Cependant, malgré cette augmentation, les rendements restent très faibles et très loin des rendements potentiels que soit en régime pluvial ou en irrigués. En 2013, les rendements tunisiens des superficies céréalières sont classés parmi les plus faibles au monde.

5.11.2 - Les indicateurs de suivi de la filière

Indicateurs	Chiffres	Année	Sources
<ul style="list-style-type: none"> • Superficies (ha) • Répartition régionale (%): <ul style="list-style-type: none"> - Nord - Centre - Sud • Principales cultures (%): <ul style="list-style-type: none"> - Blé dur - Blé tendre - Orge 	1 152 000 72 21 7 46 7 45	2018	ONAGRI, INS
Taille des exploitations en % : <ul style="list-style-type: none"> - < 10 ha - 10 - 50 ha - > 50 ha 	62,1 33,5 4,4	2016	OC 2015
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de producteurs • Part du nombre total des exploitants (%) 	250 000 50	2013	ONAGRI

Production totale en (tonnes):	1 391 000		
Production par espèce:		2018	ONAGRI, INS
• Blé dur (tonnes)	962 400		
• Blé tendre (tonnes)	113 000		
• Orge + Triticale (tonnes)	315 600		
Emplois: nombre de jours de travail en million/an	2,5	2013	ONAGRI
Investissements dans le secteur	NA	-	-
• Contribution au PIB	1,44	2018	Khaldi et Saaidia, FAO (2018)
• Part dans la valeur ajoutée agricole (%)	13	2018	
Balance commerciale:			
• Les importations en volume (tonnes)	2678 400	2018	OC
• Les importations en valeur (MDT)	574,5		
• Part dans les exportations agricoles (%)	0		
• Taux de dépendance	65,3	2018	ONAGRI
• Les acteurs de la filière			
- Producteurs	250 000	2016	OC
- Collecteurs	17		
- Points de collecte	200		
- Transformateurs de blé (semouleries et minoteries):	28 (22 actives)		
- Usines d'aliment de bétail (UAB)	130		
- Concessionnaires de l'orge:	3200		

Source: Elaboration des auteurs à partir de différentes sources citées dans la bibliographie.

5.11.3 - Appréciation de la filière

Quel est le potentiel d'augmenter la valeur ajoutée dans la filière?

Plusieurs voies sont possibles:

- La bonne maîtrise technologique et la qualité concurrentielle des produits de l'industrie céréalière;
- Minimiser les pertes à tous les niveaux de la filière, c'est un manque à gagner pour tous les opérateurs et contribue à l'amélioration de leurs revenus;
- Travailler sur les démarches collectives entre les agriculteurs (coopératives, association, etc.) afin de mutualiser les coûts; et
- Renouveler et renforcer les équipements agricoles.

5.11.4 - Quels sont les types d'investissements nécessaires dans cette filière?

- Investir dans un système de production équilibré, durable et à haute valeur ajoutée;
- Des encouragements pour le renouvellement des machines agricoles; et
- Investissement dans les périmètres irrigués.

5.11.5 - Quelle est l'attractivité économique potentielle de la filière pour les jeunes?

- Au niveau de la production l'attractivité est faible du fait du niveau faible de la rentabilité et du coût de production élevé surtout pour les petits agriculteurs;

- Au niveau de la première transformation il y a une certaine saturation ou bien une dominance significative de la part de quelques grandes minoteries-semouleries;
- Certains nouveaux créneaux de production des dérivés céréaliers à haute valeur ajoutée et qui prennent en considération les besoins et les préférences des consommateurs surtout au niveau de la boulangerie sont assez pertinentes.

5.12 - Description sommaire de la filière «bovin-lait»

5.12.1 - Présentation de la filière

La filière lait occupe une place importante dans le développement du secteur agricole et agroalimentaire de la Tunisie. Depuis la mise en œuvre de sa stratégie laitière, en 1994, visant la substitution aux importations, la production nationale de lait a considérablement progressé jusqu'à atteindre l'autosuffisance à la fin des années 1990 / début des années 2000.

Il s'agit d'une filière à fort effet d'entraînement, moteur de l'intensification de l'agriculture et du développement du secteur agro-alimentaire. La branche des industries du lait de boisson détient environ 75 pour cent de la capacité de l'industrie laitière du pays. Le cheptel bovin laitier se caractérise par la stabilisation de la taille du troupeau, mais avec une amélioration du ratio des races pures, à dominante laitière, sur le total des vaches présentes. Ce ratio est passé de 28 pour cent en 1990 à 60 pour cent en 2016. De ce fait la production a connu un accroissement assez rapide passant de 400 millions de litres au début des années 1990 à plus de 1 400 millions de litres en 2016.

Malgré cette nette évolution, le niveau de la production par vache présente reste faible. Il est estimé en moyenne à 5 000 litres par lactation et par vache présente pour les vaches de race pure, et à 1 200 litres pour les vaches croisées et 600 litres pour les vaches de races locales.

Du point de vue de la conduite des troupeaux, il existe des élevages intensifs basés sur une alimentation à base de fourrage vert et d'ensilage, avec un taux d'intégration de l'élevage à l'agriculture élevé. Ce type d'élevage regroupe 20 pour cent des élevages laitiers.

A côté, existe un élevage « hors sol » présent notamment dans le centre du pays (le Sahel de Sousse, Mahdia et Sfax, dans la région de Sidi Bouzid, voire dans les oasis littorales de la région de Gabes). Ce type d'élevage concerne 50 pour cent des élevages laitiers et 22 pour cent de tout l'élevage bovin.

5.12.2 - Les indicateurs de suivi de la filière

Indicateurs	Chiffres	Année	Sources
<ul style="list-style-type: none"> • Répartition des exploitations selon la superficie (%): <ul style="list-style-type: none"> - < à 20 ha - < à 5 ha • Répartition régionale du cheptel bovin (%): <ul style="list-style-type: none"> - Nord - Centre - Sud 	85 46 66 30 4	2016	OEP, 2016
<ul style="list-style-type: none"> • Effectif total des vaches (unité femelle) <ul style="list-style-type: none"> - dont race sélectionnée - dont race locale 	458 000 266 000 192 000	2016	DGEDA 2016
Production de lait (millions de litres)	1 424	2017	GIVLait, 2018
Nombre de producteurs	112 000	2004-2005	MARHP, 2006
Emplois totaux (permanents et temporaires)	ND	-	-
<ul style="list-style-type: none"> • Investissements dans le secteur lait 	ND	-	-
<ul style="list-style-type: none"> • Part dans la valeur ajoutée agricole (%) • Part dans la production animale (%) 	35 – 40 20	2016	ONAGRI
Contribution du secteur à l'effort d'exportation: <ul style="list-style-type: none"> • Evolution de la part des exportations du lait dans les exportations agricoles (%) • Quantité exportée (mille tonnes) • Valeur (MDT) 	2,7 28,2 72,8	2016	idem
Les acteurs de la filière: <ul style="list-style-type: none"> • Les producteurs • Unités de transformation • Centres de collecte de lait 	112 000 55 240	2016	OEP

Source: Elaboration des auteurs à partir de différentes sources citées dans la bibliographie.

5.12.3 - Appréciation de la filière

Quel est le potentiel d'augmenter la valeur ajoutée dans la filière?

Le travail sur la qualité, la diversification des produits, notamment la production de fromage constituent des créneaux porteurs.

5.12.4 - Quels sont les types d'investissements nécessaires dans cette filière?

- Développement des élevages intégrés; et
- Développement d'unités de transformation du lait (fromagerie, laiteries, crèmeries, etc.).

5.12.5 - Quelle est l'attractivité économique potentielle de la filière pour les jeunes?

- Au niveau de la production l'attractivité est faible du fait du niveau de la rentabilité;
- Au niveau de la première transformation il y a une certaine saturation, sauf dans certaines régions qui manquent d'unités de transformation; et
- Certains créneaux de production fromagère adossés à des circuits courts et des produits de qualité sont possibles.

VI - Choix de la zone cible et des filières à étudier

L'analyse faite tout au long du texte concernant les jeunes, leurs implications dans l'activité économique au sein du système agricole et agroalimentaire, ainsi que celle portant sur les principales filières nous a permis de dégager les éléments de contexte suivants:

Tout d'abord de point de vue régional, on retrouve la dichotomie du territoire national. D'un côté, les régions littorales, dont on peut citer Monastir, Sousse, Mahdia, Nabeul, Gabes, etc. ont des indicateurs de développement relativement corrects (*i.e.* la part des investissements totaux approuvés par l'APIA et la valeur moyenne des investissements agricoles) y compris pour les jeunes mais d'une manière atténuée (*i.e.* la part des investissements menés par les jeunes, taux de chômage des jeunes et des diplômés du supérieur ...), comme dans le cas des gouvernorats de Sfax et de Bizerte. Ces régions sont les territoires de filières assez matures et bien organisées dans lesquelles les barrières à l'entrée, comme les besoins en capitaux, la supériorité en termes d'image et de notoriété, la maîtrise des circuits de distribution, les stratégies de repréailles, des obstacles de «contestabilité» du marché ou de la concurrence potentielle sont assez élevées, ce qui rend l'accès des jeunes assez difficiles.

De l'autre côté, les indicateurs des régions de l'intérieur de la Tunisie, comme Siliana, Kasserine, Jendouba, le Kef, Tataouine, Gafsa, etc., classent celles-ci en queue de peloton de tous les points de vue et notamment en ce qui concerne les jeunes et les opportunités d'insertion dans la vie professionnelle et dans l'économie régionale.

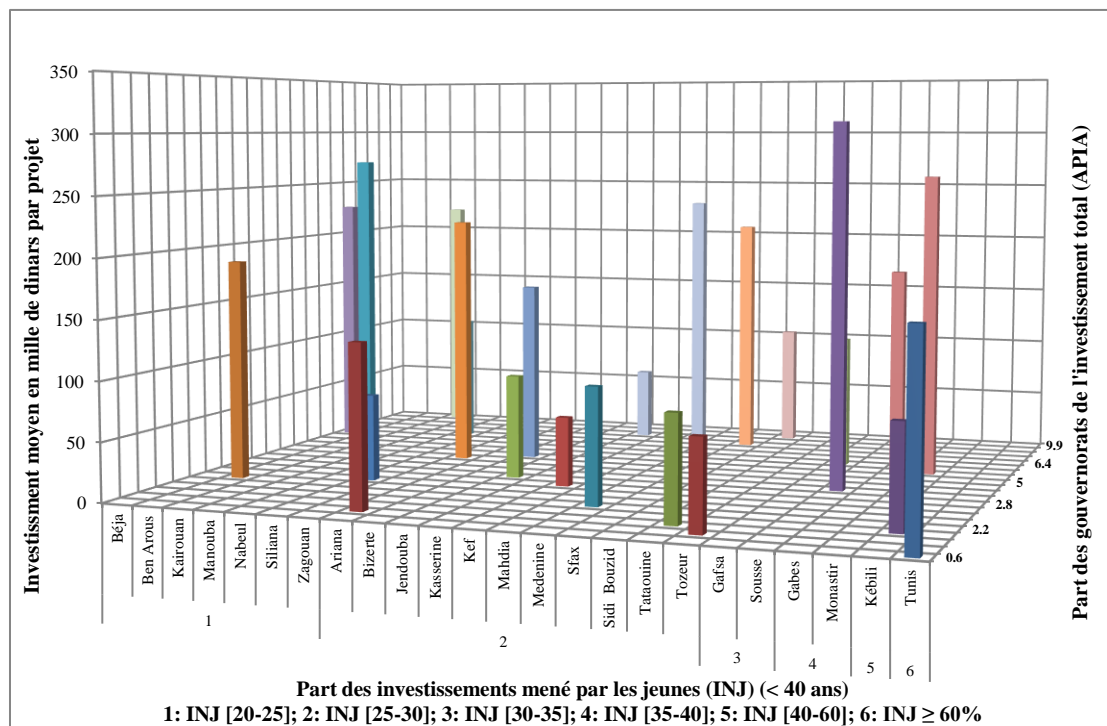
En effet, la figure 19 ci-dessous montre la situation dans les différents gouvernorats de point de vue des indicateurs d'investissements, la part des gouvernorats de l'investissement total agricole approuvée par l'APIA, la valeur moyenne des investissements par projet et la part des investissements menés par les jeunes. Ce graphique fait ressortir la situation particulière des gouvernorats comme par exemple ceux du nord-ouest, Jendouba, Kef et Siliana (à l'exception de Béja), qui présentent une situation critique de point de vue des trois critères, où l'on enregistre les valeurs les plus faibles. Pour la région du centre-ouest du pays, on peut citer à titre d'exemple le gouvernorat de Kasserine, pour le sud du pays, on trouve Tataouine et Tozeur qui sont exposés aux mêmes conditions particulières que ceux des gouvernorats du nord-ouest.

En outre, la figure 20 confirme la situation compliquée des gouvernorats cités ci-dessus du point de vue taux du chômage important qui caractérise la catégorie des jeunes et surtout des jeunes diplômés. Effectivement, d'après cette figure, la plupart de ces gouvernorats, ainsi que Béja et Gafsa, appartiennent aux catégories 3 et 4 du point de vue du taux de chômage des jeunes avec un taux minimum de 30 pour cent et qui peut même atteindre les 45 pour cent. Il est aussi à mentionner que le taux de chômage des jeunes diplômés dans ces gouvernorats est assez élevé, dépassant 40 pour cent dans la plupart des cas et pouvant atteindre un taux de près de 60 pour cent comme dans le cas de Gafsa.

Le tableau 18, ci-dessous, illustre avec beaucoup plus de détails la situation des différents gouvernorats tunisiens, en rapport aussi avec le taux de la population active, l'emploi agricole, et l'industrie agroalimentaire entre autres. A titre d'exemple, ce tableau illustre la faible existence de l'industrie agroalimentaire dans la majorité des gouvernorats de l'intérieur de la

Tunisie, traduit par le faible nombre d'entreprises agroalimentaires installées, malgré le taux important de la population active.

Figure 19: Représentation de la part des investissements agricoles menés par les jeunes en fonction de part des investissements agricoles approuvés par APIA par gouvernorat et de la valeur moyenne de l'investissement en mille de dinars par projet.

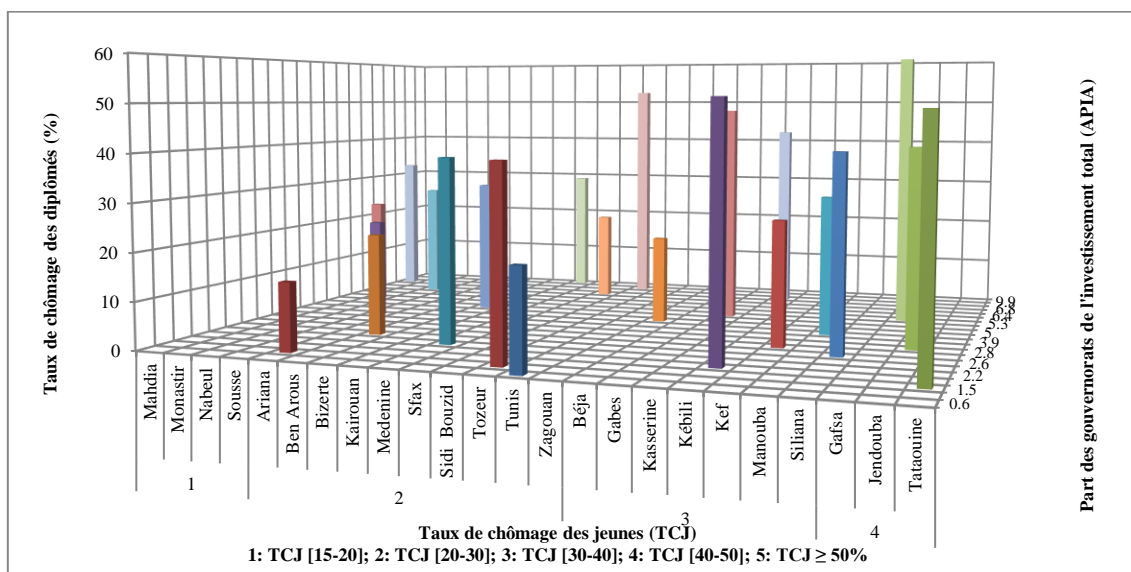


Source: Elaboration des auteurs à partir des données de l'APIA et INS.

Concernant les filières, nous avons des situations très complexes, mais que nous pouvons schématiser comme suit:

Le premier cas est celui des filières traditionnelles qui sont présentes sur une part importante du territoire national et dont l'industrie de première transformation est aussi diffuse sur ce territoire: il s'agit de la filière des céréales, celle de l'huile d'olive ou encore celle de l'arboriculture et des cultures maraichères, avec toutefois des nuances à préciser. Ainsi dans le cas de l'huile d'olive, la région de Sfax reste le centre névralgique de la filière en termes de transformation et de commercialisation et notamment d'exportation. De même pour les céréales, avec une concentration des minoteries sur la côte et principalement dans la région du Grand-Tunis.

Figure 20: Représentation du taux de chômage des jeunes en fonction du taux de chômage des diplômés et les investissements agricoles approuvés par APIA, par gouvernorat.



Source: Elaboration des auteurs à partir des données de l'APIA et INS.

Le second cas est celui des filières qui ont une implantation en termes de production inscrite dans une région particulière pour des conditions naturelles ou historiques. C'est le cas des agrumes qui sont associés à la région du Cap Bon et qui malgré un début de diffusion dans de nouvelles régions de production, les activités en aval de la production restent concentrées dans cette région. C'est le cas aussi des dattes avec une localisation exclusive dans les oasis allant du Golfe de Gabes, avec les oasis du littoral, à la frontière algérienne, avec les oasis de montagne, en passant par le Nefzaoua la zone d'extension des palmeraies par excellence et le Djérid qui est le berceau de cette culture en Tunisie. Toutefois, l'aval de la filière a longtemps été dominé par des acteurs extérieurs à la région et opérant à partir de Tunis et du Cap Bon.

Tableau 18: Indicateurs de développement dans les différents gouvernorats de la Tunisie

Gouvernorat	Taux de chômage (TC) (%)	TC des diplômés (%)	TC des jeunes (%) en 2014	Population active Globale (%)	Le taux d'emploi agricole (%)	Part (%) des investissements approuvés par APIA	Investissement moyen en valeur (mille TND)	Part des investissements menés par les jeunes (%)	Nombre des entreprises agro-alimentaire
Tunis	18.2	20.5	25.2	44.1	0.6	0.6	168	62.3	54
Ariana	10.9	14.3	20.5	45.4	2.5	0.7	136	26.4	27
Ben Arous	18.4	21.6	23.7	38.5	8.1	2.3	189	21.3	82
Manouba	19.4	29.8	30.1	42.3	8.1	3.9	273	21.7	34
Nabeul	8.9	26.5	17.8	49.0	15.9	6.4	113	22.3	117
Zagouan	9.1	19	25.4	44.6	13.1	4.2	218	21.1	44
Bizerte	11.3	29.9	23.3	45.7	14.6	5	158	25.1	33
Béja	18.9	41.2	31.9	36.1	32.8	6.3	226	22.7	56
Jendouba	21.6	41.2	44.1	31.6	31.2	2.8	89	26.2	41
Kef	13.1	26.2	35.9	40.7	40.7	2.7	59	26.1	16
Siliana	14	40.6	30.7	35.9	35.7	2.6	74	20.3	33
Sousse	13.4	21.8	18.9	42.1	3.1	3.2	310	31.9	48
Monastir	7.5	24	15.4	47.1	4.7	5.2	262	38.9	31
Mahdia	11.1	32.4	19.1	40.6	12.1	6.8	231	28	25
Sfax	8.6	20.1	20.8	43.6	7.9	6.5	210	29.4	153
Kairouan	16.1	29	27.5	36.9	24.18	9.9	219	23.7	93
Kasserine	24.1	42.4	35.8	29.7	30.4	6.8	63	25.6	16
Sidi Bouzid	18.2	52.4	26.7	32.2	48.7	7.6	105	29.4	18
Gabes	25.4	48.1	34.2	31.2	12.61	5.2	178	36.7	24
Medenine	19.9	38.9	25.8	34.2	6.37	2.2	98	28.7	42
Tataouine	32.5	49.3	42.5	32.6	5.24	1.5	88	26.2	8
Gafsa	29	59.8	46.5	29.7	20	5.3	114	33.5	33
Tozeur	21.2	39.4	27.9	33.9	13.5	0.7	75	29.7	49
Kébili	24.7	51.4	35.3	32.3	25.44	1.6	86	47	14

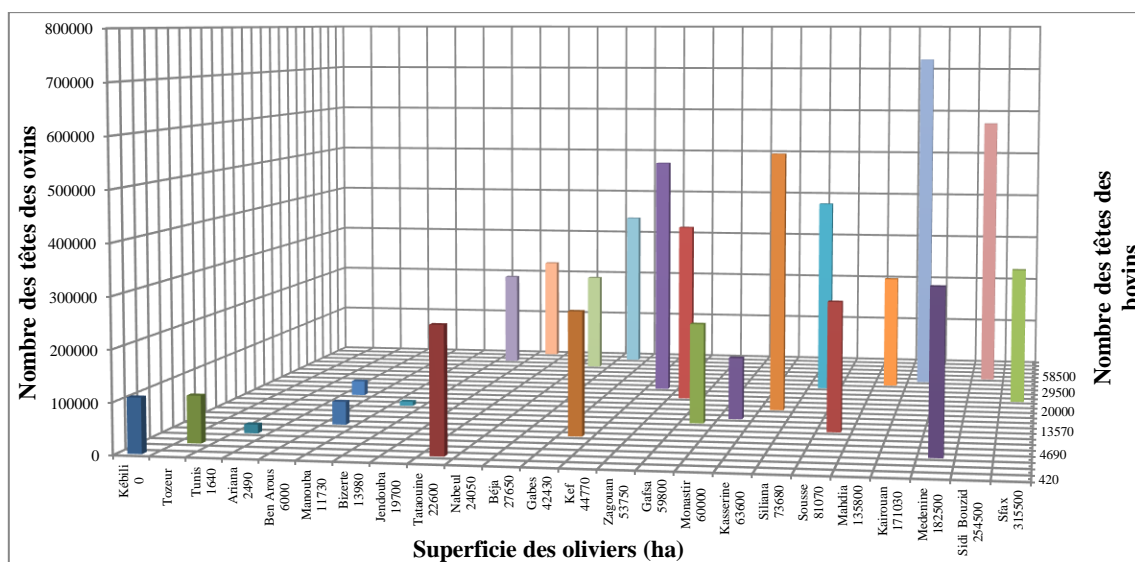
Légende du tableau 18

Indicateurs	1	2	3	4	5	6
Taux de chômage TC (%)	< 10	[10 – 20[[20 – 30[[30 – 40[
TC des diplômés (%)	[15 – 20[[20 – 30[[30 – 40[[40 – 50[≥ 50	
TC des jeunes (%)	[15 – 20[[20 – 30[[30 – 40[[40 – 50[
Population active globale (%)	[25 – 30[[30 – 40[[40 – 50[
Emploi agricole (%)	< 10	[10 – 20[[20 – 30[[30 – 40[[40 – 50[
Investissement approuvé par APIA (%)	< 2.5	[2.5 – 5[[5 – 7.5 [[7.5 – 10[
Investissement moyen (MDT)	< 100	[100 – 150[[150 – 200[[200 – 250[≥ 250	
Investissement mené par les jeunes (%)	[20 – 25[[25 – 30[[30 – 35[[35 – 40[[40 – 60[≥ 60
Entreprise agro-alimentaire	< 25	[25 – 50[[50 – 75[[75 – 100[≥ 100	

Enfin nous avons des filières avec une situation intermédiaire avec une production assez diffuse sur l'ensemble du territoire, mais avec la première phase de transformation concentrée sur une partie du territoire. C'est le cas de la filière lait bovin dont les principales usines de première transformation sont situées sur la côte, même si l'on observe déjà un début de diversification des sites.

La figure ci-dessous, montre le potentiel de chaque région en termes d'oléiculture, d'élevage bovin et d'élevage ovin. Toutefois une analyse plus précise des races élevées et des types de conduites devrait être faite afin d'évaluer ce potentiel et les possibilités d'investissements qu'il renferme.

Figure 21: Potentiels des gouvernorats en oliviers, troupeaux des ovins et bovins



Source: Elaboration des auteurs à partir des données de l'APIA et de l'INS.

A côté de ces filières classiques, on trouve des filières liées à un territoire particulier. C'est le cas en premier lieu de deux autres filières émergentes et qui prennent de l'importance: celles des PAM qui sont rattachées au territoire pastoral du Sud avec des ressources importantes qui font l'objet de tentatives de valorisation et celle des PFNL rattachée aux massifs forestiers du Nord-Ouest de la Tunisie et qui font déjà l'objet de valorisation, mais que les populations locales cherchent à s'approprier.

Mais c'est aussi le cas du fromage des brebis sicilo-sardes dont le bassin de production est entre la plaine de Mateur et celle de Béjà en passant par les reliefs collinaires qui relient les deux, mais dont la production de fromage est associée à la ville de Béjà.

De même pour des filières plus confidentielles comme la figue de Djebba ou les figues de Barbarie de Zelfène ou encore les pommes de Sbiba et les grenades de Gabes ou de Testour, qui sont toutes liées à un territoire particulier dont elles portent le nom.

D'autres filières émergentes sont à noter aussi, elles portent sur la valorisation de certains produits locaux associés à un savoir-faire pour des produits liés à la gastronomie locale.

En conclusion, nous proposons de concentrer notre travail sur la région du Nord-Ouest (Siliana, Kef, Béjà et Jendouba). Cette région se caractérise par des indicateurs de développement régional et d'attractivité relativement faibles. Malgré cela, la région offre un important potentiel de développement de fait de sa richesse en ressources naturelles (eau, forêt, ressources pastorales...), en produits agricoles de terroir (fromage de brebis, produits arboricoles labellisés: huile d'olive, figue, et d'autres produits comme le miel, la viande ovine, etc.). Tous ces produits peuvent faire partie d'un panier de biens et faire l'objet d'une offre de développement territorial, basé sur la différenciation des produits (label: IP, AOC, Bio) et sur une offre de tourisme vert (produits de terroir, gastronomie, découverte, etc.).

Cette région fait par ailleurs l'objet d'interventions de plusieurs organismes et projets de développement (ODNO, ODESYPANO, Projet paysage forestier sur financement BM, projet de promotion des filières agricoles de la GIZ, etc.). Plusieurs de ces projets ont adopté l'approche filière ou chaînes de valeurs pour soutenir le développement des territoires dans la région.

Dans cette région, trois filières peuvent être retenues parmi la liste suivante:

1. Huile d'olive de terroir : exemple huile de Téboursouk;
2. Produits forestiers non ligneux : huiles essentielles et produits dérivés;
3. Fromage de brebis sicilo-sarde;
4. D'autres produits fromagers: fromage de chèvre, fromage de vache laitière: la Tarentaise;
5. Viande ovine de la race Noire de Thibar: label en cours de création;
6. Production arboricole labellisée: huile de Téboursouk, figue de Djebba; et
7. Produits céréaliers potentiellement labellissables: variétés anciennes, produits issus de l'agriculture biologique, et produits issus de l'agriculture de conservation.

On peut y ajouter un produit phare de l'artisanat de la région à savoir les poteries de Sejnane inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, ainsi que de nombreux sites archéologiques et monuments architecturaux de renommée nationale voire internationale.

Conclusion générale

La Tunisie fait face à un problème aigu d'emploi des jeunes qui connaissent un taux de chômage plus élevé que la moyenne. Le chômage touche particulièrement les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur et les jeunes femmes notamment dans les régions de l'intérieur à dominante agricole et rurale. Ce constat remet à l'ordre du jour le rôle que peut jouer l'investissement dans le secteur agricole et les systèmes alimentaires comme moteur pour la création d'emplois et l'inclusion des jeunes dans le monde du travail.

Sur ce plan, la Tunisie dispose d'un cadre institutionnel et d'institutions destinés à assurer l'encadrement et à apporter le soutien nécessaire pour encourager les jeunes à investir et pour que l'investissement en général soit favorable à leur inclusion.

Toutefois, l'étude présentée dans ce document montre que malgré un cadre législatif et réglementaire en perpétuelle transformation, l'investissement dans le secteur agricole et notamment dans les régions de l'intérieur reste en deçà des attentes et notamment en ce qui concerne les jeunes, dont l'accès aux sources d'investissement reste faible voir insignifiant, notamment pour les jeunes filles.

Pour comprendre les raisons de cette situation et proposer des solutions pour améliorer l'efficacité de l'environnement de l'investissement des jeunes, nous avons convenu avec nos partenaires de retenir la région du nord-ouest comme région d'étude. Cette région présente à la fois un potentiel humain important et des potentialités agricoles de premier ordre, mais qui sont faiblement valorisées et dans le cas d'une valorisation, la valeur ajoutée créée n'est pas captée par les territoires de production.

Dans cette région, l'accent sera mis sur l'analyse de deux filières présentant un potentiel pour l'investissement par les jeunes.

Il s'agit en premier lieu de la filière oléicole. En effet la production oléicole connaît une augmentation assez conséquente dans les gouvernorats du nord-ouest. Par ailleurs, la production d'huile d'olive se caractérise par une qualité organoleptique liée aux territoires de production. Enfin, la filière présente des possibilités d'investissement et du fait de sa faible structuration dans la région, elle reste ouverte et les barrières d'entrée sont moins fortes que dans les régions de production oléicole classiques.

La seconde filière est celle du lait ovine. La région du nord-ouest étant la région de production de fromage de brebis par excellence en Tunisie, à laquelle s'ajoute le bassin de production de Mateur. Il s'agit d'une filière assez ancienne mais qui a subi de profondes mutations suite à la crise qui a découlé notamment des difficultés d'exportation vers les producteurs du Roquefort suite à l'imposition de la règle d'origine par l'UE. Actuellement on assiste à l'émergence d'une filière tournée vers le marché intérieur avec l'offre par certains promoteurs d'un panier de biens (Fromage, spécialités culinaires et tourisme vert). Il s'agit alors d'accompagner cette dynamique et d'explorer les différentes potentialités de la filière.

Références bibliographiques

- Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation – APII. 2018. Investir dans des secteurs porteurs
- Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation – APII. Juin 2019. Statistiques.
- Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation – APII. Juin 2019. Bulletin de Conjoncture.
- Agence de promotion des investissements agricoles – APIA. 2019. Statistiques.
- Aloulou R., Marnet P-G., M'Sadak Y. 2018. Revue des connaissances sur la micro-filière ovine laitière en Tunisie : état des lieux et perspectives de relance de la race sicilo-sarde. *Biotechnologie, Agronomie, Société et Environnement / Biotechnology, Agronomy, Society and Environment*, Presses Agronomiques de Gembloux, 2018, 22 (3). <hal-01845612>
- Arfa L., Ben Mimoun M. 2018. Evaluation de l'impact de l'ALECA sur la filière agrumes en Tunisie, Rapport final, Programme d'appui à l'initiative méditerranéenne ENPARD, juin 2018, 128 p.
- ATTIJARI. 2019. www.attijaribank.com.tn/
- Aurejac R., Mercier G., and Parguel P. 2007. Étude de la filière de l'élevage ovin laitier en Tunisie. Rapport final.
- Azzabi M. 2018. Evaluation de l'impact de l'ALECA sur la filière lait en Tunisie, Rapport final, juin 2018, Programme d'appui à l'initiative méditerranéenne ENPARD, 111 p.
- Banque Centrale de Tunisie (BCT). 2019. Rapport annuel 2018.
- Banque Mondiale. 2014. Tunisie : Surmonter les Obstacles à l'Inclusion des Jeunes, Rapport de la BM, Rapport No. 89233-TN, en collaboration avec l'Observatoire National de la Jeunesse et le Center for Mediterranean Integration. 136 p.
- Banque Nationale Agricole BNA. 2019. <http://www.bna.tn/>
- Banque Tunisienne de Solidarité BTS. 2019. <https://www.bts.com.tn/>
- BIAT. 2019. www.biat.tn/
- Bureau international du Travail (BIT), Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications. 2014. Transition vers le marché du travail des jeunes femmes et hommes en Tunisie, Work4Youth Série de publication N° 15, Bureau International du Travail – Genève, 88 p.
- COI. 2018. http://www.internationaloliveoil.org/estaticos/view/131-world-olive-oil-figures?lang=fr_FR
- Crowe Horwath. 2018. Résumé des avantages, primes et incitations octroyés dans le cadre de la nouvelle réglementation d'investissement en Tunisie, Elaboré par Cabinet Zahaf & Associés.
- Direction Générale de la pêche et de l'aquaculture. 2017. Annuaire – statistique de la pêche et l'aquaculture de 2017.
- Direction Générale des Etudes et du Développement Agricole (DGEDA), Annuaire statistique, (plusieurs années).
- Elmakari, M. 2016. Organisation de la chaîne logistique dans la filière céréalière en Tunisie. État des lieux et perspectives. CIHEAM 2016.

- EUROMED. 2013. Le travail de la jeunesse en Tunisie après la révolution, 40 p.
- EUROMED. 2014. Etudes sur les politiques de jeunesse des pays partenaires méditerranéens : Tunisie, Préparé par Sylvie FLORIS, 45 p.
- FAO. 2019. <http://www.fao.org/faostat/en/#data/TP>
- FNUAP. 2015. Les défis de la jeunesse tunisienne, Septembre 2015, 20 p.
- GIZ. 2017. Offre et demande de conseils et produits financiers dans le secteur agricole. Rapport technique dans le cadre projet « Initiative pour la Promotion des Filières Agricoles (IPFA).
- INS. 2017. Jeunesse et vieillesse à travers le RGPH 2014, Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014, octobre 2107.
- INS. 2016. <http://www.ins.tn/fr/themes/agriculture#sub-171>
- Jarboui, O. Djabou, H., Vasconcellos, M., et Bernardon, M. 2018. Implémentation de l'approche écosystémique pour l'aménagement de la pêcherie de la lagune de El Bibane. Rapport technique pour FAO.
- Khaldi, R., et Saaidia, B. 2017. Analyse de la filière céréalière en Tunisie et identification des principaux points de dysfonctionnement à l'origine des pertes. Rapport technique dans le cadre du projet « Réduction des pertes et gaspillage alimentaires à travers le développement des chaînes de valeur pour la sécurité alimentaire en Egypte et en Tunisie ». FAO.
- ONAGRI. 2013. <http://www.onagri.nat.tn/articles?id=1>
- ONAGRI. 2018. <http://www.onagri.nat.tn/articles?id=7>
- ONAGRI. 2019. Impacts de la loi de l'investissement sur l'évolution des investissements agricoles approuvés.
- Office des Céréales (OC). 2016. <http://www.oc.com.tn/ar/>

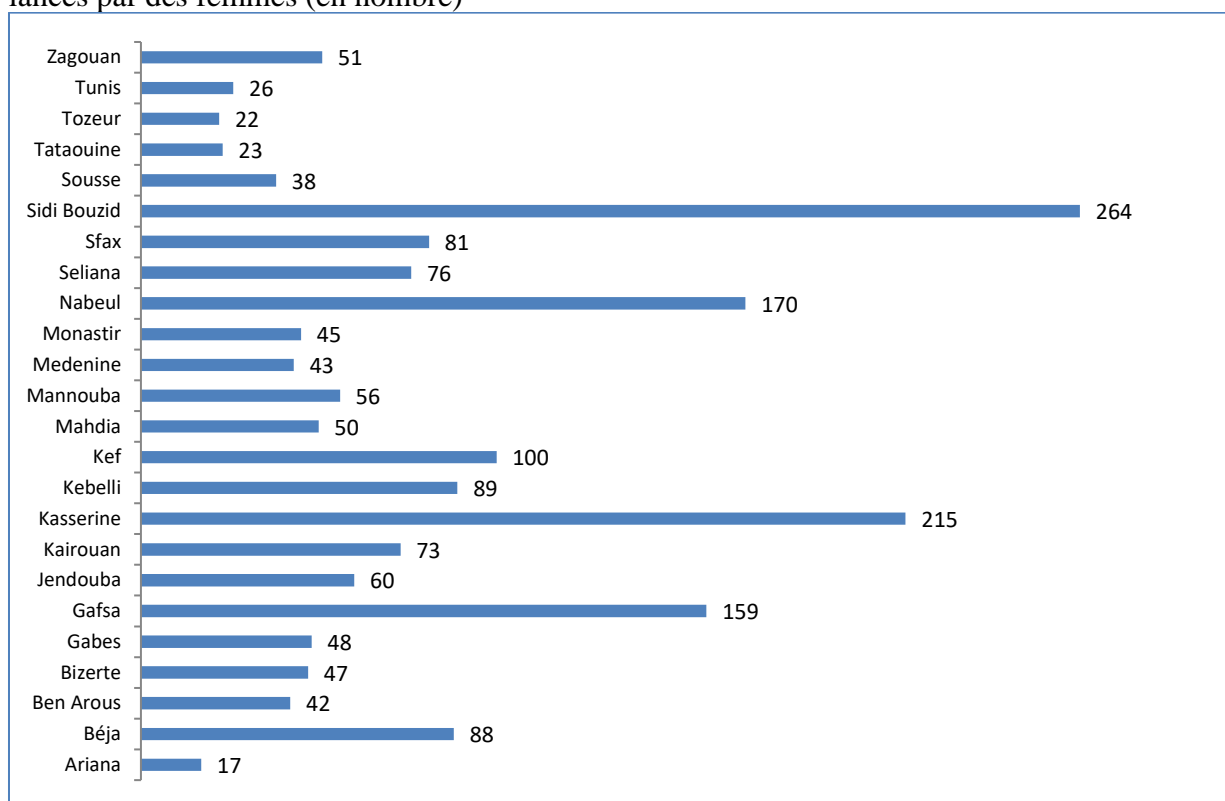
Annexes

Annexe 1: Indicateurs des investissements approuvés par l'APIA en moyenne annuelle (2011-2018)

	Nombre moyen de projet	Valeur moyenne des projets (mille dinars)	Part du gouvernorat dans le total national des Inv. (%)	Investissement moyen en mille dinars par projet
Tunis	21	3500	0,6	168
Ariana	32	4362	0,7	136
Ben Arous	76	14268	2,3	189
Nabeul	356	40095	6,4	113
Zagouan	122	26693	4,2	218
Bizerte	200	31485	5,0	158
Mannouba	89	24364	3,9	273
Béja	176	39660	6,3	226
Jendouba	195	17416	2,8	89
Kef	287	16968	2,7	59
Seliana	225	16682	2,6	74
Kairouan	287	62666	9,9	219
Kasserine	678	42999	6,8	63
Sidi Bouzid	456	47800	7,6	105
Sousse	66	20475	3,2	310
Monastir	125	32651	5,2	262
Mahdia	187	43206	6,8	231
Sfax	195	41044	6,5	210
Gafsa	294	33386	5,3	114
Tozeur	62	4641	0,7	75
Kebelli	120	10255	1,6	86
Gabes	185	32924	5,2	178
Medenine	141	13801	2,2	98
Tataouine	107	9416	1,5	88
Total	6694	630757	100,0	94

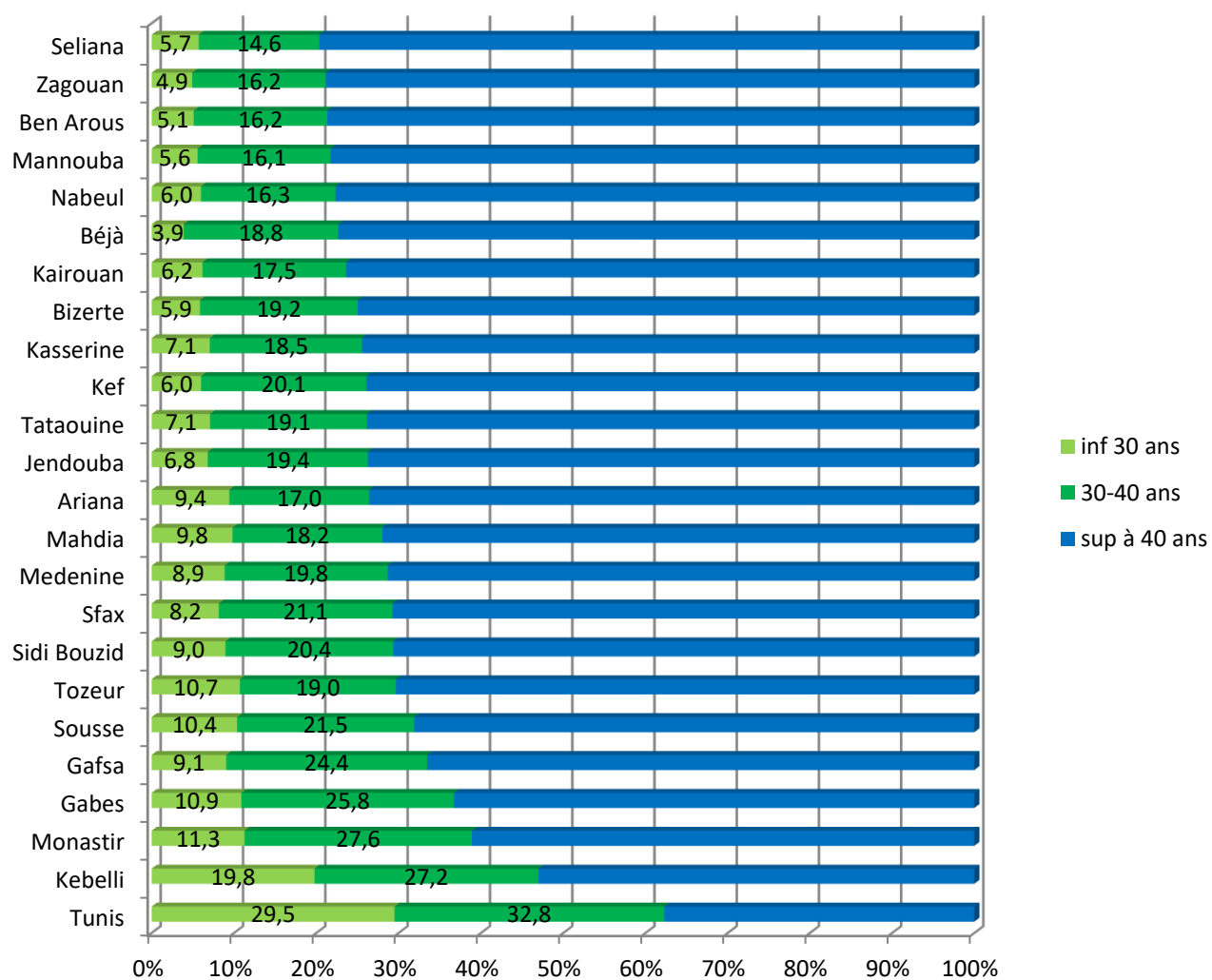
Source: APIA, 2019.

Annexe 2: Répartition par gouvernorat des projets approuvés par l'APIA entre 2011 et 2018 et lancés par des femmes (en nombre)



Source: APIA, 2019.

Annexe 3: Répartition des projets approuvés par l'APIA entre 2011 et 2018 par gouvernorat et par tranches d'âge (%)



Source: APIA, 2019.

Annexe 4: Répartition des entreprises agro-alimentaires employant plus que 10 personnes par activité et par régime

Activités	TE*	ATE**	Total	Part en %
Industries des huiles et corps gras	29	292	321	27,7
Industries des fruits et légumes	27	52	79	6,8
Entreposage frigorifique	89	96	185	16,0
Industries du poisson	33	39	72	6,2
Industries des céréales et dérivés	9	231	240	20,7
Industries des boissons	4	58	62	5,3
Industries du lait et dérivés	2	46	48	4,1
Industries du sucre et dérivés	4	30	34	2,9
Industries des viandes	0	23	23	2,0
Autres industries alimentaires	29	66	95	8,2
Total	226	933	1159	100

Source: APII, 2019.

* TE: Totalement Exportatrices, ** ATE: Autres que Totalement Exportatrices.

NB: Certaines entreprises opèrent dans plusieurs activités à la fois.

Annexe 5: Contribution des entreprises industrielles agroalimentaires dans l'emploi

	Emplois TE*	Emplois ATE**	Total	Part en %
Industries des huiles et corps gras	1255	7003	8258	9,8
Industries des fruits et légumes	1966	4654	6620	7,9
Entreposage frigorifique	11034	3999	15033	17,9
Industries du poisson	2195	3869	6064	7,2
Industries des céréales et dérivés	488	16114	16602	19,8
Industries des boissons	102	9197	9299	11,1
Industries du lait et dérivés	67	7033	7100	8,5
Industries du sucre et dérivés	140	4257	4397	5,2
Industries des viandes	0	2134	2134	2,5
Autres industries alimentaires	2121	6352	8473	10,1
Total	19368	64612	83980	100,0

Source: APII, 2019.

Annexe 6: Répartition géographique des entreprises agroalimentaires par régime

	TE*	ATE**	Nombre total des entreprises AA	Part en %
Ariana	4	23	27	2,5
Béja	6	50	56	5,1
Ben Arous	17	65	82	7,5
Bizerte	10	23	33	3,0
Gabes	6	18	24	2,2
Gafsa	1	32	33	3,0
Jendouba	3	38	41	3,8
Kairouan	8	85	93	8,5
Kasserine	0	16	16	1,5
Kebelli	12	2	14	1,3
Kef	1	15	16	1,5
Mahdia	3	22	25	2,3
Mannouba	12	22	34	3,1
Medenine	2	40	42	3,8
Monastir	6	25	31	2,8
Nabeul	30	87	117	10,7
Sfax	31	122	153	14,0
Sidi Bouzid	2	16	18	1,6
Siliana	3	30	33	3,0
Sousse	8	40	48	4,4
Tataouine	0	8	8	0,7
Tozeur	33	16	49	4,5
Tunis	10	44	54	4,9
Zagouan	5	39	44	4,0
Total	213	878	1091	100

Source: APII, 2019.

* TE: Totalemment Exportatrices, ** ATE: Autres que Totalemment Exportatrices.

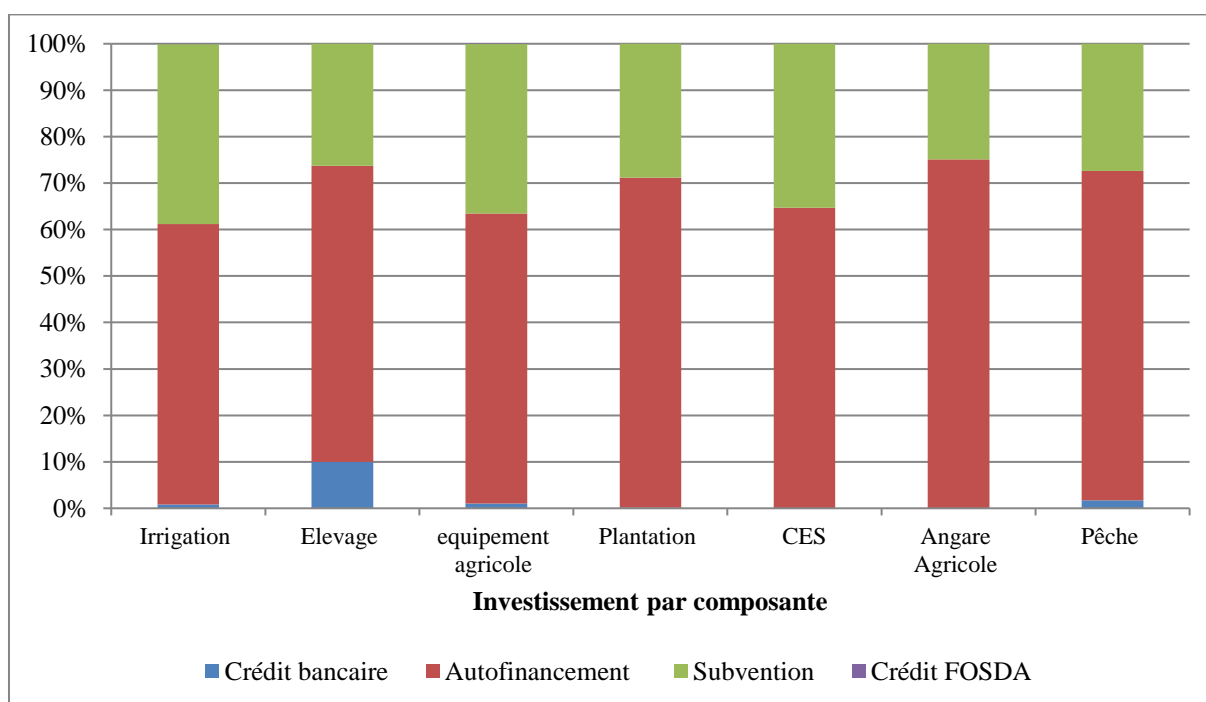
NB: Certaines entreprises opèrent dans plusieurs activités à la fois.

Annexe 7: Evolution des importations d'huile d'olive dans le monde en volume et en valeur

	Importations en mille USD		Importations en tonnes	
	2000	2016	2000	2016
Australie	66563	124329	27000	36963
Brésil	77160	279825	26242	56582
Canada	58453	196688	24175	42917
Chine	21228	226702	8259	49735
Japon	91129	283994	27329	55392
Mexique	12088	70370	4090	15940
Russie	2482	67889	2618	19545
Arabie saoudite	15874	59163	7905	11410
Suisse	26162	86819	7847	14795
Etats-Unis d'Amérique	438387	1334680	194297	316840

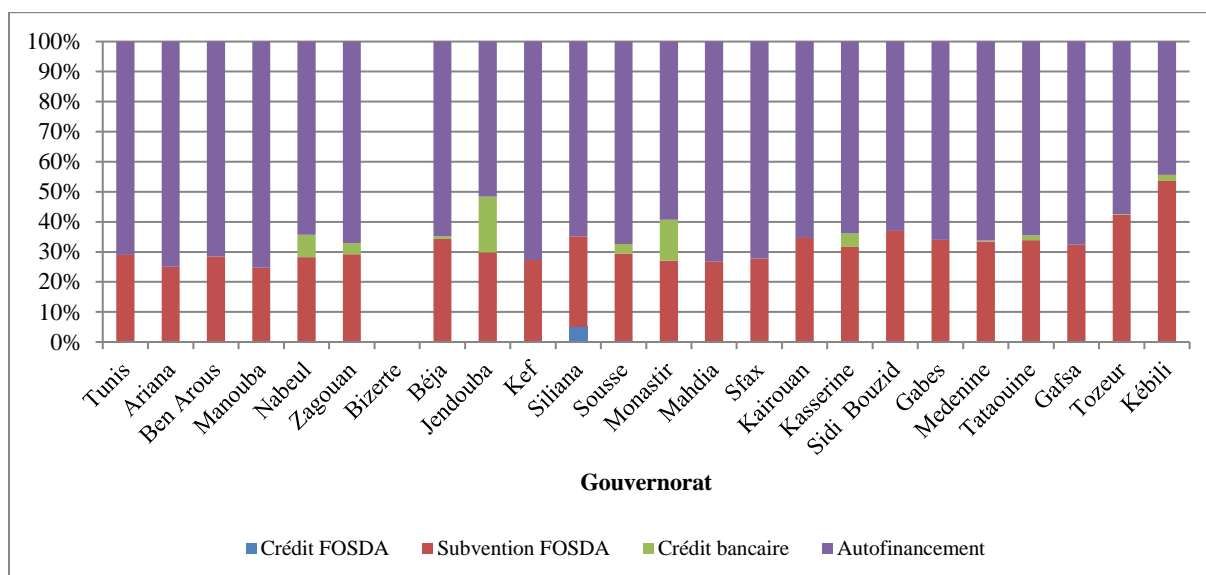
Source: Faostat, 2019.

Annexe 8: Ventilation des investissements agricoles par composante en 2017



Source: ONAGRI, 2017.

Annexe 9: Ventilation des investissements agricoles par Gouvernorat en 2017



Source: ONAGRI, 2017.

Annexe 10: Contribution des sous-secteurs à la valeur ajoutée du secteur de l'agriculture et de la pêche en %

Année	Arboriculture	dont olivier	dont agrume	dont dattes	Les céréales	Fourrage	Elevage	dont bovins	dont ovins	dont caprins	dont lait	Dont aviculture	Cultures maraichères	Légumineuses alimentaires	Produits de la pêche	Total
2015	31,6	14,2	2,8	6,3	6,2	3,8	31,7	4,7	6,5	1,1	9,0	19,0	14,9	0,6	6,2	95,0
2016	25,6	7,4	2,5	7,0	6,4	4,1	35,0	6,2	7,3	1,3	9,7	19,7	15,6	0,8	7,3	94,9
2017	23,0	5,2	2,9	6,5	7,6	4,8	32,7	5,2	7,1	1,2	9,3	18,8	18,2	0,8	8,1	95,3

Source: DGEDA, Annuaire des statistiques agricoles 2017.

DYNAMIQUE DE L'INVESTISSEMENT DANS LE SYSTEME AGRICOLE TUNISIEN ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS PAR ET POUR LES JEUNES

La jeunesse tunisienne a été le fer de lance de la révolution du 14 janvier 2011 en réaction à sa marginalisation et à son exclusion du champ politique et du processus de développement. C'est par ailleurs la jeunesse des régions à dominante rurale et agricole qui a été à l'avant-garde des revendications et du soulèvement étant celle qui subissait le plus de marginalisation. Neuf ans après, le taux de chômage des jeunes reste élevé, notamment celui des diplômés du supérieur, ce qui pousse un nombre important à l'exode et à l'émigration.

D'un autre côté, le secteur agricole malgré la régression de son poids dans l'économie tunisienne, reste important en termes de sécurité alimentaire et d'emploi. Cette importance est encore plus affirmée dans les régions à dominante agricole et rurale. Or la population des chefs d'exploitations se caractérise de plus en plus par son vieillissement, ce qui remet en cause la reproduction même de nombreuses exploitations.

De son côté l'industrie agroalimentaire se caractérise par sa faible contribution à l'emploi, malgré des opportunités nombreuses en termes de transformation et de valorisation, ce qui se traduit par un manque à gagner pour l'ensemble du secteur et pour l'économie nationale.

Afin de pallier ces handicaps, il est important d'identifier les filières à haut potentiel d'investissement et de création d'emploi et d'identifier les améliorations nécessaires dans l'environnement institutionnel pour favoriser l'investissement responsable par les jeunes.

Pour atteindre ces objectifs, une équipe du Laboratoire d'économie rurale a été constituée pour apporter son appui au projet « Soutien à l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires ». Le présent document restitue le rapport de la première phase d'analyse approfondie du contexte actuel d'accès des jeunes aux ressources pour un investissement responsable et durable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires en Tunisie.

Les auteurs :

Mohamed Elloumi : Professeur, chef du laboratoire d'Economie rurale de l'INRAT.

Abdallah Ben Saad : Maître de conférences, membre du laboratoire d'Economie rurale de l'INRAT.

Emna Ouertani : Maître-Assistante, membre du laboratoire d'Economie rurale de l'INRAT.

Ahmed Yangui : Maître-Assistant, membre du laboratoire d'Economie rurale de l'INRAT.

Avec le soutien de :



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Office fédéral de l'agriculture OFAG

En collaboration avec :



ISBN 978-92-5-133146-0



9 789251 331460

CB0563FR/1/08.20